

Aug. F. Ammann

L'AMOUR CRIMINEL

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

★

L'Amour Criminel

PAR

GORON

Ancien Chef de la Police de Sûreté



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON

L'AMOUR CRIMINEL

AVANT-PROPOS

Un maître psychologue, Bourget, a écrit : « Tous les autres appétits sont plus ou moins contenus dans les barrières sociales ; nous nous battons bien pour le pain comme nos ancêtres des forêts séculaires se battaient pour un morceau de viande crue ; mais c'est sous l'œil des gendarmes, et d'après les conditions fixes du Code. L'amour seul est demeuré irréductible, comme la mort, aux conventions humaines. »

J'étais encore un débutant dans la police, quand mes yeux tombèrent sur cette définition de l'irréductibilité de l'Amour...

Combien de fois depuis ne m'est-elle pas revenue à la mémoire, quand, chef de la

Sûreté; je voyais défiler dans mon cabinet et les princesses authentiquement blasonnées, et les demi-mondaines dont les armoiries dataient du Moulin-Rouge, et les bourgeoises qui sans avoir lu *Madame Bovary* vivaient son rôle, et les filles au chignon filasse, au visage émacié qui, en descendant du panier à salade, envoyaient un baiser à leur « petit homme », le pâle souteneur classique à la casquette de soie, aux cheveux collés aux tempes, caché dans un coin de la cour du Dépôt, — pour apercevoir une dernière fois sa marmite, avant que la porte de la prison se refermât sur elle!

Bourget a raison, l'amour est un sentiment naturel, irrésistible, dont la lutte contre les lois et les habitudes des sociétés est féconde en crises aiguës, révélant l'énergie des caractères et souvent aussi leur bestialité, leur méchanceté même.

Aussi m'a-t-il semblé utile de réunir en un livre des documents vrais.

Drames ou comédies, vaudevilles, pantomimes, sanglants, désolants ou consolants tableaux, sont restés dans mon souvenir avec la précision des instantanés du service anthropométrique.

Je veux essayer de les faire revivre avec

ce souci de la vérité qui fut ma grande passion quand j'étais magistrat et qui l'est encore aujourd'hui, car je mets à mon apprentissage d'écrivain une égale sincérité, pensant que des photographies sociales, sans retouches, dans la simplicité ou dans l'horreur de la vérité, pourraient être de quelque intérêt.

Au début de ce récit, j'ai voulu conduire le lecteur dans le monde infâme des pierreuses et des souteneurs, au pays de la basse prostitution où les « louves du trottoir » provoquent le passant, et subissent l'amant de cœur.

La raison qui m'a guidé est simple : dans ce monde si ignoble, si sauvage qu'il soit, on est plus près de la nature que dans la société des filles haut cotées, où les hommes cachent leurs nageoires dans les manches de leurs habits noirs. Voulant aller crescendo dans cette étude de la perversité humaine, je commence par le souteneur et le voyou tueur de filles, pour en arriver plus tard à une catégorie plus haut cotée et au bourgeois assassin, monstre le plus souvent répugnant et d'une psychologie compliquée.

Puis, nouvel Asmodée, j'essaierai d'enlever les toits des maisons de la capitale... seulement on me permettra de mettre parfois un masque sur le visage des habitants.

Enfin, je ferai tous mes efforts pour arriver à démontrer l'inefficacité, la sottise et aussi la barbarie des règlements de police, qui ont organisé l'esclavage de la femme en plein dix-neuvième siècle.

Et je serai bien heureux si, tout en n'ennuyant pas mes lecteurs, je parviens à faire réfléchir ceux qui ont la charge de faire les lois et de gouverner les hommes, que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.....

CHAPITRE PREMIER

BAS DE SOIE NOIRE ET BLOUSE RUSSE

Derrière le cimetière de Saint-Ouen, court un étroit sentier que l'on appelle le chemin de l'Orme-aux-Bœufs. Encaissé entre le mur du cimetière et une haie vive, il est presque toujours désert, sauf aux heures matinales où les ouvriers se rendent à leur travail.

Vers la fin de novembre 1892, une ouvrière allant à son atelier, comme chaque matin, suivait le sentier, quand tout à coup elle fut étonnée d'entendre son petit chien japper, arrêté devant la haie.

En vain, elle l'appela : le chien, d'ordinaire très obéissant, ne bougeait pas et continuait à aboyer. La bonne femme s'avança et regarda par-dessus les aubépines dépouillées de leurs

feuilles. Aussitôt, elle poussa un cri d'horreur et se mit à courir vers Saint-Ouen de toute la force de ses jambes fatiguées.

Elle venait d'apercevoir le cadavre d'une femme baignant dans une mare de sang.

Le premier agent auquel elle s'adressa courut chercher le commissaire de police.

De l'autre côté de la haie, sur la lisière d'un champ, où un marchand de bestiaux avait l'habitude de laisser paître ses bœufs pendant quelques heures avant de les conduire à l'abattoir, le magistrat rural trouva, étendu sur le dos, le corps d'une femme. Les yeux étaient tuméfiés et violacés, et la bouche était bâillonnée avec un foulard.

On se trouvait en présence du cadavre d'une jeune femme de trente ans à peine, dont les cheveux blonds, très longs, trempaient dans le sang, et dont les traits, flétris et contractés dans la lutte suprême contre la mort, avaient pourtant une étrange régularité.

Le commissaire n'eut pas besoin d'un bien long examen pour se rendre compte du métier de la victime. La robe de laine, assez commune, avait été déchirée, et un jupon blanc bordé d'une guipure vulgaire, mais prétentieuse, se relevait sur des bas de soie noire. Les pieds étaient chaussés de petits souliers

éculés, et une blouse russe en soie rouge, sur laquelle le sang avait fait des taches brunes, couvrait le buste.

Cette femme était une fille publique de la dernière catégorie, une « gigolette » des boulevards extérieurs, la très vulgaire pierreuse. Dans sa poche, il n'y avait qu'un porte-monnaie vide, une lettre fermée signée Valentine, adressée à un nommé Dolbeau, à Mazas, et un petit bout de papier sur lequel il y avait écrit : « X..., passage Volney ».

Je fus prévenu aussitôt, avant même l'arrivée du cadavre à la Morgue.

Pour retrouver l'identité de la morte, il n'était point nécessaire de faire de longues recherches. Cependant, le bout de papier me fit perdre une heure ou deux ; mais il me donna l'occasion de découvrir une des mille professions ignorées de Paris. Je retrouvai tout de suite X..., qui était chiffonnier, un peu recéleur, et qui avait une spécialité lui donnant une grande popularité dans le monde de la pègre.

Il vendait de l'encre sympathique à l'usage des petites femmes désirant écrire à leurs hommes, momentanément sous les verrous, des tendresses ou des reproches, dont les juges d'instruction n'avaient point à connaître.

C'était avec cette encre, visible seulement en chauffant le papier au bec de gaz de la cellule, que la lettre adressée au nommé Dolbeau avait été écrite.

X..., arrêté ensuite, me donna, avec le plus grand empressement, tous les renseignements que je pouvais désirer. Il connaissait très bien la femme assassinée. C'était la légitime du prisonnier de Mazas, mais une légitime inscrite à la police, et qui faisait, depuis longtemps déjà, le métier de fille publique.

Quant au mari de la morte, le nommé Dolbeau, les renseignements que je recueillis sur son compte ne furent pas très édifiants. Dans cet étrange Paris, si blasé que puisse être un homme de police, quelles que soient les choses qu'il ait déjà vues, il a toujours du nouveau à apprendre. Dolbeau était une figure oubliée par Eugène Sue. Ancien cocher, gagnant très largement sa vie, il avait préféré abandonner son siège et son fouet pour épouser très légitimement une fille publique appelée Valentine Vincent, assez jolie et qui était même en apparence d'une moralité supérieure au plus grand nombre de ses pareilles.

Cette pierreuse s'était mise à adorer son mari, il lui avait semblé que le mariage la ré-

générait : désormais le « turbin » lui répugna. Mais cela ne faisait point l'affaire du noble époux qui, dans une femme, voyait avant tout le profit... Il commença par la rouer de coups ; mais ses leçons, si bonnes qu'elles fussent, ne parvinrent pas à donner à Valentine du cœur à l'ouvrage.

Dolbeau eut alors un trait de génie : il se dit que deux femmes rapporteraient toujours davantage qu'une seule.

Il prit une adjointe — fille publique également — une grosse blonde filasse, qui avait assez de succès auprès des bouchers de la Villette... Elle était laide pourtant et avait de petits yeux en trous de vrille, mais « elle plaisait aux hommes », disait Dolbeau.

Sans le moindre scrupule, l'ancien cocher installa cette fille au domicile conjugal... une méchante chambre d'un hôtel meublé de dernier ordre, voisin des boulevards extérieurs. Sur la carte que la police avait donnée à cette femme, on pouvait lire : « Scolastique-Pauline Siller » ; mais elle était plus connue sous le nom de Berthe Guichard, dans toutes les maisons interlopes, les mastroquets louches, les maisons meublées en contravention où elle menait ses conquêtes d'une heure.

Chose étrange, Pauline Siller ne fut pas

trop mal accueillie par la femme légitime. Il n'y avait qu'un lit dans la petite chambre : on fraternisa vite et Valentine se laissa entraîner par la nouvelle venue à « turbiner » avec un peu plus d'ardeur.

Le soir, quand elles avaient bien travaillé, les deux femmes rapportaient fidèlement l'argent gagné, et le « petit homme », content, leur payait un saladier de vin chaud.

Cette existence douce et monotone dura deux ans, et ce fut un caprice de Pauline Siller qui la rompit.

A son tour, elle s'était prise d'une véritable passion pour Dolbeau. Un beau matin, elle se réveilla jalouse de la femme légitime de son amant.

Il y eut une scène épique ; Pauline dit à Dolbeau : « Elle ou moi, choisis, mais tu n'auras plus toutes les deux ».

Valentine était mauvaise trimardeuse... elle gagnait à peine son entretien ; Pauline, au contraire, avait le cœur à l'ouvrage.

Comme le dit plus tard l'ancien cocher : « C'était elle qui faisait marcher le ménage ».

Elle ne faisait point bouillir la marmite... mais elle était la marmite elle-même, comme dit Bruant dans ses chansons.

Aussi le choix de Dolbeau ne fut pas long.

Il planta là sa légitime et s'en fut avec la grosse Pauline.

Mais Valentine avait, elle aussi, des passions vives. Elle avait horreur de la solitude et il lui sembla dur d'être ainsi sacrifiée.

Des gens prétendaient qu'elle regrettait encore plus Pauline que son amant.

Elle jura de se venger et elle réussit.

Dans un ménage, même à trois, on se dit tout.

Valentine connaissait ainsi beaucoup de peccadilles de son mari.

Elle avertit le service de la Sûreté que le véritable auteur d'un vol sur lequel on marchait depuis longtemps était Dolbeau.

Celui-ci fut arrêté et condamné à deux ans de prison.

Il venait de quitter Mazas pour Poissy, où il purgeait sa condamnation, quand sa femme avait été trouvée assassinée dans les conditions que j'ai dites.

Le crime du chemin de l'Orme-aux-Bœufs ne pouvait avoir pour mobile que la jalousie ou la vengeance. Ce n'était pas pour la voler qu'un misérable avait tué cette pierreuse dont le porte-monnaie était vide.

Je faisais donc rechercher Pauline Siller, ce qui n'était pas aussi facile qu'on le pense. Tout inscrite qu'elle soit, une fille publique

se cache à Paris sans beaucoup de peine, pour peu qu'elle change de nom et de quartier.

Et ces disparitions voulues sont assez fréquentes.

Mais le hasard, cette fois comme tant d'autres, vint à mon aide d'une façon assez curieuse.

Un témoin entendu à Saint-Ouen avait raconté qu'il avait vu, le soir du crime, deux hommes et deux femmes, dont une portait un petit chien blanc, descendre d'un fiacre. Ce témoin avait donné de la femme au chien blanc un signalement minutieux qui fut publié par les journaux.

On retrouva ces quatre personnes qui, y compris le chien, étaient absolument innocentes du crime de Saint-Ouen. Mais, chose assez fréquente, le signalement de la femme au chien blanc servit à arrêter les coupables.

Trois jours après le crime, M. Duponnois, commissaire de police du quartier Necker, un des plus dévoués et des plus sympathiques fonctionnaires de la Préfecture, fut averti par un indicateur qu'une femme dont le signalement « répondait absolument à celui de la femme au chien blanc » se trouvait rue Mademoiselle, dans un hôtel mal famé, en com-

pagnie de deux individus et d'un chien blanc.

Il me fit prévenir aussitôt, et envoya ses inspecteurs arrêter la femme et les deux hommes.

La femme, amenée devant le magistrat, déclara se nommer Scolastique-Pauline Siller, dite Berthe Guichard.

— Ah ! fort bien, fit M. Duponnois ; vous êtes l'ancienne maîtresse d'Alphonse Dolbeau qui vient d'être condamné pour vol !

La femme ne parut pas se troubler le moins du monde et répondit :

— En effet, je l'ai connu.

Le commissaire, qui savait que la Sûreté recherchait l'ancienne maîtresse de Dolbeau, était fixé.

De toute façon, la prise était bonne. On avait cette Pauline Siller, qui pourrait tout au moins donner d'utiles renseignements sur la femme de son amant... en admettant qu'elle ne fût pour rien dans l'affaire.

Les deux hommes, en honnêtes souteneurs qu'ils étaient, avaient essayé de résister à la police ; mais conduits au commissariat, ils restaient l'oreille basse et ne regimbaient plus.

— Moi, dit le plus jeune — presque un enfant, il n'avait pas dix-huit ans — moi, je ne

sais rien ; je me nomme Wegète et j'étais venu voir Latour.

L'autre, Latour, le type même du souteneur, s'était contenté de dire de son côté :

— J'sais rien.

M. Duponnois envoya aussitôt prévenir M. Couturier qui, depuis la veille, était chargé de l'instruction de l'affaire, en même temps qu'il dépêchait auprès de moi un second inspecteur.

CHAPITRE II

UN « COSTEL » (1)

Il était environ onze heures du matin quand j'arrivai avec le juge d'instruction au commissariat du quartier Necker.

Les commissariats sont rarement élégants à Paris : celui-ci, situé dans une vieille maison, sale, mal éclairée, était particulièrement triste.

Dans le bureau des inspecteurs, gardé par un gardien de la paix, un gaillard long et maigre chauffait ses énormes mains contre le poêle.

Type classique du voyou parisien, blême et presque imberbe, il semblait ressusciter Pierrot lui-même, personnage immortel créé

(1) Nom que se donnent entre eux les souteneurs dans leur argot.

par Debureau, mais Pierrot devenu souteneur et rôdeur.

D'un geste instinctif, il ramenait ses rouflaquettes le long de ses joues blafardes. Il grelottait de froid ou de peur et enfonçait sur ses oreilles sa casquette de soie poisseuse. Il semblait inquiet, préoccupé, et en même temps dans ses petits yeux gris passaient comme des éclairs de colère.

Affaissée sur un banc, de l'autre côté de la pièce, une grosse fille blonde, au jupon crotté, causait avec un agent tout en tournant machinalement le bout de son mouchoir entre ses doigts.

C'étaient la fille Siller et celui qui se faisait appeler Latour.

Un inspecteur nous dit que Wegète se trouvait chez le secrétaire, qui continuait à l'interroger.

Quand nous passâmes devant lui, l'homme n'ôta pas sa casquette et dit, d'une voix furieuse :

— J'ai faim, n. d. D... On arrête les gens et on ne leur f... même pas à « briffer ». J'ai faim ; qu'on me donne au moins du « bricheton ».

Un agent allait sortir pour acheter deux sous de pain, car l'usage veut qu'un inculpé

indigent ait droit à cette maigre pitance pendant le temps qu'il passe dans un commissariat. Je l'arrêtai d'un geste, et tirant de ma poche une pièce de deux francs, je lui donnai l'ordre d'aller chercher un repas complet chez le marchand de vin le plus voisin.

Le pierrot me regarda avec stupéfaction.

— Qu'est-ce que c'est que ce type-là ? demanda-t-il à l'agent quand je fus entré dans le cabinet du commissaire.

— Comment, tu ne le connais pas ? C'est le chef de la Sûreté !

Quelques minutes après, on introduisait l'homme aux rouflaquettes auprès de moi. Il dit tout de suite :

— C'est pas tout ça, je ne jabote pas ! pour parler ici, du flan ! Qu'on m'emmène à la Sûreté, je verrai ce que j'ai à faire.

M. Couturier avait l'habitude de faire ses instructions de concert avec moi. Il connaissait les résultats parfois surprenants de ce que l'on appelle la cuisine de la Sûreté (j'en ai longuement parlé dans mes *Mémoires*), il savait qu'il est presque impossible d'interroger un inculpé d'une façon utile dans un commissariat, encombré d'allants et de venants ; — il n'ignorait pas que les uniformes des gardiens de la paix produisent un effet parti-

culier sur les individus d'une certaine catégorie et leur donnent une méfiance invincible, les prédisposant peu aux confidences.

Il consentit à suspendre l'interrogatoire.

J'appelai alors deux de mes agents, et leur dis d'emmener l'homme à la Sûreté, dès qu'il aurait mangé.

En remontant en voiture avec le juge, je tirai ma montre et lui dis :

— Il est midi ; ce soir, à dix heures, je vous rapporterai les aveux les plus complets de l'inculpé. Aucun doute n'est possible : c'est lui qui a fait le coup et il le dira.

Dès ma rentrée quai des Orfèvres, je donnai à deux inspecteurs adroits l'ordre de ne pas quitter d'une seconde mon homme, de tâcher de lui tirer les vers du nez. Le soir, ils devaient dîner avec lui dans une pièce voisine de mon bureau.

Dans l'après-midi, je reçus les renseignements les plus précis sur le prétendu Latour, dont le vrai nom était Eugène Beaujean.

C'était un souteneur de la dernière espèce, ayant subi déjà un grand nombre de condamnations et passible de la relégation.

Le soir venu, après mon dîner, je descendis à mon bureau et passai dans la salle où se trouvait Beaujean.

Accoudé à une table, il semblait suivre mélancoliquement la fumée de sa cigarette et ne disait rien.

— Patron, fit tout bas un agent, il est muet comme une carpe. Non seulement il n'a rien avoué, mais il n'a pas laissé échapper vingt mots depuis tantôt.

— Levez-vous, Beaujean, dis-je alors, et venez dans mon cabinet.

Beaujean eut comme un moment d'hésitation ; puis, jetant sa cigarette d'un air décidé, il me suivit.

Je refermai la porte et nous restâmes seuls.

Je ne voudrais pas que le lecteur s'imaginât qu'il y avait là de ma part un acte d'excessive crânerie, et qu'il faut un grand courage pour rester en tête-à-tête avec un individu qu'on suppose être un assassin. D'abord l'habitude du métier fait que ce sont des choses auxquelles on ne pense même pas. Ensuite, il n'y a guère d'exemple que les criminels les plus audacieux aient tenté de sauter à la gorge d'un chef de la Sûreté et de l'étrangler. En dehors des anarchistes, ils sont bien rares, les assassins capables de l'énergie morale qu'il faut pour accomplir un acte semblable.

Enfin, un chef de la Sûreté a sous la main une série de boutons de sonnettes. Au moindre

geste que ferait un inculpé pour se jeter sur lui, il n'aurait qu'à toucher un de ces boutons et des agents accourraient.

— Allons, dis-je en m'asseyant devant mon bureau, prenez cette chaise et causons.

Et comme mon homme restait immobile, j'ajoutai :

— Vous pouvez parler maintenant, nous sommes seuls.

— Ah ! ben ! fit-il en levant les bras, faut pas me presser tant que cela.

Puis il ajouta, avec un accent intraduisible de voyou parisien :

— Croyez-vous donc qu'il soit si rigolo de donner sa tête à Deibler ?

— Vous n'y allez pas de main morte, vous ! répondis-je ; vous êtes gai, mon garçon ! Vous vous voyez déjà place de la Roquette ! Il ne faut pas penser à des choses comme cela.

— A quoi bon faire des « magnes » ? reprit Beaujean, haussant les épaules. On sait bien ce que c'est

Tout en causant, il avait pris une cigarette que je lui tendais, l'avait allumée et s'était assis sur une chaise en face de moi, se croisant les jambes.

— Eh bien, oui ! fit-il, j'y suis, j'ai joué, j'ai perdu. Je vais vous raconter l'histoire.

Et, de sa voix éraillée, s'arrêtant avec complaisance aux détails les plus horribles, il commença son affreux récit.

— D'abord, vous pouvez mettre Wegète en liberté ; il ne sait même pas ce que cela veut dire. Moi, c'est autre chose !

» Oui ! fit-il, c'est moi qui ai refroidi la « femme au Collignon ». Je lui en voulais.

» C'était elle qui m'avait fait lâcher par Amandine, ma maîtresse ; mais c'est Pauline qui m'y a poussé. Voilà comme ça s'est fait. Valentine Dolbeau était une rosse, qui avait vendu son mari et qui l'avait fait condamner. Moi, je la détestais, parce qu'elle était cause que, du jour au lendemain, je m'étais trouvé sans ressources.

» Amandine, ma môme, était une femme qui me gobait, et qui gagnait beaucoup de galette. Valentine, une peste, lui a monté la tête contre moi, et elle m'a plaqué le mois dernier.

» J'ai fait tout pour me remettre avec elle, mais cette canaille lui a fait croire que je la trompais avec une autre qui truque sur le boulevard des Batignolles. J'en étais là, j'avais du fiel plein le cœur, quand j'ai rencontré la Pauline, avenue de Clichy.

» — Alors, qu'elle m'a dit, c'est bien vrai

que t'es fâché avec ta gonzesse ? Un sale coup de cette sale Valentine ! Si tu avais un peu de cœur, en voilà une que tu refroidirais !

» —Merci, dis-je ; où il y a de la « butte », je ne marche plus.

» — Va donc, qu'elle me fait ; t'as du pipi dans les veines ! D'abord, c'est pas un crime de tuer une casserole, une bourrique qui a vendu son mari ! Moi, je veux le venger, le pauvre, parce que je l'aimais bien. Tout le monde sait que c'est elle qui l'a donné (1) ; il faut qu'on lui fasse passer le goût du pain. Je serai la femme du mec qui la crèvera. »

» Vous me comprenez, monsieur, je n'avais rien à me mettre sous la dent et Pauline est une travailleuse qui refilait jadis des quinze et vingt balles tous les soirs à Dolbeau, le mari de Valentine. La proposition était vraiment tentante.

» Et puis la Pauline est une fille qui fait honneur, quoi !

» Enfin, elle avait dit : « C'est pas un crime » de suriner une casserole. » Je me grattai la tête et répondis : « Vrai, tu consens à être ma » femme si je fais ce que tu veux ? »

(1) Dénoncé à la police.

» — Tu sais bien que je n'ai qu'une parole, m'a-t-elle répondu. Dès que je l'aurai vue morte, la sale bête, tu peux me prendre, je serai à toi.

» J'acceptai.

» Il fut entendu que Pauline se chargerait d'amener la Dolbeau dans un endroit où le coup se ferait sans que personne s'en doutât. Puis, elle me donna quarante ronds pour me permettre d'aller coucher quelque part. J'étais tout à fait « fauché ». Enfin, nous prîmes rendez-vous pour le lendemain minuit, avenue de Clichy.

» Voilà comment Pauline fait son truc. C'est une fille rangée, qui connaît son affaire dans les coins !

» Toute la journée elle turbine chez elle, rue Mademoiselle, là où les flics nous ont choppés. Elle est si gironde qu'elle a une clientèle très chouette, même des sous-officiers de cuirassiers et un charcutier de Vaugirard. Quand la nuit vient, elle prend l'omnibus Vaugirard-gare Saint-Lazare et elle repique à faire le truc boulevard des Batignolles et boulevard de Clichy. Là, elle rencontrait souvent la femme au Collignon, la Dolbeau, qui, toujours paresseuse, était dans la débine, quoiqu'elle fût assez gentille.

» Je ne sais pas bien comment que Pauline s'y est prise, car c'est une enjôleuse comme il n'y en a pas, mais ce qui est sûr, c'est qu'elle a décidé Valentine à venir coucher avec elle.

» D'abord, la Dolbeau avait toujours eu une espèce de béguin pour Pauline. Quand ils vivaient tous les trois ensemble, elle disait souvent à la Siller qu'elle l'aimait autant que son cocher ! C'est si drôle, les femmes, voyez-vous !

» Enfin, Valentine n'avait plus le sou ; il lui fallait coucher à la belle étoile, ce qui n'est pas gai dans cette saison. Je les trouvai donc toutes les deux au rendez-vous.

» Pour encourager la femme Dolbeau, Pauline, qui m'avait présenté comme son nouvel homme, nous offrit un gueuleton soigné chez un troquet de l'avenue de Clichy, deux litres et des huîtres.

» — Je te ferai signe quand le moment sera venu », m'avait glissé dans l'oreille mon enragée.

» Comme nous sortions, elle vit que j'étais pâle.

» — Tu vas pas flancher, au moins, qu'elle me dit. Alors, tu sais, tout est cassé !

» Ça me faisait bien quelque chose de refroidir une femme, même une « casserole »

comme la Dolbeau ; mais aussi la Pauline, c'était une riche affaire ! Un avenir, quoi ! Je pris mon courage à deux mains et je lui dis tout bas :

» — As pas peur, ça ira.

» Il était une heure du matin.

» Mais voilà-t-il pas qu'en arrivant près des fortifs, Valentine est prise de trac !

» — Tu sais bien que je demeure chez X..., passage Volney. X..., tu ne connais que ça, dit Pauline, celui qui te vend de l'encre quand tu écris à ton mari.

» Malgré tout, la Dolbeau n'était qu'à moitié rassurée ; mais, je vous l'ai déjà dit, elle n'avait pas un rotin dans sa poche, et, harassée de fatigue comme elle l'était, il fallait bien qu'elle couchât quelque part. »

A ce point de son récit, Beaujean s'arrêta comme épuisé.

Malgré tout son aplomb, sa voix commençait à s'étrangler. De grosses gouttes de sueur perlaient de son front. Il me demanda la permission de se verser un verre d'eau et prit la carafe qui était sur ma cheminée ; puis il ralluma une cigarette depuis longtemps éteinte. Après un long silence, il reprit d'une voix encore plus rauque et par instants presque étouffée :

— Pauline avait son idée, elle nous mena dans le chemin.

» — Dieu ! qu'il fait noir, s'écria Valentine, qui marchait devant, hâtant le pas.

» Pauline me poussa du coude et me dit :

» — V'là le moment, vas-y.

» Je pris mon courage à deux mains, je me jetai sur Valentine le couteau levé... et je la saisis à la gorge, par derrière... »

Ici, je fus obligé d'aider l'assassin de quelques questions.

Arrivé aux détails de son crime, il n'osait plus en révéler toute l'horreur. Néanmoins, cette faiblesse fut de courte durée.

— Bast ! reprit-il, haussant les épaules, geste qui lui était familier. J'y suis ! j'y suis ! Allons-y !

» Valentine brusquement s'était retournée et avait poussé un cri ; j'introduisis mon pouce dans la bouche, cherchant à lui tordre la langue ; mais elle me mordit si fort qu'en voulant me dégager, je lâchai mon couteau. Surmontant ma douleur et lui prenant le cou comme dans un étau, je renversai la gonzesse, je lui mis le genou sur la poitrine, je serrai... je serrai... jusqu'à ce que je visse ses yeux se tourner !...

» Elle avait encore de petits soubresauts,

comme les lapins à qui on vient de faire couic! Pauline lui passa un foulard pour la bâillonner et chercha à l'étrangler ; mais cette sacrée femelle n'était pas encore morte, les nerfs de son cou remuaient encore... Alors, pour en finir, je lui ai f... des coups de talon sur la gueule !... »

Je demande pardon aux lecteurs de la crudité des mots et de l'horreur des détails, mais ce réalisme ignoble est nécessaire pour montrer ce que sont les bas-fonds de la société.

J'ai même reculé devant certaines expressions d'argot... devant plusieurs aveux trop ignobles.

Beaujean avait repris tout son sang-froid ; il se complaisait dans les détails les plus odieux, et il ricanait tout en regardant machinalement le feu de la cheminée.

— Après, dit-il, nous essayâmes, Pauline et moi, de jeter le corps par-dessus le mur du cimetière. Impossible, le mur était trop haut ! Nous nous contentâmes de le passer par-dessus la haie.

» Mais la jupe s'étant accrochée aux épines, il fallut pousser, et, ma foi, je ne regardai pas si Valentine était tombée pile ou face. »

Il y avait un tel cynisme dans la façon

gouailleuse dont Beaujean finit ce récit que, malgré moi, je sentis un petit frisson me passer dans le dos.

— J'ai fini, reprit le misérable, j'ai vidé mon sac. La seule chose qui m'embête, c'est d'être obligé de dénoncer Pauline... mais du moment où je me mets à table, je ne puis pas être le seul invité.

Il fit une pause, ralluma une dernière fois sa cigarette et, avec un geste de voyou parisien sûr de son effet, il ajouta :

— Seulement, ne vous attendez pas à ce que la môme coupe dans le pont aussi facilement que moi ! Ce qu'elle va en faire du chichi !

Mais ce n'était point cela qui m'inquiétait. J'avais les aveux du principal assassin ; c'était l'essentiel !

Vivement, j'appelai un secrétaire et lui dictai le procès-verbal complet de ce qui venait de se passer. Beaujean ne fit aucune difficulté pour le signer. Cette formalité indispensable remplie, j'ordonnai d'introduire Pauline Siller.

Beaujean ne s'était pas trompé. La scène de la confrontation fut d'abord d'une violence abjecte.

— Misérable, non seulement tu es un men-

teur, lui jeta Pauline à la face, mais tu es encore le dernier des lâches !

Puis les nerfs de la femme reprirent le dessus. La fille éclata en sanglots et avoua.

— Il est bien temps de chialer maintenant, fit alors Beaujean, haussant toujours les épaules ; c'était avant qu'il fallait y aller du jus de mirettes !

Je regardai ma pendule, il était dix heures moins cinq... J'envoyai l'intéressant couple au Dépôt, et me hâtai de me rendre au bureau de M. Couturier, qui m'attendait.

Dix heures sonnaient à l'hôtel de la grosse tour... tout comme dans les romans 1830.

— Monsieur le juge, dis-je au magistrat, je vous apporte le procès-verbal des aveux — comme je vous l'avais promis, et vous serez assez aimable pour constater que je suis exact.

J'ai toujours eu la passion de l'exactitude.

On garda encore quelque temps Wegète et deux ou trois autres qui avaient eu le désagrément d'être soupçonnés par la justice et qui avaient des professions que la police aime à surveiller. Wegète était un souteneur, et X... non seulement vendait de l'encre sympathique à l'usage des familles des prisonniers, mais avait eu déjà comme recéleur une foule de désagréments.

L'instruction, très rapidement menée, confirma absolument la véracité des aveux de Beaujean.

Lui et la fille Siller furent seuls renvoyés aux assises ; ils étaient seuls coupables.

Le crime du chemin de l'Orme-aux-Bœufs, dans sa bestialité ignoble, est encore le drame immortel de la passion, c'est un drame d'amour.

Cela est vrai même pour l'être ignoble qu'était Beaujean. Quelques jours après ses aveux, j'eus l'occasion de le revoir, et lui demandai s'il n'avait pas de remords, s'il ne regrettait pas un crime aussi affreux. On aurait dit qu'il ne comprenait pas bien ce que je voulais lui dire.

— Des remords ! fit-il, en haussant les épaules. A quoi bon ? J'ai joué, j'ai perdu ! (C'était sa phrase.) Un homme ne doit rien regretter de ce qu'il a fait...

Puis, il s'arrêta, son front se plissa, et sous l'effort d'une pensée qu'il avait l'air de ne pouvoir pas bien formuler :

— Si pourtant, reprit-il, employant des mots d'argot que je n'ose pas reproduire, — si, m'sieu, il y a quelque chose que je regrette : c'est de n'avoir pas eu la Pauline ! Cela, voyez-vous, me rend malheureux, parce que j'ai été une poule mouillée.

Il employait une autre expression.

— Le coup fait, nous sommes partis ensemble et nous sommes rentrés à Paris, même qu'il était trois heures du matin quand je me suis lavé les mains dans la fontaine de la place Blanche.

— En voyant le sang rougir l'eau, le cœur m'a tourné ; j'avais plus de jambes pour rentrer rue Mademoiselle, chez Pauline. — J'avais pas le cœur à la bagatelle et j'ai pas même pensé à lui rappeler sa promesse... Le lendemain... elle et moi, nous avions trop le trac ! Ça prouve que je suis un imbécile. Comme ça, j'irai à la Butte sans avoir eu Pauline.

N'était-ce pas par amour que la fille Siller avait voulu venger son ancien amant ? Par amour aussi que la femme du cocher avait dénoncé son mari ? Bestiales, ignobles amours, sans doute, mais, malgré tout, un drame de passion très humain !

Les gens délicats s'étonneront que je nomme amour ces accouplements de brutes, ces unions de souteneurs et de pierreuses. C'est cependant le seul mot exact, et il ne faut pas croire que tout sentiment tendre soit banni de ce monde infâme.

Il vient parfois de si jolies fleurs sur le fumier !

L'épilogue de cette sinistre histoire fut la

condamnation à mort de Pauline et de Beaujean. Ils furent même deux fois condamnés à avoir la tête tranchée. La Cour de Cassation ayant cassé le premier jugement pour vice de forme, l'affaire revint devant les jurés de Versailles, qui ne jugèrent pas autrement que ceux de Paris.

Pendant les débats, Beaujean montra le même sang-froid que dans mon cabinet. Pauline Siller se contenta de pleurer. Mais l'incident marquant du procès fut la comparution comme témoin du cocher Dolbeau, le mari de la victime, celui dont Pauline avait voulu venger la condamnation.

On l'avait amené de Poissy, où il subissait sa peine, et il s'avança à la barre dans le costume gris des détenus. Sa déposition fut typique.

Il commença par faire à Pauline un signe amical, et se refusa de la façon la plus énergique à charger son ancienne maîtresse.

— Ma femme a bien travaillé pendant six mois après notre mariage, dit-il froidement; ensuite, elle s'est dérangée; alors je lui ai adjoint Pauline, qui est une travailleuse... elles ne se sont pas entendues. J'ai lâché ma femme!

Si Pauline avait été fidèle à son « Colli-

gnon », comme disait Beaujean, dans son argot voyou, Collignon lui aussi n'abandonnait pas sa môme dans le malheur !

Quand il sut que la peine de mort prononcée contre elle avait été commuée en celle des travaux forcés, il écrivit à l'administration pénitentiaire pour demander à l'épouser et à la suivre à la Nouvelle-Calédonie !

Si mes souvenirs sont exacts, il disait à peu près ceci : « C'est par amour pour moi que cette pauvre fille est devenue une criminelle ; je désire réparer dans la mesure du possible le mal que je lui ai fait. »

Beaujean, lui, porta sa tête à Deibler, comme il l'avait dit en commençant ses aveux. L'exécution eut lieu à Versailles, et il mourut très courageusement.

En descendant du fourgon, il aperçut une foule énorme qui se pressait sur la place, maintenue à grand'peine par un cordon de soldats. Il promena son regard à droite et à gauche, et s'écria avec son accent faubourien :

— Oh ! là, là ! Mince de poires, alors !

Quelques secondes après, il rendait à Dieu sa belle âme.

Le matin même de l'exécution de Beaujean, le directeur de la prison de Versailles entra dans la cellule de Pauline, et lui annonça que

sa peine était commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Elle eut un cri de joie :

— Oh! merci, monsieur; mais je savais bien qu'on ne voudrait pas couper le cou à une femme!

Puis, elle réfléchit une seconde, et, très bas, ajouta :

— Et lui... Eugène?

Et comme le directeur se taisait, devinant ce que voulait dire ce silence, elle murmura :

— Pauvre vieux! Pas de chance! Enfin!

Puis, reprenant son balai, elle se mit à balayer sa cellule.

Ce fut toute l'oraison funèbre du fameux « costel ».

CHAPITRE III

FILLES ET SOUTENEURS

La question des filles et des souteneurs est certainement une de celles qui à bon droit préoccupent le plus les législateurs et les philosophes. Il s'est même trouvé des chefs d'États et des fondateurs de religions, saint Louis et après lui Calvin, par exemple, qui rêvèrent de supprimer l'amour vénal.

Saint Louis ne fut pas imité par ses successeurs qui, au contraire, firent payer une taxe aux ribaudes. Quant à Calvin, il n'obtint pas un résultat plus sérieux. De son temps même il y avait des ribaudes, puisqu'il en fit marquer au fer rouge, et même quelque peu pendre, s'il m'en souvient bien. Et dans la cité qu'il a faite selon sa pensée, dans cette bonne ville

de Genève, où l'on respire encore un si pur parfum de calvinisme, l'an dernier on faisait un plébiscite, sur la question de savoir si l'on devait maintenir les maisons publiques. Une immense majorité a conservé ces asiles de l'amour vénal, garanti et autorisé par le gouvernement!

La vérité c'est que la Société est loin d'être parfaite, et que la prostitution, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est une de ces plaies qu'on ne guérit qu'en tuant le malade! S'il n'y avait pas d'acheteurs il n'y aurait pas de vendeuses d'amour, et s'il n'y avait pas de vendeuses d'amour il n'y aurait pas de souteneurs.

La race est ancienne; les gladiateurs de Rome recevaient les présents des courtisanes; au moyen âge, la cour des Miracles possédait des truands, habiles tireurs de laine, et protecteurs dévoués des ribaudes...

En réalité, les grands vices de l'humanité sont presque aussi vieux qu'elle-même.

N'empêche que dans la société actuelle le joli monde dont Beaujean était le type le plus complet, et le plus réussi, est devenu un danger!

A mesure que le nombre des filles augmentait, celui des souteneurs subissait naturellement la même progression.

Dans la troisième partie de ce livre, j'ex-

pliquerai les règles de proportion sociale qui relient de la façon la plus étroite ces deux classes de parias.

Ici je ne veux m'occuper que des souteneurs au point de vue criminel.

Ce n'était qu'une fille que Beaujean avait tuée ; il en est d'autres qui font mieux. Au début, le jeune malfaiteur se contente de dégringoler le « pante » (1) qui s'est laissé tomber par sa « marmite », cette sirène du boulevard extérieur ; mais bientôt il en arrive au coup du père François, qui n'est à peu près qu'un simulacre d'assassinat fait pour effrayer la victime, et, enfin, le carrière du misérable se termine place de la Roquette, à la suite d'un gros drame sensationnel.

Il y eut un moment où l'été, au bois de Boulogne et au bois de Vincennes, c'était comme une industrie.

Des filles s'embusquaient la nuit venue, et attiraient dans les fossés de pauvres vieux, de petits rentiers économes, qui se laissaient entraîner dans la Cythère des pauvres ; puis, le moment venu, les souteneurs s'élançaient, rouaient de coups les malheureux, et les dévalisaient.

(1) Dégringoler le pante !... terme d'argot des malfaiteurs qui veut dire : dévaliser quelqu'un.

Quand les clients de ces Dryades des forêts échappaient à la mort, ils se relevaient et rentraient chez eux, sans porter plainte, peu soucieux de donner leurs noms à la police. Mais il arriva aussi qu'on retrouva des cadavres !

Enfin, c'est incontestablement parmi les souteneurs, surtout parmi les jeunes, les blancs-becs comme Beaujean, que se recrute le plus grand nombre des assassins. Dans l'ombre où se cache le criminel de profession, presque toujours se profilent les trois ponts de la casquette de soie du souteneur.

Le « protecteur de la fille » ne spécule pas sur elle comme on pourrait le croire ; il veut que sa maîtresse le nourrisse largement, quand il n'a rien ; mais dès qu'il travaille, c'est-à-dire qu'il tue ou vole, alors c'est lui qui donne avec une prodigalité de grand seigneur, et dans le taudis de la fille tombent les belles robes et les bijoux.

Cela, du reste, la plupart du temps, n'a d'autre résultat que de la faire poursuivre par la justice comme recéleuse. — Je me hâte d'ajouter que les poursuites de ce genre m'ont paru souvent injustes. — Ces malheureuses ne peuvent avoir que des idées très rudimentaires sur la morale! Une d'entre

elles, inculpée du recel d'une montre volée par son amant, me disait :

— J'ai pas pensé à lui demander son état civil, à c'te montre !

Toujours, je l'avoue, j'ai été très large pour les pauvres créatures arrêtées dans ces conditions, et je ne les impliquais dans les affaires où figuraient leurs amants que si leur culpabilité était bien démontrée, et consciente ! La plupart des magistrats parisiens partageaient, du reste, mes idées à ce sujet.

Ne sont-elles pas toujours les victimes? Il faut qu'elles donnent à leur souteneur tout ce qu'elles ont, et quand elles reçoivent de lui un bijou ou une robe, elles s'en vont en prison comme recéleuses !

Ils sont rares les souteneurs timides, qui prennent discrètement sous le chandelier la pièce que la femme y a mise à leur intention.

D'ordinaire, les choses se passent plus brutalement.

— Allons, fait l'homme, t'as turbiné, donne ton pèse (argent), ou je te cogne !

— Mais, murmure la femme, le temps était si mauvais ! je n'ai pas rencontré un seul *pante !*

— J'ai de la méfiance, fait l'homme.

Et il fouille dans les poches de la malheureuse, et jusque dans ses bas !

A côté de cela il y a des tendresses étranges entre ces misérables. — Il est rare qu'un souteneur, s'il a gagné au cabaret, ne rapporte pas à sa môme un bouquet de violettes de deux sous. J'ai raconté, dans mes mémoires, qu'un bandit de grand chemin, un chef de bande nommé Fumigo, spontanément m'avait avoué tous ses crimes, et avait fait avouer ses complices, uniquement par reconnaissance — parce que j'avais fait remettre sa maîtresse en liberté, ne voulant pas justement l'inculper comme recéleuse.

Mais, malgré ce côté sentimental, malgré cette jolie petite fleur bleue, le souteneur de barrière n'en est pas moins un danger très réel. Je crois qu'en faisant le tour des fortifs, comme on dit dans ce joli monde, on en trouverait bien quelques milliers, sans compter ceux qui sont en villégiature à Mazas — ou dans les centrales. — Le plus grand nombre n'est même pas comme le ruffian napolitain paresseux et indolent, qui se laisse vivre avec l'argent des femmes dans un doux *farniente*. Le souteneur parisien est prêt à tous les mauvais coups.

M. Lozé, quand il était Préfet de police, voulut délivrer la capitale de la plus grande partie de cette population dangereuse. — Il me

chargea de cette besogne qui n'était pas précisément facile ; il s'agissait d'appliquer sérieusement la loi de 1885 qui punit l'homme qui, sur la voie publique, favorise la prostitution.

On m'avait demandé de fournir des souteneurs à la justice. — A la tête d'une brigade d'une vingtaine d'agents, je fis des descentes dans les garnis interlopes, et des rafles sur la voie publique. J'arrêtai 500 souteneurs environ ; 75 seulement restèrent dans les mailles de la justice, et encore, 25 d'entre eux environ furent condamnés pour des délits à côté, le port d'armes prohibées notamment.

Les autres ne tombaient pas sous le coup de la loi, qui est très précise, et ne frappe que le souteneur qui est pris en flagrant délit sur la *voie publique*.

Ainsi les souteneurs des filles de maisons publiques ne rentrant pas dans la catégorie prévue — nous étions obligés de les relâcher avant même de les envoyer au Parquet. — Ces roublards, — dont quelques-uns sans doute avaient dû consulter des avocats, — savaient si bien qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'à peine arrêtés ils s'empressaient de me dire :

— Vous savez, monsieur le chef de la Sûreté, ma maîtresse à moi est Marie, la grande frisée, du 307 de Vaugirard ou du 409 de Grenelle.

Il fallait, pour que les juges pussent condamner, que l'homme eût été pris en quelque sorte en flagrant délit, surveillant les allées et venues de la fille qu'il protégeait.

Ce n'était pas très commode. Tous ceux qui furent arrêtés dans les cafés, les débits de vin où se réunit d'ordinaire le *gratin* des boulevards extérieurs, durent être remis en liberté. Cela ne comptait pas !

Mais ce fût une époque bien mouvementée de ma vie, et qui me rappelait vaguement les grandes chasses aux fauves ou aux Indiens de ma jeunesse. Que de bagarres, bon Dieu ! à Montmartre ou à Ménilmontant ! Quand à la fermeture de certains cafés nous nous présentions pour prendre dans un seul coup de filet les aquatiques consommateurs, les choses le plus souvent n'allaient pas toutes seules, et il ne fallait pas être avare de coups de poing ou de bourrades.

Je me souviens même qu'une fois, rue Pigalle, nous dûmes battre en retraite devant une véritable émeute.

Aux coups de sifflet spéciaux des souteneurs en danger, de tous côtés les camarades étaient venus à leur secours, et les gardiens de la paix, peu nombreux à cette heure-là, avaient été beaucoup plus lents.

CHAPITRE IV

UNE DESCENTE DE GARNIS

Ce qui pourtant reste dans mes souvenirs le plus vivant, ce sont les innombrables descentes nocturnes que nous fîmes à ce moment-là, dans les garnis louches où nous savions trouver le gibier cherché.

Dans les environs des halles surtout, nous nous livrâmes à quelques opérations de ce genre particulièrement pittoresques.

Sur les deux ou trois heures du matin, j'arrivais, ceint de mon écharpe et suivi de quelques-uns de mes agents, pendant que des gardiens de la paix en uniforme gardaient les portes.

Au premier coup de sonnette, j'entendais un juron, puis une voix grogneuse demandait :

— Qui est là ?

— Le chef de la Sûreté !

Aussitôt éclatait une exclamation cambronnesque et je voyais apparaître devant moi, la figure bouleversée, nu-pieds, en chemise, le patron de la maison, qui dans son trouble n'avait pas même pris le temps de passer une culotte.

Le malheureux sans doute, à ce moment, voyait avec terreur flamboyer au-dessus de ma tête une auréole de contraventions. Dans sa mémoire il repassait déjà tous les couples non inscrits que j'allais surprendre dans les chambres.

Il en fut un, électeur influent, qui dans la journée recevait avec l'orgueil d'un gros monsieur le conseiller municipal ou le député venant solliciter son appui, et que je ne pouvais décider à mettre un pantalon et des pantoufles la nuit où je survins très à l'improviste dans son établissement. Dans son trouble il voulait absolument m'accompagner en bannière dans ma visite, et nu-pieds, la chandelle à la main.

— Est-ce donc pour faire amende honorable ? lui demandai-je.

. . . .

Cependant quelqu'un a crié :

— C'est la police !

Et dans la maison endormie, dans l'ombre des couloirs où l'humidité suinte des murs, et où de-ci de-là un bec de gaz brûle en veilleuse, c'est un bruit de portes qui claquent, une galopade affolée d'hommes et de femmes, promenant des chandelles et poussant des cris et des jurons.

Mais à chaque étage des agents sont montés, forçant les couples à réintégrer leurs gîtes. Les chandelles dansent une sarabande fantastique dans l'escalier. A travers les portes entre-bâillées se montrent des femmes à demi nues, ne pensant guère à retenir la chemise qui glisse de leurs épaules.

En même temps, une odeur âcre et forte vous monte à la gorge et vous fait tousser...

Mais il faut procéder par ordre. Un agent a pris le livre et me suit.

Commençons par le « train de plaisir ». On appelle ainsi en argot de police la chambre réservée, dans les hôtels de cet ordre, aux amours anonymes d'une heure ou d'une nuit.

Bien entendu ces locataires-là ne sont pas inscrits.

Oh ! la tête de l'homme quand j'entre dans la chambre en désordre. Petit rentier, petit employé, obligé de ne sacrifier qu'aux

Vénus économiques, ou vieux vicieux affriandé par les épices de la basse prostitution, il n'a pas encore eu le temps de s'habiller ; mais vite il a passé ses bottines, se sentant plus solide.

Qu'il lui en coûte de donner son nom !

— Monsieur le commissaire, je vous en supplie, pas de scandale ! Si ma femme venait à savoir... je serais perdu.

La femme, elle, a l'habitude de ces choses ; elle a fait son petit baluchon, roulé son corset dans un journal — pour aller finir la nuit au violon.

Quant à l'hôtelier, il blêmit, en recevant ce triple coup en pleine poitrine :

— Trois contraventions. Une pour madame, une pour monsieur, la troisième pour réception habituelle de filles de débauche.

Et la promenade continue, à travers les chambres empuantées, dans une buée qui se dégage de tous les corps alourdis par le premier sommeil.

Là, c'est une cuisinière et un valet de chambre qui tous deux logent dans l'appartement de leurs maîtres respectifs.

Les jours de sortie, les jours d'amour, ils s'en vont chercher au hasard l'hospitalité d'un hôtel meublé pas cher ; car si l'homme est auvergnat la femme est normande, et tous

deux ont une passion égale pour le bas de laine.

Aux heures de tendresses, ils rêvent d'un petit bouchon dans la banlieue parisienne où l'on serait enfin maître chez soi.

Quelle détresse chez ces malheureux quand il faut qu'ils donnent des explications, que l'homme exhibe les papiers de son portefeuille, que la femme donne son nom ! Elle tombe à genoux :

— Je vous en supplie, monsieur le commissaire, que mon maître ne sache pas !...

Et dans sa terreur des mots lui échappent :

— Si monsieur savait, je crois qu'il me tuerait !

— Comment ? fait le valet de chambre suffocant de colère.

Je les renvoie tous deux, mais avant que la porte ne soit refermée, j'entends l'homme qui injurie sa maîtresse, « assez salope pour coucher avec son patron » !

Plus loin, c'est une fille et son souteneur... En route pour le Dépôt !

Tout se trouve dans ces descentes nocturnes, même des ménages réguliers, qui ont passé devant le maire, parfois même devant le curé, qui travaillent pour gagner leur vie, et n'exercent que des métiers très avouables. De braves

gens, très souvent, mais flemmes, insouciants, vivant au jour le jour, n'ayant jamais l'énergie suffisante pour mettre de côté, sur la paie de chaque semaine, l'argent nécessaire à l'achat d'un petit mobilier...

Au moment où je termine la revue des chambres, un agent placé à la surveillance du bureau monte vivement, poussant devant lui la femme du maître d'hôtel.

— Patron, dit-il, j'ai pris madame en flagrant délit... Pendant que j'avais le dos tourné, elle essayait de faire de fausses fiches, pour les locataires qui ne sont pas inscrits.

La peur des contraventions pousse à ces supercheries, grosses et petites...

Je faisais la grosse voix, je roulais des yeux féroces, mais, en réalité, je plaignais plutôt le sort de ces pauvres gens.

Les trois quarts des logeurs de Paris sont, sans qu'on s'en doute, de pauvres diables victimes d'une situation particulière. Presque tous sont de braves gens de province, venus à Paris pour prendre un fonds. On leur offre un petit hôtel assez bon marché, bien achalandé, dit-on ; une occasion, quoi ! Ils se hâtent d'acheter et de payer. Au bout de huit jours, ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent gagner d'argent qu'avec le casuel de l'amour banal. D'a-

bord, avec indignation, ils refusent de continuer les trafics de ceux qui leur ont vendu la maison; puis, quand ils voient le spectre de la faillite monter, monter à l'horizon... ils se résignent à perdre leurs scrupules, et à fermer les yeux.

Plus tard quand ils veulent vendre, ils usent de la même supercherie et ils trompent leurs successeurs, comme ils ont été trompés eux-mêmes... « On m'a roulé, je peux bien en rouler un autre. » L'éternelle morale du ricochet qui perpétue les petites rosseries, et en fait commettre à des gens que la nature n'y avait nullement préparés.

Et puis il y a vraiment de trop grandes inégalités entre le traitement des logeurs des différents quartiers ; comme entre celui des cafés de bas étage et celui des restaurants de nuit, où des filles simplement plus fardées que les autres, et mieux habillées, transforment le cabinet particulier en chambre d'hôtel meublé.

J'ai toujours trouvé que la plus monstrueuse injustice de la société moderne, est que toujours et partout ce soient les pauvres qui écopent, comme on dit dans l'argot du monde particulier qui nous occupe.

Au moment où je poursuivais les souteneurs,

je fis même scandale en allant faire des descentes dans quelques maisons meublées du VIIIe et du IXe arrondissements, où l'on n'était point habitué à voir la police arriver inopinément.

Pendant une de ces rafles, il m'arriva une aventure assez curieuse. Dans une chambre d'un petit hôtel meublé de troisième catégorie, mais tenu très proprement, je trouvai une marquise authentique, dont le mari tenait une situation assez en vue, — en compagnie d'un calicot du Louvre ou du Bon Marché !

La dame avait eu un caprice en achetant des chemises et des bas… la chose est même beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit, — et j'en parlerai plus longuement dans la seconde partie de cet ouvrage.

N'allez pas vous imaginer que la marquise si singulièrement rencontrée fût une douairière, vieille et laide.

C'était au contraire une très belle créature, ayant à peine dépassé la trentaine ; et comme, pour être chef de la Sûreté, on n'en est pas moins homme, j'admirai fort la ligne très pure de ses épaules, quand j'entrai dans la chambre.

Encore une que je vis désespérée et suppliante ! La visite de l'hôtel était finie, et je

sortais, quand je me sentis saisi au passage par une main de femme. C'était la pauvre marquise qui m'avait attendu, pour me supplier encore de ne pas faire figurer son nom dans mon rapport.

Je rassurai la pauvre femme, en lui disant que je ne m'occupais guère des amoureux, et que j'avais l'habitude d'oublier tout ce que je voyais dans cet ordre d'idées; que les visites des garnis avaient pour but de surveiller les souteneurs et les logeurs, et non les femmes qui trompent leurs maris.

Le couple adultère s'en alla réconforté.

Vous allez me demander pourquoi ces descentes de police chez les logeurs; pourquoi on envoie au dépôt les filles et leurs souteneurs qui y ont passé la nuit; pourquoi les autres couples, gens paisibles, avaient un trac énorme de la police, alors qu'on ne faisait rien que de procéder à quelques formalités sans importance.

Le drame que je viens de raconter, et ceux que je détaillerai au cours de cet ouvrage, feront comprendre au lecteur qu'il est utile de temps en temps de nettoyer les écuries d'Augias et que ces coups de balai sont de temps en temps nécessaires à la salubrité et à la sécurité publiques.

Il y a bien par-ci par-là quelques êtres inoffensifs qu'un arbitraire policier dérange ; mais en définitive, une fois la police partie, ces couples se recouchent, et seul, le gibier de Mazas ou de Saint-Lazare reste entre les mains de l'autorité.

Du reste, le vieux dicton populaire doit servir d'excuse au côté arbitraire de ces opérations : « On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. »

Mais pour en revenir à la chasse que je fis aux souteneurs, je dois dire que non seulement les résultats furent minces, eu égard au grand effort, mais que nous dûmes nous arrêter.

La loi de 1885 était impuissante. Depuis, on a essayé de la modifier, et jusqu'ici on n'y est point encore parvenu. Le problème est d'ailleurs d'une solution bien difficile, j'allais dire impossible. Car, sur un sujet aussi délicat, comment armer la police d'une façon effective sans laisser la porte ouverte à l'arbitraire, et par conséquent à tous les abus ?

En réalité, donc, toutes les tentatives pour supprimer un mal social aussi dangereux sont restées vaines. Je n'aurai pas la suffisance de prétendre trouver un remède, quand les plus éminents d'entre les magistrats, quand

ceux-là même qui sont les lauréats de l'Académie, comme M. Guyot, et ont exercé pendant de bien longues années les fonctions de juge d'instruction, ne peuvent qu'avouer leur impuissance.

M. Guyot ne voit d'autres moyens de retirer de la circulation les souteneurs dangereux et leurs douces compagnes, que de les mettre en prison ; mais d'un autre côté il déclare !

« Étant admis, et je crois que la démonstration n'est plus à faire, que les prisons rendent les coupables plus mauvais, il faut les y mettre le moins possible. »

Je ne suis ni un philosophe, ni un criminaliste, comme tous ceux qui s'occupent de ces graves questions ; mais j'estime que la pensée humanitaire que je viens de reproduire est juste, et que dans une très large mesure la répression est impuissante.

A moins de prendre dans Paris un millier d'individus, et de les supprimer par le procédé cher à Carrier ou par toute autre exécution sommaire, la société ne peut guérir par la répression les ulcères qui la rongent. Les impitoyables tournent et tourneront toujours dans le même cercle vicieux.

Il y a d'autres problèmes maintenant qu'il faudra que nos enfants résolvent !

Au lieu de ne songer qu'à pallier le mal, on finira peut-être par comprendre qu'il vaut mieux en supprimer les causes. On songera à faire un état social meilleur, où la misère ne sera plus qu'une exception...

Et pour tous ces misérables, hommes et femmes, rôdeurs et rôdeuses, il se pose aussi une terrible question de responsabilité, bien plus sérieuse à mon avis que la question d'hypnotisme dans l'affaire Gouffé et dans d'autres.

Quand j'étais au collège, on m'a appris qu'un philosophe célèbre, nommé Helvétius, avait dit quelque part : « L'inégalité des esprits est due à l'influence de l'éducation. » Sans remonter à l'encyclopédie, de nos jours le docteur Magnan, qui dirigea Sainte-Anne, et fut certainement un des savants connaissant le mieux les questions d'anthropologie criminelle, a écrit :

« L'individu moral n'est pas prédisposé au crime ; s'il devient criminel, criminel d'occasion aussi bien que d'habitude, il le devient sous l'influence d'une passion ou d'une éducation vicieuse. »

Soupçonnez-vous quelle éducation ont ces petits malheureux qui poussent dans des grabats infects, où ils voient leur père violer leur sœur, ou leur mère leur apprendre à voler ?

Quels sentiments moraux peuvent avoir ces bouquetières de dix ans qui traînent sur les boulevards leurs jupons crottés et leurs œillades maladroites, et qui, quand elles rentrent le soir, sont rouées de coups par leurs parents si la recette est mauvaise? Et les miséreux que leur mère a allaités à Saint-Lazare, pendant que le père était au bagne? Il y a des héritages de crime, comme il y a des héritages d'honneur.

Après tout, en dehors des fous, en dehors des malheureux auxquels la nature a fait un cerveau déformé, pourquoi l'homme serait-il méchant, si ses semblables ne lui donnaient pas l'exemple de la méchanceté?

Quel idéal leur donnez-vous, à ces déshérités, pour les soutenir?

J'ai déjà dit que je ne voudrais pas être appelé le saint Vincent de Paul des coquins; pourtant, j'ai toujours eu une pitié involontaire, quand j'ai mis la main sur un de ces êtres poursuivi dès sa naissance par une fatalité, plus terrible que l'Ananké des tragédies grecques, un de ces pauvres diables qui, après avoir épelé chez ses parents le manuel du parfait voleur, s'est perfectionné dans une maison de correction, et a passé son baccalauréat à Mazas!

Est-ce donc leur faute à ces misérables, si leurs passions n'ont pas l'élégance et l'hypocrisie des nôtres ?

N'est-il pas d'une sentimentalité touchante ce bout de lettre d'une fille à son souteneur, que trouva à Saint-Lazare un juge d'instruction :

« Dans cette cellule où languit mon amour, loin de toi que j'adore, je gémis et je souffre. »

Tout cela n'enlève rien au danger des souteneurs, et à la nécessité pour la police de surveiller étroitement cette armée du crime, voire même à chercher le moyen pratique d'en débarrasser la capitale...

Mais si tout le monde avait une compréhension plus nette des devoirs sociaux, si ceux-là mêmes qui en parlent le plus souvent voulaient penser un peu plus à faire passer dans la pratique du gouvernement et de la justice, oh ! pas une chose impossible, seulement les préceptes de l'Évangile, peut-être arriverait-on pour l'avenir, sinon à supprimer le mal, du moins à le circonscrire.

CHAPITRE V

OU MÈNE LA JALOUSIE

Une des observations les plus curieuses qu'il est permis de faire encore dans ce monde des filles et des souteneurs, c'est la violence des passions de tous ces misérables, violence souvent presque sauvage et en tout point semblable aux passions des peuples primitifs, ignorant encore les bienfaits et les infamies des civilisations compliquées.

La jalousie, par exemple, tient dans leurs amours une place énorme. Le souteneur qui fait *la planque* pour voir si sa femme travaille bien, et sourit avec assez de grâce aux clients, devient d'une jalousie féroce dès que sa *marmite* fait semblant de vouloir se donner à un autre souteneur.

Au fond, c'est toujours le même état psychologique que celui d'Eyraud, admettant fort bien que Gabrielle Bompard eût des amants qui la payaient, mais devenant fou de jalousie, au point de m'écrire, de se dénoncer en quelque sorte, dès que sa maîtresse s'avisa d'aimer M. K........

On ramassa un matin, derrière Saint-Vincent-de-Paul, le corps d'un souteneur criblé de coups de couteau. Il avait commis l'imprudence de boire dans le verre de la maîtresse d'un de ses copains, par manière de bravade. Un duel féroce au couteau avait eu lieu entre les deux mâles. Le buveur trop galant était tombé raide mort; l'autre avait pu rentrer chez la femelle cause de tout et n'avait pas tardé à y rendre l'âme à son tour.

La jalousie, c'est encore le sentiment dont se servaient les policiers et les magistrats de la vieille école, d'une école dont je ne suis pas, quand ils voulaient obtenir d'une femme l'aveu des crimes de son amant.

Combien de fois n'a-t-on pas fait dire... même des contre-vérités? Un commissaire de police, dans une grave affaire d'assassinat, avait démontré à la maîtresse du souteneur qu'il soupçonnait que son amant la trompait. Alors elle avoua tout — mais il fallut bien

confronter l'homme et la femme. — D'abord, ce fut une dispute ignoble; tout à coup, la fille, prise d'une crise de larmes, tomba aux genoux de son amant, disant : « Pardonne-moi tous ces mensonges. C'était pour aller avec toi à la Nouvelle, pour que tu ne puisses plus me quitter. » Devant cette rétractation de la femme, il fut impossible de condamner l'homme...

La jalousie est, de toutes les passions humaines, celle qui a le plus grand nombre de crimes à son actif. Et c'est parmi cette classe de souteneurs qui, au premier abord, semble-t-il, devraient n'avoir pas à souffrir de cette faiblesse, que la jalousie est la plus féroce.

L'histoire de Kaps, à cet égard, est typique; je ne sais pas de monographie plus saisissante du boulevard extérieur.

Une nuit de mars 1889, dans un bouge de barrière, les agents ramassèrent le cadavre d'une fille publique, nommée Léontine. On arrêta presque immédiatement son souteneur, qui avoua avoir tiré un coup de revolver sur sa maîtresse.

La balle avait frappé la malheureuse dans la tempe, et la mort avait été instantanée.

L'affaire semblait des plus simples : le souteneur, un nommé Kaps, un gamin de dix-

neuf ans, le même type que Beaujean, pâle, maigre, presque imberbe, les cheveux collés aux tempes en rouflaquettes, s'était contenté de dire qu'après s'être disputé plusieurs heures avec son amie, exaspéré, il avait pris son revolver et l'avait tuée.

L'instruction paraissait devoir être courte ; le juge ne s'occupait guère que d'établir la préméditation, qui, d'ailleurs, en l'espèce, n'avait pas une grande importance ; il était clair que ce mauvais gamin n'avait pas un intérêt sérieux à tuer la femme qui le faisait vivre. « Sa marmite dorée, sa poule aux œufs d'or », comme me dit un jour un souteneur qui avait de la littérature.

Kaps, en outre, était d'une docilité extrême envers le magistrat. Il se serait bien gardé de refuser de répondre à une question.

A Mazas, Kaps passait aussi pour un des détenus les plus obéissants ; les geôliers avaient des douceurs pour lui, le consolant quand il revenait de l'instruction, en lui disant :

— Bast ! Vous n'en mourrez pas pour cette fois : il paraît qu'on est très bien en Nouvelle-Calédonie.

Enfin, un jour, très respectueusement, il demanda au juge de faire assigner comme

témoin une fille Sophie, qui avait été l'amie intime de sa maîtresse, et qui savait quelles tendresses il avait eues pour la femme qu'il avait tuée dans un moment d'égarement. Il supplia même le juge de le confronter avec elle, afin qu'aucun doute ne fût plus possible.

La demande était si naturelle que le magistrat, dans un excellent sentiment d'humanité, fit ce que demandait l'inculpé.

Un après-midi, on introduisit Kaps dans le cabinet du juge, où se trouvait déjà Sophie, laquelle, d'ailleurs, loin de donner sur lui de bons renseignements, avait déjà dit que c'était le dernier des bandits.

Kaps, souriant d'un mauvais sourire, s'avança vers la femme comme pour lui dire bonjour, mais tenant soigneusement sa main droite dans la poche de son veston.

Tout à coup, il bondit sur la malheureuse, et, avant que le garde eût pu l'arrêter, il avait frappé Sophie avec l'arme qu'il tenait cachée.

Un flot de sang avait jailli. On crut un instant que la fille, qui n'était qu'évanouie, était morte. Fort heureusement, le coup avait dévié et ne l'avait blessée qu'à l'épaule.

Kaps, d'une force herculéenne, sous son

apparence grêle de voyou parisien, avait notamment des mains extraordinaires, rappelant celles de Troppmann. Elles étaient démesurément longues et larges, et la dernière phalange du pouce s'élargissait en forme de spatule.

C'étaient de véritables étaux !

Donc Kaps se démenait, saisi par le garde, et bientôt celui-ci, malgré l'aide du greffier, s'avoua impuissant à maîtriser ce gringalet, qui déjà l'étranglait.

— Laissez-moi ! criait le souteneur ; il faut que je la crève. C'est à cause de ce veau que j'ai décollé l'autre !

D'autres gardes accoururent ; on lui passa le cabriolet et il fut bien obligé de se tenir tranquille.

Naturellement, le juge voulut savoir la raison de cette haine et de cet assassinat soigneusement prémédité ; car Kaps, avec une patience extraordinaire, était parvenu à fabriquer son arme à Mazas. Il avait défait un boulon de son lit de fer, et, pendant des jours et des jours, il l'avait aiguisé sur une pierre... jusqu'à ce qu'il fût suffisamment pointu.

D'abord, l'homme ne voulut rien dire. Puis, peu à peu, sa haine étant trop forte, il finit par parler. Il avait besoin de crier à quel point

il détestait cette créature, et quelle était son infamie !

Alors, il raconta que cette Sophie était une vilaine femme qui avait des goûts contre nature, une Sapho du ruisseau, qui avait perdu sa Léontine.

C'était à cause de cette misérable qu'il avait tué la malheureuse, par jalousie, par colère.

Il expliqua ensuite la théorie des souteneurs sur l'amour. Théorie, du reste, qui a un grand succès non seulement aux boulevards extérieurs, mais encore sur le boulevard des Italiens, chez tous les hommes qui ont des maîtresses pourvues d'amants ou même des maris plus riches que le petit homme chéri.

Que pouvaient lui faire tous les clients qui achetaient les faveurs de sa Léontine ? A ceux-là elle ne donnait qu'une illusion de l'amour ; et c'était par amour pour lui, pour lui donner de l'argent, qu'elle se livrait à ces hommes... tandis que l'autre, l'infâme, elle lui avait volé les tendresses, les baisers, auxquels seul il avait droit.

La jalousie, d'après lui, l'avait, seule, décidé à tuer sa maîtresse, et c'était encore ce même sentiment qui l'avait poussé à fabriquer

une arme pour tuer cette Sophie qui lui avait pris tout son bonheur.

Mais, à partir de ce moment, Kaps changea tout à coup d'attitude. Lui, si calme avant son dernier crime, avant sa tentative d'assassinat sur la femme qui avait été l'amie intime de sa maîtresse, devint sombre, agité.

Il insultait les gardiens de Mazas et un jour, en entrant chez le juge, il dit avec colère :

— Le garde vient de me serrer le cabriolet, c'est un misérable !

Et avant que le municipal eût pu lui remettre cet utile cabriolet, Kaps, saisissant un flambeau qui se trouvait sur la cheminée, le lui lança à la tête.

Une fièvre particulière semblait s'être emparée de ce gamin criminel. Il était devenu brutal, grossier.

Enfin, un jour, il dit au juge :

— Tenez, vous ne savez rien sur mon compte ! C'est moi qui, il y a quatre ans, ai tué le père V...

En effet, quatre ans auparavant, un vieil ouvrier imprimeur de ce nom avait été étranglé et dévalisé dans sa chambre.

Ce crime avait été accompli dans des condi-

tions ignobles, le vieil ouvrier ayant les mœurs les moins recommandables.

Bien que la police sût parfaitement à quelle catégorie spéciale appartenaient les assassins, il avait été impossible de les découvrir. Le père V... avait racolé dans la rue deux vilains gamins, deux hommes-filles... Longtemps on avait cherché et vainement.

Tout d'abord, le juge crut que Kaps, désirant conserver le plus longtemps possible les petites douceurs que la justice réserve aux prévenus, se moquait agréablement de lui ; mais le jeune assassin donna une description si exacte du logement du père V..., il détailla avec une précision telle la façon dont le vieux sadique avait été tué, que l'on dut ouvrir une instruction sérieuse, et que bientôt il ne fut plus douteux que le jeune souteneur avait dit la vérité.

Une voisine du père V... le reconnut positivement pour un des jeunes gens que le vieux amenait chez lui.

Enfin, on finit par retrouver sur les habitudes du jeune gredin des détails si précis, qu'il fut clairement établi que, comme les filles publiques dont il était le souteneur, il faisait commerce de son corps ; donc, double profit.

On peut dire que celui-là était l'incarnation même du mal ! Et la nature l'avait si bien préparé au crime, que chez lui la meilleure éducation n'aurait pu modifier ses instincts de bête méchante.

Il avait, il est vrai, grandi comme la plupart de ses pareils dans la boue des boulevards extérieurs, n'ayant guère sous les yeux d'autres exemples que les mauvais coups faits par ses camarades.

Son instruction criminelle avait marché très vite, si vite, qu'à dix ans on le mettait dans une maison de correction, c'est-à-dire dans l'école d'apprentissage du crime.

Quand il fut libéré, il était déjà complètement perverti. Quelques jours après sa sortie, il se faisait condamner pour vol et peu à peu son casier judiciaire se remplit.

Enfin il pensa profiter des habitudes vicieuses et ignobles contractées en prison et en maison de correction.

Il devint un de ces petits prostitués mâles, « fleurs fauchées », comme a dit un poète qui osa mettre en vers les amours contre nature.

Kaps ! Ah ! celui-là était bien à lui seul toute la lyre !

En lui se résumaient toutes les infamies.

Et pourtant, en cet être, que la nature elle-même avait fait vil et odieux, il y avait un coin de passion étrange... Il avait aimé sa Léontine en sauvage, mais il l'avait aimée...

Sur ses bras, il s'était fait tatouer deux pensées et le nom de sa maîtresse. Il l'avait même aimée au point d'avoir vis-à-vis d'elle ce besoin de confidences qui perd les criminels.

Un beau jour, il lui avait raconté le crime qu'il avait commis, et depuis cette imprudence, toutes les fois qu'il la battait, Léontine lui disait :

— Prends garde, je vais te dénoncer.

Quand tous ces détails furent connus, il fut facile de reconstituer la scène du crime, la querelle qui avait précédé l'assassinat de la malheureuse Léontine.

Kaps lui reprochait l'affection qui l'unissait à Sophie-Sapho, oubliant qu'il était lui-même un antiphysique.

La femme violente et mauvaise, en ce moment-là tout entière à son vice, lui répondait avec des gros mots et des insultes.

— Je te hais, assassin ! Tu finiras sur la guillotine !

Alors, une réflexion était venue don-

ner un coup d'aiguillon aux colères de Kaps. Il s'était dit que désormais cette femme était pour lui un danger.

Imbécile et maladroit, comme tous les criminels instinctifs, il n'avait vu qu'une chose, c'est qu'en tuant sa maîtresse, il supprimait un témoin.

Les criminels d'instinct, souvent des fous, disent les savants, mais toujours des brutes, n'ayant pas plus de réflexion que les fauves, foncent sur leur idée fixe, comme le taureau sur la cape du toréador.

Chez Kaps, il est probable que dans la solitude de la prison, l'idée fixe s'était accusée encore ; il avait réfléchi que cette Sophie, cause de tout le mal, devait à son tour avoir reçu les confidences de Léontine, qui l'aimait trop pour ne pas lui raconter tout.

Ce n'était pas uniquement par jalousie qu'il avait essayé de tuer également celle-là. Si elle savait tout, ne devait-elle pas être à son tour un témoin dangereux?

La plupart du temps, les mobiles des criminels sont ainsi multiples, et parfois insaisissables pour eux-mêmes, surtout quand ils sont comme Kaps des êtres dégénérés.

Quand il avait vu Sophie blessée légèrement seulement, il avait tout à fait perdu la tête, et

pour prévenir une dénonciation, il avait préféré parler et avouer.

En cour d'assises, Kaps fut timide et poli; il raconta tous ses crimes, comme le dit alors un chroniqueur judiciaire, « avec une indifférence lassée ».

Et cependant le parquet, voulant éviter un scandale, avait cru devoir déférer à l'une des fantaisies du jeune criminel.

Kaps, qui avait essayé d'assommer un garde de Paris dans le cabinet du juge, avait crié bien haut, à Mazas, qu'il avait horreur de l'uniforme, et que si on lui donnait des gardes pour le conduire, il leur ferait leur affaire. On fit donc pour Kaps une exception, et il s'assit sur le banc de la cour d'assises entre deux agents en bourgeois.

Ce qui prouve que les magistrats eux-mêmes sont obligés, comme un simple chef de la Sûreté, de faire des concessions aux plus grands bandits.

Kaps resta indifférent, quand il s'entendit condamner à mort. Pendant la lecture de l'arrêt, il jouait avec ses doigts, et regardait avec un vague sourire au fond de la salle, dans le public debout.

Cherchait-il du regard son complice dans l'assassinat du père V..., complice qui fut re-

cherché et qui eut la chance de ne pas être arrêté ?

Donc Kaps fut seul condamné... et guillotiné.

Il se laissa couper le cou avec la même indifférence qu'il s'était laissé condamner à mort. Il n'eut même pas la pensée de refuser son corps aux médecins et d'échapper à leur scalpel.

On fit donc son autopsie, et il fut reconnu que son cerveau, comme celui de Menesclou, présentait des lésions fort graves.

CHAPITRE VI

UNE BOURGEOISE

Un matin, rue Payenne, au Marais, dans une vieille maison, une bicoque, haute seulement de deux étages, ayant une seconde entrée sur la rue du Parc-Royal, se passait la scène classique de la découverte d'un crime, scène qui fut tant de fois reproduite à l'Ambigu, mais rarement rendue avec toute l'exactitude nécessaire.

En sortant de chez lui, vers six heures du matin, un locataire de cette maison avait été fort surpris de trouver grande ouverte la porte d'une de ses voisines, une nommée Marguerite Dubois. Or, il savait que, très ordonnée, ayant peur des voleurs, cette femme s'enfer-

mait soigneusement la nuit et se levait très tard.

Il eut, me dit-il, comme le pressentiment d'un malheur, et cria très fort :

— Marguerite ! Marguerite !

On était très familier avec elle dans cette maison qu'elle habitait depuis très longtemps, et on l'appelait par son petit nom.

Je sus, par la suite, que cette pauvre créature, de son vivant, remplissait en quelque sorte les fonctions d'arbitre dans toutes les querelles survenues dans le voisinage.

Marguerite ne répondant pas, de plus en plus inquiet M. X... frappa très fort sur la porte entre-bâillée. Même silence ; alors effrayé, n'osant pas entrer seul dans l'appartement, il alla chercher la concierge.

— On a sûrement assassiné cette pauvre Marguerite, lui dit-il.

— Oh ! mon Dieu ! fit la concierge — une si bonne femme !

La portière était si émue, et elle avait une peur si intense des morts, qu'elle refusa de sortir de sa loge.

M. X... dut donc remonter seul, et entrer bravement dans l'appartement. Une lampe à pétrole, dont la mèche était baissée en veilleuse, éclairait très imparfaitement la première

pièce servant de salle à manger, dont les volets étaient mis et les rideaux tirés.

En s'avançant presque à tâtons vers la chambre à coucher, dont il connaissait la porte, M. X... heurta quelque chose du pied.

Vivement il se baissa, et à la lueur vacillante de la lampe, il reconnut le corps de Marguerite Dubois.

Il s'élança aussitôt dans l'escalier en criant :

— A l'assassin ! à l'assassin !

En quelques secondes, toute la maison fut sur pied, les persiennes furent ouvertes, et le petit appartement se trouva inondé de lumière.

Marguerite Dubois, entièrement vêtue, sa jupe légèrement retroussée jusqu'au mollet, la face contre terre, gisait auprès d'un canapé. Un filet de sang coagulé traçait un sillon rouge sur le corsage noir de la robe.

Un médecin du voisinage, appelé en toute hâte, ne put que constater la mort.

Alors, dans cette vieille maison, et même dans cette vieille rue du Marais, ressemblant d'une façon si extraordinaire à une rue de province, ce fut un concert de lamentations.

La concierge pleurait.

— Une si bonne locataire ! A elle seule elle donnait autant d'étrennes que tous les autres habitants de la maison !

— Une femme qui payait si bien, qui jamais ne réclamait, disaient la fruitière et le boucher.

— Et puis généreuse, le cœur sur la main ; jamais elle n'a refusé un sou à un pauvre, continuait le charbonnier.

— Et quelle tenue ! Une femme d'ordre, une femme régulière qui jamais n'avait fait de scandale dans la maison ; pas une dette, pas une contestation, finissaient en chœur d'autres voisins.

L'on fit tout de suite une souscription pour acheter une couronne.

Or, Marguerite Dubois était une fille publique, inscrite à la police.

Dans cette maison si calme, si bourgeoise, elle avait arrangé discrètement sa fenêtre en « chapelle », comme disent les agents des mœurs dans leur argot. Des rideaux, habilement disposés, ne laissaient apercevoir qu'une figure de femme souriante et un doigt faisant au client le geste qui engage à monter.

Elle était la seule fille publique, non seulement de la maison, mais de la rue.

Et tous ces gens-là qui la regrettaient, qui lui faisaient une si belle oraison funèbre, étaient des petits bourgeois pudibonds.

Quand j'arrivai, aussitôt prévenu, pour faire

mon enquête, sur le lieu du crime, on m'expliqua le plus naturellement du monde pourquoi cette bonne Marguerite Dubois était aimée à ce point, malgré cette carte de fille publique que tout le monde connaissait.

— Vous ne pouvez vous imaginer, monsieur le chef de la Sûreté, me dit-on, à quel point elle était régulière dans son irrégularité ! Pas de souteneurs ! Toujours le sourire sur les lèvres, faisant honnêtement et discrètement son métier.

Ce n'était pas un joli, joli métier, sans doute, mais après tout, il faut bien vivre.

N'allez pas croire que ces appréciations fussent une exception. Les filles qui exercent bourgeoisement leur vilain commerce comme le faisait Marguerite Dubois, sont nombreuses, et, dans les milieux populaires, dès qu'une fille, même publique, n'est ni dévergondée, ni tapageuse, on met en pratique beaucoup plus souvent qu'on ne pourrait le croire le proverbe fameux :

« Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens. »

Mais, on le voit par l'exemple de Marguerite Dubois, cette correction dans l'exercice de leur industrie ne garantit pas ces malheureuses filles des dangers inhérents à la profession.

Dans les affaires du genre de celle-ci, quand l'assassin n'est pas le souteneur, l'amant connu, il est bien difficile à découvrir — j'allais dire impossible, — si le hasard ne vient pas, d'une façon toute providentielle, au secours de la justice.

J'ai déjà dit dans mes *Mémoires* que c'était miracle qu'il n'y eût pas un plus grand nombre de filles assassinées; dans ce récit, je prouverai, par des exemples, que le policier a une inconnue presque impossible à résoudre, quand il a devant lui le cadavre d'une fille égorgée et personne pour parler.

Dans le petit appartement de la rue Payenne, je trouvai tous les meubles ouverts, les tiroirs retournés ; à terre, des lettres, des papiers déchirés, froissés.

Il ne restait pas une pièce de vingt sous. Il semblait donc que le vol fût le mobile du crime et que l'assassin avait emporté tout ce qu'il avait pu trouver, représentant une valeur quelconque.

Les médecins disaient que la mort remontait à la veille, onze heures du soir. Marguerite, qui avait l'habitude de sortir, était restée ce soir-là, attendant sans doute quelqu'un.

Sur le fourneau de la cuisine, nous trouvâmes le restant de son modeste dîner : une

moitié de poisson et un litre de vin à peine entamé.

Quels étaient les gens que connaissait Marguerite Dubois ?

Quels étaient ses clients ? Il semblait que c'était surtout parmi ces derniers que devait se trouver l'assassin.

A moins que ce ne fût quelque parent, ou quelque escroc ayant voulu profiter de la manie qu'avait cette fille de chercher un mari.

Un des premiers renseignements que je recueillis auprès des voisins, fut que la pauvre femme, peu de jours avant d'être assassinée, avait fait insérer dans un journal la petite annonce traditionnelle : « Une femme jeune encore, possédant une dot de 40,000 francs, demande à se marier. »

D'un autre côté, parmi les lettres froissées, à moitié déchirées, qui jonchaient le parquet, j'en trouvai une d'un cousin de la morte, artilleur dans une garnison voisine de Paris.

Jaume partit aussitôt chercher l'artilleur ; mais c'était un très brave garçon, un excellent soldat, et il ne voyait sa cousine que très rarement. Au moment où le crime avait été commis, il ronflait les poings fermés dans la chambrée, au milieu de ses camarades.

— Pauvre Marguerite ! dit-il quand il apprit

la mort de sa cousine. Elle avait mal tourné, mais c'était tout de même une bonne fille.

Ainsi Marguerite Dubois voyait après sa mort ses qualités appréciées même par sa famille !

Les recherches du côté de la clientèle ne furent pas plus heureuses. Cette fille n'avait pour habitués que des gens très honorables ; il y avait même un capitaine d'artillerie qui lui rendait une visite hebdomadaire.

Pas belle pourtant, l'horizontale de petite marque qui faisait ainsi les délices des débauchés du Marais.

Il faisait pitié, ce pauvre petit cadavre aux membres grêles, à la poitrine plate, sur les dalles de la Morgue, où je le vis avant l'autopsie.

Enfin, une fille de Paris, en allant à la Morgue voir le corps de son amie, raconta que la morte connaissait très intimement les époux Sauer ; elle s'était même récemment brouillée avec eux et venait seulement de se réconcilier.

— Ces gens-là, dit la femme, sont certainement ceux qui pourront donner à la justice les renseignements les plus utiles.

Je fis rechercher immédiatement la femme Sauer, qui était cuisinière rue de Sévigné.

C'était une grosse fille, pas belle non plus, mais exactement l'antithèse de Marguerite Dubois.

Immédiatement, elle donna de fort mauvais renseignements sur son mari, avant même que je lui en eusse demandé, disant notamment que c'était un ivrogne fieffé, avec lequel elle était en train de divorcer.

On trouva ce Sauer chez un plombier de la rue Oberkampf, où il travaillait.

Il parut étonné en voyant venir un agent, mais le suivit docilement.

— En effet, lui dit-il en route, j'ai beaucoup connu Marguerite Dubois ; mais il y a plusieurs jours que je ne l'ai vue.

Sauer était un petit homme maigre, chétif, très pâle, à la petite moustache blonde, aux yeux bleus. Son visage n'exprimait guère que l'indifférence.

Certes, il aurait été impossible au physiologiste le plus passionné de dire que celui-là portait sur son visage tous les stigmates du crime. Cette formule, d'ailleurs fort à la mode, est, à mon avis, simplement absurde.

S'il en était ainsi, les magistrats seraient véritablement atteints de cécité, puisqu'ils laissent circuler dans les rues des gens portant l'indication certaine qu'ils sont des criminels.

La vérité, c'est que rien ne ressemble plus

à un honnête homme qu'un assassin... Le lendemain seulement de l'arrestation d'un criminel, les physiologistes s'aperçoivent tout à coup qu'il suffit de regarder ce visage pour constater qu'il porte tous les signes auxquels on reconnaît ceux que la nature a voués au crime.

Malgré sa figure indifférente et niaise, Sauer avait pourtant un casier judiciaire beaucoup plus significatif que la couleur des cheveux ou les bosses du crâne...

Il avait été condamné trois fois pour vol et escroquerie ; ce n'était évidemment pas une raison pour qu'il fût devenu un assassin ; je ne crois pas outre mesure à la « pente savonnée du crime ».

Néanmoins, il est certain que j'interrogeai Sauer avec beaucoup plus de minutie que s'il avait eu le prix Montyon.

Il répondait cependant avec un calme parfait, et il donna sur l'emploi de son temps à l'heure du crime des renseignements en apparence très précis.

Mais, coïncidence singulière, il ne se rappelait ni les établissements où il était entré, ni les personnes qu'il avait pu rencontrer. Il prétendait avoir passé toute la soirée à parcourir les boulevards à la recherche de sa femme.

Cette attitude me frappa au point que je l'emmenai aussitôt chez lui, et que je fis dans sa chambre une perquisition minutieuse, qui ne me fit rien découvrir.

Il y assista avec l'impassibilité qu'il avait montrée depuis qu'il était entre mes mains.

Me voyant fumer, il me demanda avec beaucoup de politesse si je ne pourrais pas lui donner du papier à cigarettes.

— Excusez-moi, monsieur le chef de la Sûreté, me dit-il ; j'ai oublié le mien à l'atelier et cela me gêne.

Malgré ce calme parfait, preuve d'une grande pureté de sentiments, j'estimai que je devais le garder à ma disposition. Vraiment il m'avait donné sur sa longue promenade sur les boulevards des détails trop filandreux et trop inutiles, tout en se gardant bien de m'en indiquer un seul qui pût être l'objet d'une vérification.

Sans l'arrêter précisément, je le fis conduire à la Sûreté et garder dans une chambre, sous prétexte que j'avais besoin d'obtenir de lui quelques renseignements complémentaires.

Il dîna dans un bureau en compagnie des agents, parmi lesquels se trouvait précisément Barbaste, dont on a beaucoup parlé depuis

surtout que j'ai quitté la Sûreté ; cet agent, qui a l'énorme défaut de voir un coupable dans tout inculpé, possède, en revanche, un don précieux pour la police ; si par hasard il parvient à mettre la main sur un vrai coupable, il réussit presque toujours à lui arracher des aveux. Avec le nouveau Code d'instruction criminelle, les beaux jours de Barbaste ne peuvent être de longue durée, puisque les inculpés devront être de suite pourvus d'un avocat.

Cette cuisine de la Sûreté n'était peut-être pas très morale, mais c'est égal, elle a fourni bien des clients à la Guyane et à la Nouvelle. — L'expérience démontrera s'il y a lieu de la regretter.

Que se passa-t-il dans l'esprit de Sauer ? S'imagina-t-il qu'après tout il valait mieux en finir tout de suite ?

Manquait-il de l'énergie nécessaire pour nier jusqu'au bout et ne pas s'embrouiller dans ses dénégations ? Ou bien l'éloquence de Barbaste était-elle parvenue à lui persuader que pour un criminel il vaut mieux avouer, et que les jurés tiennent compte aux assassins de leurs aveux ?

Toujours est-il qu'après avoir mangé d'excellent appétit, il huma lentement son café, sans dire mot, regardant la fumée de sa cigarette

s'élever au plafond en longues spirales. Puis, il se leva et dit à un agent :

— Allez prévenir votre patron que je veux lui parler.

Je venais justement de voir le juge chargé de l'instruction de cette affaire, M. Couturier, qui, accablé de besogne, et obligé d'interroger Jacques Meyer, ce financier qu'on venait d'arrêter à Bruxelles, m'avait prié de m'occuper exclusivement de l'affaire de la rue Payenne.

Je fis donc venir Sauer immédiatement.

— Asseyez-vous là, mon ami, lui dis-je en lui désignant une chaise près de mon bureau. Voyons, qu'avez-vous à me dire ?

— Ah ! non, fit-il, c'est à vous seul que je veux parler ; je ne dirai rien devant votre secrétaire, qui sournoisement a déjà pris la plume. Non, je veux que vous écriviez vous-même, ajouta-t-il, avec une grimace qu'il croyait sans doute être un sourire.

J'ai toujours pensé qu'il était indispensable de passer beaucoup de choses aux inculpés qui se décident à entrer dans la voie des aveux. Je fis donc un signe à mon secrétaire, qui sortit non sans hésitation, car tout mon personnel redoutait toujours quelque incident quand je voulais rester seul avec un assassin présumé.

Dès que nous fûmes seuls, je pris la plume et dis à Sauer :

— Eh bien ! maintenant, il n'y a plus personne, vous pouvez parler. Je vous écoute.

— Non, pas encore, répondit l'homme ; réflexion faite, je ne veux parler que quand ma femme sera là.

Il est impossible de s'arrêter dans la voie des concessions, quand on a commencé à en faire avec un assassin.

Je donnai l'ordre d'aller chercher en voiture madame Sauer.

Quand la porte s'ouvrit et qu'il aperçut sa femme, l'homme lui sauta au cou, s'écriant :

— Ma petite chérie, c'est pour toi que j'ai fait cette bêtise-là !

Puis, se tournant vers moi, il commença d'une voix lente et monotone le récit du crime.

On eût dit un écolier qui ânonnait une leçon mal apprise.

— C'est parce que ma femme me trompait, dit-il, que j'ai tué Marguerite Dubois.

Alors, se tournant vers sa femme :

— Tu sais, ma chérie, tu m'as trompé, tu le reconnais toi-même ; mais je te pardonne.

Sauer remarqua alors que j'écrivais un peu nerveusement, ayant dans ce temps l'habitude de dicter à mes secrétaires.

— Allons, monsieur Goron, dit-il avec une bonhomie curieuse, vous pouvez maintenant faire venir votre secrétaire. Voyez-vous, on lit comme ça dans les journaux que c'est un gros succès pour le chef de la Sûreté, quand un assassin fait des aveux : je voulais vous faire gagner votre succès.

On s'étonnera peut-être de la facilité avec laquelle un chef de la Sûreté se prête ainsi aux caprices d'un assassin.

Que voulez-vous ? il faut bien passer quelque chose à un homme qui vient vous apporter sa tête !

Mais je me demandais comment Sauer avait pu tuer Marguerite Dubois sous prétexte que sa femme le trompait.

Quand mon secrétaire fut prêt à écrire, l'assassin reprit son récit :

— Ma femme m'avait quitté, et je savais qu'elle revoyait toujours Marguerite Dubois, avec laquelle nous étions liés, et que je l'avais autorisée à traiter en amie, malgré le métier qu'elle faisait, croyant alors que c'était une bonne fille. J'allai voir Marguerite, qui une fois ou deux fut gentille, et me remit avec ma femme.

» Mais celle-ci me quitta encore... Je retournai rue Payenne et demandai à la Dubois l'adresse de ma femme.

» Elle me répondit qu'elle l'ignorait ; je retournai encore chez cette femme le soir où... elle est morte... Elle achevait de dîner, et elle, qui me recevait toujours assez bien, se mit à se ficher de moi. Elle me dit que j'étais un imbécile, de courir ainsi après ma femme ; que je devais bien savoir que j'étais cocu, archi-cocu !

» Elle ajouta qu'à ce moment même, ma femme était avec un vieux, qu'elle, Marguerite, lui avait procuré.

» J'ai perdu la tête, je l'ai « agonisée » de sottises, la sommant de me donner l'adresse de ma femme. Elle riait, la salle fille ! Elle riait aux éclats !

» Alors j'ai sauté sur elle, et la saisissant au cou, je l'ai renversée à terre. Je voyais rouge. Un couteau était là sur la table ; je l'ai pris machinalement et je l'ai frappée dans le dos...

» Quand elle n'a plus bougé, j'ai fouillé dans ses poches, et aussi dans les meubles, cherchant l'adresse de ma femme, j'ai tout bouleversé...

— Voyons, interrompis-je, avouez donc que vous avez pris tout ce qui se trouvait à votre convenance.

— Non, monsieur, me répondit Sauer avec

un grand accent de sincérité. J'étais fou, je ne savais plus ce que je faisais.

» En quittant la rue Payenne, j'étais allé aux Halles, je dînai dans un cabaret. En payant, je trouvai une pièce de deux francs qui ne m'appartenait pas... C'était tout ce que j'avais trouvé chez Marguerite Dubois.

» Dans mon trouble, je l'avais prise...

Ce fut pour avoir pris cette pièce de deux francs que Sauer fut traduit devant la cour d'assises pour vol en même temps que pour meurtre... c'est-à-dire sous une inculpation pouvant entraîner la peine de mort.

Mon opinion fut toujours que cet homme n'avait pas tué pour voler. Je suis persuadé qu'il avait eu beaucoup plus de sang-froid qu'il ne voulait le dire, que tout au contraire il avait simulé un vol pour mieux égarer les recherches de la justice.

Il était certain que ce jour-là la fille Dubois n'avait que cette pièce de quarante sous.

La fameuse dot de quarante mille francs n'était qu'un mythe.

Quant aux mobiles qui avaient poussé ce misérable à commettre un crime, ils étaient multiples, et peut-être que lui-même ne se rendait pas bien compte de tous, résumant simplement son état d'âme dans le mot de jalousie.

Mais cette jalousie même était à compartiments spéciaux.

Il était jaloux de sa femme qui l'avait abandonné et qui le trompait. Il était jaloux de Marguerite Dubois qui avait, croyait-il, bien à tort, une amitié excessive pour sa femme.

A force de vivre avec sa femme dans l'intimité de cette marchande de plaisirs, à force de se frôler à elle, il était venu aussi à cette brute comme un vague appétit des plaisirs que les bourgeois achetaient...

La vérité sur la scène du meurtre, personne ne l'a connue exactement.

Seulement, j'ai toujours pensé que Sauer disait la vérité quand il prétendait ne pas avoir prémédité son crime. L'arme avec laquelle il avait frappé, un tout petit couteau de cuisine, qui servait à éplucher des carottes, et qu'il avait trouvé par hasard sous sa main, était la preuve évidente de ce manque de préméditation.

Les jurés accordèrent à Sauer des circonstances atténuantes, et ils firent bien. Le procès se traîna dans les banalités.

Le seul incident amusant fut une réponse de la femme Sauer, qui caractérisait d'une façon pittoresque les mœurs particulières de

ce Pot-Bouille du Marais, où l'on avait la fille Dubois en si grande estime :

— Vous aviez des amants, lui dit à un moment donné le président.

— Oui, monsieur, répondit-elle, mais j'avais une raison : mon mari ne me donnait pas tout l'argent qu'il gagnait !...

CHAPITRE VII

IMPUNITÉ DES TUEURS DE FILLES

Il vous est arrivé certainement d'éprouver un petit frisson en voyant des maçons se promener en chantant sur des échafaudages, ou bien des couvreurs assis tranquillement au sommet d'un clocher d'église.

Quel dangereux métier font ces gens-là ! avez-vous pensé. Il faut vraiment que l'habitude soit une seconde nature pour que gaiement ils s'exposent, chaque jour, à venir s'aplatir sur le trottoir en bouillie sanglante !

J'éprouve un sentiment à peu près identique, quand il m'arrive d'aller faire une étude d'après nature dans quelque restaurant de nuit, où des filles exhibent leurs bijoux, ou dans quelque cabaret de bas étage, où des pierreuses montrent avec orgueil aux cama-

rades le billet de cinquante francs qu'elles viennent de carotter à un vieux monsieur ignorant les tarifs de la galanterie parisienne.

Toutes ces malheureuses ont l'insouciance du couvreur et du maçon ;

Chaque nuit elles courent un danger plus grand que l'ouvrier qui répare la flèche de la Sainte-Chapelle !

Chaque nuit, si l'habitude chez elles n'était pas une seconde nature, elles devraient se dire, le cœur serré :

« Cet individu, que j'amène chez moi, est peut-être celui qui doit m'assassiner ! »

Il faut vraiment que la nature humaine ne soit pas aussi mauvaise que veulent l'affirmer les pessimistes, pour que les assassinats des filles publiques ne soient pas plus nombreux.

Néanmoins, parmi les crimes restés impunis, les assassins de ce genre sont en grande majorité.

Mes prédécesseurs, mon successeur et moi, avons éprouvé à quel point il est difficile de rechercher l'assassin d'une fille. Et si nous avons eu des ratages en matière criminelle, c'était presque toujours dans des affaires de ce genre.

A peu de variantes près, c'est toujours la même scène de constatations.

Une fille à moitié nue est trouvée dans sa chambre, la gorge coupée, ou la tempe trouée d'une balle... Les meubles sont ouverts, les tiroirs bouleversés. Le vol est le mobile du crime.

L'assassin doit être un des nombreux amants de passage de la victime; quelquefois pourtant il y a une variante. Même désordre, mais dans un tiroir, de l'argent, des obligations sont restées. Est-ce un oubli de l'assassin? Ou bien le vol n'est-il pour rien dans l'affaire?

N'est-ce pas un sadique, qui a coupé la gorge de cette femme, trouvant comme le divin marquis une volupté dans le meurtre?

Est-ce une vengeance?

On cherche, on interroge les concierges, les voisins.

La concierge, n'a rien vu, rien entendu; c'est un devoir professionnel pour elle d'être sourde et aveugle. On lui donne vingt ou cinquante francs par mois pour fermer les yeux et se boucher les oreilles. Elle tire le cordon quand un monsieur quelconque frappe au carreau de la loge en disant simplement madame Irma ou madame Valentine, et elle se garderait bien de reconnaître le timbre de sa voix.

La bonne couche d'ordinaire au sixième

étage ; si par hasard sa maîtresse, par prudence, la fait loger dans l'appartement, la malheureuse a le sort de la bonne de Marie Regnault, et cela fait deux cadavres au lieu d'un seul.

Les voisins ont entendu du bruit, mais ils n'y ont point fait attention. Chez la morte, il y avait toujours des discussions, des querelles. Quant aux hommes qui venaient chez elle, est-ce qu'il est possible de se souvenir de leur signalement ? Il en venait tant, des petits, des grands, des jeunes, des vieux, des bruns, des blonds, des blancs.

Et la police doit marcher sur ces indications-là !

Si le hasard ou le bon Dieu ne s'en mêlait pas, jamais on ne trouverait rien. Si Pranzini n'avait pas été comme frappé de folie, et n'était point allé distribuer les bijoux qu'il avait volés aux filles d'une maison publique, il promènerait encore, sur quelque plage lointaine, sa mâle beauté, qui produisait tant d'effet sur les femmes.

Si Prado n'avait pas eu la mauvaise idée de tirer sur un gardien de la paix, il serait peut-être général dans quelque vague république de l'Amérique du Sud.

Quand la victime est une pierreuse, une de

ces malheureuses qui, le jour, assises à leur fenêtre, font des signes amicaux aux passants, et, le soir, battent leur quart sur les trottoirs, c'est peut-être encore plus difficile, car ils sont légion, ceux qui montent dans la petite chapelle !

Parmi toutes les affaires que j'ai suivies, il en est une qui a fait user beaucoup d'encre aux journalistes, et dont le mystère, qui n'a jamais été pénétré, a vivement ému l'imagination de la foule ; je veux parler de la femme coupée en morceaux de la rue Botzaris.

Je dirai tout à l'heure mon impression sur ces funèbres débris, découverts un beau jour dans une maison en construction, — opinion qui contribua à mettre un certain froid dans les relations de la Sûreté avec la Faculté de médecine.

Je crois que rarement enquête donna tant de mal à la police. Nous nous mîmes à rechercher toutes les femmes disparues, et savez-vous à quel chiffre se montait le nombre des filles d'Ève dont les maris, les amants ou la famille n'avaient plus aucune nouvelle ?

Huit cents !...

Jamais peut-être la police n'a été involontairement la cause de plus de drames.

Ce que nous avons dérangé d'amoureux, qui se croyaient à l'abri, bien loin des recherches d'un mari ou d'un père !

Je dois même dire en toute sincérité que je ne suis pas certain que tous les maris auxquels nous avons rendu leurs femmes en aient été bien contents.

Il y eut même des suicides.

Une malheureuse femme, qui avait quitté son mari pour aller vivre en Italie avec un jeune homme qu'elle aimait éperdument, se jeta par la fenêtre, quand elle vit son père venir la chercher dans le petit village des environs de Naples où elle était venue cacher son amour.

Et tout cela à propos de débris humains qui peut-être, même, n'étaient pas ceux du corps d'une femme !

Les experts ne sont pas sorciers, pas plus les médecins que les graphologues, on en a eu la preuve dans plusieurs affaires retentissantes.

Or, on n'avait trouvé rue Botzaris que des morceaux de jambes et de bras.

Les médecins légistes, auxquels il manquait le principal, ne purent que constater qu'étant donné la gracilité des membres et le léger duvet qui couvrait la chair, il était probable

que ces débris appartenaient au corps d'une femme, sans qu'il fût possible d'en déterminer exactement l'âge. D'une femme entre vingt-cinq et quarante-cinq ans.

Je me souviens même que le rédacteur du rapport, voulant se garder de toute erreur possible, ajoutait que la peau d'un jeune homme ressemblant beaucoup à celle d'une femme, il n'était pas impossible, après tout, que ce fussent les bras et les jambes d'un adolescent.

Et dire que les expertises de toutes sortes, qu'il s'agisse de meurtres, de faux ou d'autre chose, sont à peu près toutes aussi nuageuses! Comment en serait-il autrement, les experts n'ayant pas le don de sorcellerie?

Malgré ce peu de clarté de l'enquête, la foule voulait qu'une femme fût coupée en morceaux; on chercha une femme, cela n'engageant du reste pas à grand'chose.

Quelques années auparavant, mon prédécesseur, M. Taylor, avait eu à s'occuper d'une affaire semblable. On avait trouvé à Montrouge des débris appartenant à un corps de femme — cette fois on n'avait pas hésité sur le sexe, attendu que la poitrine tout entière y était.

Les recherches de M. Taylor, avec poitrine

de femme, furent aussi vaines à cette époque que les miennes, plus tard, sans sexe bien défini. Seulement il parvint à établir, au cours de son enquête, non pas que les débris humains provenaient d'un amphithéâtre, mais qu'il était possible que des morceaux de cadavre, et même des cadavres entiers, disparussent des hôpitaux.

Ce ne fut pas l'avis de la Faculté.

Etait-ce pour m'excuser de ne pouvoir rien découvrir? J'avais fort envie d'en dire autant, et aujourd'hui encore, il m'apparaît comme très possible que ces débris humains, trouvés rue Botzaris, qui ont tant ému l'opinion, y aient été apportés par un carabin farceur.

Et il y avait pour cela une présomption particulière. Les débris exhalaient une forte odeur de phénol. Or, les assassins, d'ordinaire, ne tiennent pas à conserver le plus longtemps possible le corps ou les débris du corps de leur victime, ils n'ont pas l'habitude de se servir d'antiseptiques.

Quoi qu'il en soit, le mystère n'a jamais été pénétré; et dans cent ans on parlera encore de la femme coupée en morceaux de la rue Botzaris.

Pour bien faire comprendre encore une fois au lecteur toutes les difficultés que ren-

contrent les policiers dans leurs recherches, et combien, souvent, ils sont arrêtés par des incidents qui, à première vue, prennent une importance considérable pour s'évanouir ensuite en fumée, je trouve un exemple pour ainsi dire typique dans la déconvenue que nous éprouvâmes un soir, non loin de la rue Botzaris, à un point quelconque de la rue de Crimée.

On vint nous avertir que, dans un terrain vague entouré d'une palissade, on sentait, depuis quelques jours, une forte odeur de phénol.

Ce n'est qu'à huit ou neuf heures du soir que nous en fûmes avisés. Avec un certain nombre de mes agents, je me rendis au lieu indiqué et, en effet, je fus un peu suffoqué par une forte et écœurante odeur d'acide phénique.

Après avoir escaladé la palissade, aidés par des voisins, guidés par des chiens, nous fîmes pendant deux heures des recherches dans ce terrain vague qui contenait d'innombrables quantités de tombereaux de « gadoues », de sable, etc.

Malheureusement, nous ne pûmes arriver à découvrir le moindre débris de corps humain.

Comme nous sortions bredouilles de cet

enclos, je m'approchai avec un empressement motivé d'un marronnier qui faisait partie de la plantation de l'avenue sur laquelle nous nous trouvions.

Une odeur encore plus forte d'acide phénique me monta au nez. Je m'approchai plus près encore, puis je courus à un autre arbre : l'odeur était aussi pénétrante. Sans chercher bien longtemps, je découvris que c'était tout simplement les cantonniers de la Ville de Paris qui, trouvant les arbres plus ou moins malades, les avaient badigeonnés avec un produit mélangé d'acide phénique. Cette opération avait échappé à l'attention des voisins.

Un autre incident, dont le dénouement fut pittoresque, me fit encore chercher pendant quelques jours. Parmi les huit cents femmes disparues et qui furent retrouvées, il y avait notamment une femme mariée à un négociant de Paris, qui était partie depuis deux ou trois ans avec un ami.

Le mari avait su qu'elle avait été très malheureuse, et, soit par pitié, soit pour une autre cause, il insistait vivement pour que sa femme fût recherchée ; cet homme paraissait avoir des craintes que les restes découverts rue Botzaris ne fussent ceux de la volage.

J'étais un peu sceptique, car nous avions

déjà retrouvé des centaines de femmes aussi mariées que celle-là ; cependant, par acquit de conscience, on chercha. Au cours de cette recherche, un fait inattendu se produisit : l'amant lui-même vint à la police pour rechercher sa maîtresse disparue.

Cette association du mari et de l'amant à la recherche de la même femme ne manquait pas d'un certain piquant.

Mais on n'était pas au bout des péripéties ; en effet, la disparue avait abandonné son premier ravisseur, et l'on mit la main sur le deuxième amant qui l'avait enlevée ! Mais ce n'était pas encore avec lui qu'était la femme.

Après quelques tâtonnements, on la retrouva, non plus avec un homme, mais avec un nombre indéterminé, dont la plupart étaient des X...

De cascade en cascade, elle avait fini par échouer en province dans une maison de tolérance.

Le mari ne s'attendait pas à celle-là ! Il avait bien un peu le droit de la trouver mauvaise.

Les malheureuses qui « font commerce de leur corps », comme on disait jadis, n'ont pas seulement à craindre les souteneurs, les voleurs, les assassins et les fous. Il leur faut encore compter avec les sadiques du ruisseau.

Je ne connais à ce sujet rien de plus saisissant que l'histoire du « Barbe-Bleue de Charonne ».

Une nuit, rue Hasard, petite ruelle aux maisons rares, derrière les Buttes-Chaumont, les habitants du n° 1 furent réveillés par un bruit épouvantable. D'une petite chambre du quatrième étage, occupée par un locataire récemment emménagé, une voix de femme criait :

— Grâce ! Grâce ! Pitié !

Et une voix d'homme, qui semblait ponctuer ses paroles du bruit sourd de furieux coups de poing, répondait :

— A genoux ! demande-moi pardon !

— Au secours ! A l'assassin ! répondait la femme.

Et l'homme hurlait à son tour :

— Ah ! c'est comme cela, sale v... ! Alors ta dernière heure est venue. Choisis le revolver ou la fenêtre.

Une vieille dame, dont le petit appartement était contigu, affolée, descendit quatre à quatre l'escalier en appelant à l'aide. Déjà on se mettait aux fenêtres...

Un cri, plus terrible que les autres, se fit entendre.

En même temps, une masse blanche venait s'abattre sur le pavé de la cour...

Une femme était tombée du quatrième étage...

Quant à l'homme, au locataire de la petite chambre, accoudé à sa fenêtre, il riait aux éclats, disant à haute voix :

— Ah ! sale choléra !

Et comme on entendait les plaintes de la pauvre créature, la voix reprit :

— En a-t-elle de la chance ! Si c'était moi, je serais mort. Est-ce qu'elle va avoir maintenant le toupet de m'accuser ?

Des voisins charitables relevèrent la malheureuse qui gémissait sans pouvoir parler et qui était grièvement blessée. Elle avait reçu trois balles dans le corps, et dans sa chute effrayante... une chute de onze mètres, elle s'était fracturé la cuisse gauche. Elle était presque nue, ne portait qu'une chemise déchirée dans la lutte et des bas noirs.

En entendant des coups de revolver, des agents étaient accourus ; les uns portèrent la victime à l'hôpital Saint-Louis, les autres arrêtèrent le meurtrier.

Quand ils arrivèrent dans la chambre, l'homme ne fit aucune résistance et dit seulement :

— De quoi ? Maintenant, on ne peut plus s'amuser avec les femmes ?

Petit, malingre, mais ayant des yeux étranges, d'une fixité extraordinaire, des yeux de magnétiseur ou de fou, il était vêtu avec une fausse élégance de bookmaker, portait un complet beige et une cravate du plus beau rouge.

Les renseignements recueillis sur Lesteven, comme on l'appelait, furent déplorables ; il vivait des courses et des femmes, vendant des pronostics sur la pelouse, et à Montmartre, où il avait vécu assez longtemps, sa réputation était des plus mauvaises.

On l'appelait l'Espagnol de Montmartre, bien qu'il fût Breton ; c'était un ancien saltimbanque d'une force physique très grande qui, sans doute, avait habité l'Espagne, attendu qu'il parlait fort bien la langue des hidalgos.

Habitué de toutes les brasseries de la Butte, il y était connu par ses vantardises et ses théories sur la manière de « traiter les femmes comme elles le méritent ».

Deux ou trois fois par semaine, il parcourait les boulevards extérieurs, cherchant une jeunesse... *quem devoret*

Et toutes les femmes de Montmartre avaient peur de lui, sachant à quels actes d'horrible lubricité il se livrait, frappant toutes celles

qui refusaient de se livrer à ses caprices.

Sa victime de la nuit était une jeune fille de vingt ans, qui n'était point une professionnelle. Ouvrière sans travail, elle s'était laissé tenter par l'appât d'une pièce d'or et avait suivi l'élégant Espagnol.

Malheureusement elles sont nombreuses, les pauvres filles tourmentées par la faim, qui se laissent prendre ainsi aux séductions du louis d'or.

Certaines, le lendemain, dégoûtées, retournent au travail; beaucoup prennent l'habitude du vice et recommencent simplement ce qu'elles avaient fait la veille.

La confrontation de la victime avec le meurtrier fut émouvante.

La blessée tremblait si fort sur son lit d'hôpital quand elle vit paraître l'homme qui avait voulu la tuer, que c'est à peine si elle osa raconter ce qui s'était passé.

L'homme avait voulu qu'elle se prêtât à une immonde fantaisie. Elle avait refusé et alors le misérable avait tiré sur elle plusieurs coups de revolver et l'avait *basculée* par la fenêtre.

Lui prétendait qu'il avait tiré sur elle parce qu'elle lui avait pris deux louis et qu'elle s'était jetée par la fenêtre pour lui causer des « désagréments ».

Cet être répugnant, un déséquilibré qui avait des emportements de bête fauve, n'en était pas à son coup d'essai. On sut bientôt qu'il avait déjà tué une femme dans des circonstances identiques.

Une nuit, on avait trouvé rue des Trois-Couronnes le cadavre d'une fille. Elle avait le crâne brisé, et avait été jetée par la fenêtre d'un hôtel meublé.

L'enquête apprit que c'était une malheureuse amenée chez lui la veille par ce même Lesteven. Il fut arrêté, mais il parvint à persuader au juge qu'elle s'était suicidée. — Une ordonnance de non-lieu avait été rendue en faveur du misérable.

Je ne me suis occupé de lui que parce que la rumeur publique l'accusait d'être l'auteur de crimes commis sur des filles et restés impunis. Il est à remarquer que les policiers ne sont pas seuls à avoir une fâcheuse inclination à liquider sur le dos du premier coupable, tombé entre leurs mains, les crimes dont ils ne sont pas parvenus à découvrir les coupables.

Les journalistes et le public ont exactement la même tendance, et bientôt Lesteven passa pour être l'assassin de la rue Botzaris. Il faut dire qu'il y avait à cela une raison un peu par-

ticulière. Lesteven, qui était un vantard d'une catégorie spéciale, et surtout un déséquilibré, s'amusait, quand il était gris, à raconter dans les brasseries que c'était lui qui avait découpé en morceaux la femme de la rue Botzaris.

Il n'y avait pas un mot de vrai dans tout cela ; il fut prouvé que Lesteven se vantait !

Mais ce qui était beaucoup plus exact, c'était le nombre tout à fait extraordinaire de femmes qui avaient été brutalisées par lui, et qui s'étaient bien gardées de porter plainte.

Je ne parle pas, bien entendu, de celle qu'il avait *basculée* par-dessus la fenêtre de l'hôtel de la rue des Trois-Couronnes et dont la mort expliquait le silence.

La plupart des victimes de l'Espagnol de Montmartre étaient des filles exerçant leur métier sans l'autorisation de la police et ayant la sainte peur de Saint-Lazare, de la police des mœurs et de la mise en carte.

C'est pour cela que tant de malheureuses supportent si souvent les injures et les coups des souteneurs, assez adroits pour leur faire croire qu'ils sont au mieux avec la police...

Ce Lesteven qui fut, du reste, reconnu fou par les médecins, était un étrange individu ayant, paraît-il, des goûts littéraires.

On trouva dans sa petite chambre de la rue du Hasard un volume de Racine, et quelques romans de Dumas.

Aux murs étaient accrochés des portraits de Corneille, Boileau, Victor Hugo, Molière, Murger...

Il s'occupait de politique, mais il était éclectique! Sur sa cheminée, il avait placé à droite M. Carnot et à gauche le général Boulanger.

Lesteven était un fou; mais combien d'autres éprouvent une âpre jouissance, un supplément de volupté aux souffrances de la femme, et possèdent fort bien leur libre arbitre, comme ce gros négociant qui prenait les seins des femmes pour des pelotes et s'amusait à y enfoncer des aiguilles!

Un paria de l'amour, ce misérable?

Lesteven, également, n'était pas un type aussi complet de sadisme que ce Jack l'Eventreur, le fantastique assassin que les policiers anglais, malgré leur habileté et les sommes considérables qu'ils ont à leur disposition, ne sont jamais parvenus à arrêter.

J'ai pu me rendre compte *de visu* des difficultés immenses qu'on rencontre à chaque pas, en Angleterre, dans la recherche des criminels.

En effet, guidé par mon ami Melville, le célèbre inspecteur de New-Scotland-Yard, et le sergent Sexton, son bras droit, j'ai visité les différents endroits de Whitechapel, où l'inconnu qu'on a appelé « Jack the Ripper » (Jack l'Eventreur) a commis ses horribles crimes.

Le nombre de femmes tuées dans des conditions identiques et dont le meurtre a été attribué par l'opinion publique à Jack l'Eventreur est d'une douzaine environ, mais d'après l'enquête faite par les autorités anglaises, il ne faudrait pas mettre tous ces forfaits sur le compte du même individu, et il est à supposer, à certains détails relevés par les détectives, que plusieurs de ces crimes, probablement la moitié, ont eu pour auteurs des imitateurs du sinistre Jack.

Presque toujours, d'ailleurs, les grands criminels, dont les forfaits frappent l'imagination des hommes, ont des plagiaires tout comme les écrivains célèbres.

Pendant mon séjour à Londres, à un endroit que l'on m'a fait voir, fut commis le crime le plus saisissant, le crime montrant le mieux peut-être l'audace et l'habileté de cet étrange assassin.

A un carrefour se tenait d'ordinaire un policeman ; il laissa ce poste une nuit pendant

environ dix minutes pour faire le tour d'un petit îlot de maisons situé à côté. Quand il revint, il trouva au pied du réverbère placé au milieu du carrefour une femme éventrée, et à laquelle l'assassin avait arraché les parties sexuelles, comme le faisait Jack l'Eventreur !

Il m'est arrivé alors de me demander souvent si, à Paris même, où nous n'avons aucune agglomération de filles et de misérables susceptible d'être comparée à Whitechapel, la police française aurait eu plus de chance, trouvant en face d'elle un criminel de cette audace, laissant pour compte à la police, tous les quinze jours, un cadavre de fille publique... et ne tuant que dans la catégorie la plus vile de ces malheureuses.

On chansonnait alors à Londres mes collègues anglais, tout comme on l'avait fait à Paris pour ce pauvre M. Taylor.

Ce qui prouve qu'on est aussi injuste en Angleterre qu'en France.

CHAPITRE VIII

MEURTRIERS MONDAINS ET BOURGEOIS

L'amour n'exerce pas seulement ses ravages dans le singulier milieu des souteneurs et des filles. Ce que les anciens appelaient *furor veneris* — la fureur de Vénus — sévit même parmi les gens du monde et jette parfois aussi le trouble dans la paisible bourgeoisie.

Si le décor, le dialogue et les costumes changent, les mêmes sentiments se retrouvent au fond de ces drames, qu'ils se passent à la Villette, aux Champs-Elysées ou au Marais ; mais, faut-il le dire, c'est presque exclusivement dans les quartiers excentriques que la passion, poussée jusqu'à la sauvagerie, sans atténuer l'horreur du crime, lui donne une sorte de grandeur tragique.

Est-ce la civilisation raffinée de cette fin de siècle qui en est la cause ? Mondains et bourgeois ont rarement un coup de passion sincère. La colère des jaloux qui tuent leurs femmes n'est bien souvent qu'un masque pour dissimuler un calcul très prosaïque.

Et lorsque avec sang-froid on examine les pseudo-névrosés qui tuent dans un soi-disant délire amoureux, on met le plus souvent à nu, sous l'enveloppe trompeuse, le cabotinage ou le plus laid calcul.

Cependant, ce qui est vrai chez les hommes ne l'est point pour les femmes. Qu'elles soient mondaines, bourgeoises ou filles des boulevards extérieurs, leurs actes passionnels ont si souvent une ardeur sincère, dégagée de toute pensée d'intérêt, qu'on en arrive, un moment, à oublier l'horreur du crime.

Je ne connais rien de plus émouvant, malgré l'inconscience de la coupable, malgré l'infamie du forfait, que la confession de cette empoisonneuse qui faisait mourir lentement son mari en lui versant de la liqueur de Fowler et qui fut prise grâce à l'indiscrétion d'une receveuse des postes.

Très curieuse, comme beaucoup de ses pareilles, celle-ci lisait parfois les correspondances passant par ses mains. C'est ainsi que

le crime fut découvert : une lettre de l'amant, annonçant un envoi de poison, fut prise et remise à un ami du mari... Le soir, la femme était arrêtée. Personne n'a oublié cette cause célèbre qui fit, il y a sept ou huit ans, un bruit énorme !

Le dénouement fut tragique : la femme avouant tout aussitôt arrêtée ; l'amant, son complice, plus que son complice, l'inspirateur du crime, se suicidant en Espagne, quand on vint le prendre, enfin l'empoisonneuse s'empoisonnant elle-même en prison le lendemain de sa condamnation à vingt ans de travaux forcés.

Je ne rappelle ce scénario étrangement dramatique que pour prouver une fois de plus que la réalité des causes judiciaires dépasse tout ce que peut imaginer de plus terrible l'imagination des hommes.

Dans sa prison, madame X***, l'empoisonneuse dont je parle, a rédigé ses mémoires. Ces confessions, d'une sincérité extraordinaire, sont le document, le témoin pour ainsi dire, le plus curieux, de l'intensité de la passion à laquelle peut arriver une femme, véritable damnée d'amour, prise entre la tendresse qu'elle avait pour ses enfants et la passion amoureuse qui s'était emparée d'elle.

Par une dépravation étrange du sens moral, cette créature intelligente, ayant même de la littérature — ce qu'elle a écrit le prouve — en était venue à vouloir tuer son mari, plutôt que de s'enfuir en abandonnant ses enfants !

Dans ses « Mémoires », elle écrivait : « Les crimes contre la loi ne me gênent pas. Seuls les crimes contre la nature me révoltent. »

Elle avait aimé son mari, elle adorait ses enfants ; mais un homme était venu dans sa vie... il l'avait regardée et tout le reste du monde avait disparu. C'était le coup de foudre, dans tout ce qu'il a de plus extravagant.

Certains savants expliquent cela par l'hypnotisme.

Ce sont des conceptions scientifiques trop hautes. La simple puissance attractive de la passion nous suffit pour comprendre ces folies.

« Je t'aime atrocement », écrivait-elle à son amant.

Quand tout fut fini, quand elle fut condamnée, lorsque son mari à l'audience eut refusé de lui pardonner, elle se dit :

« Le simple bon sens me crie que je dois me tuer le plus promptement possible... J'y arriverai bien, quand tous les saints du paradis y seraient — et ils n'y seront pas... bien sûr... Bonsoir la vie ! »

Cette promesse qu'elle s'était faite à elle-même, elle la tint avec une crânerie farouche. La mort de son amant avait été très dramatique : au moment où on le conduisait dans un poste de soldats, en Espagne, après son arrestation, il s'était brusquement emparé d'un fusil chargé au râtelier d'armes, et s'était fait sauter la cervelle.

La femme fut plus énergique encore. Pendant les débats de son procès, elle avait dit à son avocat :

« Je vais me tuer ; il faut que je délivre mes enfants. »

Rentrée dans sa cellule, elle mâchonna un mouchoir dans l'ourlet duquel elle avait cousu de la strychnine.

Dissimulant ensuite les atroces souffrances qu'elle endurait, elle demanda un verre d'eau pour faire descendre le poison arrêté dans sa gorge. Elle mourut en disant : « Je suis heureuse. Adieu ! »

Dans ce drame, l'amant fut aussi passionné que la femme ; mais il y eut chez lui, dans la préparation du crime, une préoccupation d'intérêt. Il avait étudié minutieusement le moyen de tuer le mari, sans qu'il fût possible de croire à un suicide de la part du malheureux. Il voulait que sa maîtresse tou-

chât une police d'assurance de dix mille francs !

La femme n'avait pas été guidée, même une seconde, par un sentiment de ce genre.

Je n'ai pas été appelé à suivre les phases de cette cause qui, du reste, ne se déroulèrent pas à Paris ; mais il me semble que cette étude de psychologie criminelle serait incomplète si je ne rappelais ce drame saisissant.

Les maris qui tuent, en revanche, ne sont point seulement des fous d'amour. La jalousie seule n'arme pas leur bras. Il y a presque toujours chez les gens du monde un sentiment particulier : la crainte du ridicule.

Ils préfèrent une auréole sanglante à la cocarde jaune que les railleurs et les imbéciles accrochent à leurs chapeaux.

Chez les bourgeois, c'est autre chose. Il y a plutôt très souvent un côté pratique tout à fait curieux.

Un pharmacien arrêté pour avoir tué l'amant de sa femme *flagrante delicto* me racontait ainsi son aventure :

— Je me précipitai dans la chambre de ma femme, où je la trouvai avec son amant.

« — Que venez-vous de faire ? m'écriai-je.

» — Oh ! rien, me répondit-elle, avec effronterie; nous venons de nous embrasser sur le lit.

» — Vous avez fait plus que vous embrasser, » répliquai-je.

Et pour excuser son crime, le pauvre homme ajoutait :

— Si quelqu'un avait été là, si j'avais pu avoir des témoins, certainement je ne me serais pas fait justice moi-même. J'aurais demandé le divorce dont ma femme m'avait menacé, prétendant que je la négligeais. Alors, il m'eût été possible de plaider contre elle, de démontrer de quels côtés étaient les torts. J'aurais gagné mon procès et on m'eût donné mes enfants. Malheureusement, j'étais seul... alors je suis allé chercher mon revolver et j'ai fait feu.

Celui-là avait tué... pour que le divorce ne fût pas prononcé contre lui, pour garder ses enfants, et n'avoir pas de rente à payer à sa femme !

Et parmi les passionnés, parmi les déséquilibrés, qui ont tué leur maîtresse ou celle qu'ils aimaient, et qui ensuite ont voulu se suicider, mais se sont ratés, combien ont voulu réellement mourir ?

Pendant que j'étais à la Sûreté, j'eus vaguement à m'occuper du meurtre d'une jeune femme très riche, accompli dans les environs de Paris.

Le meurtrier était un tout jeune homme d'excellente famille, qui affirmait n'avoir tué celle qu'il aimait qu'avec la volonté bien arrêtée de se faire justice après... Seulement, il avait oublié que son revolver n'avait que cinq coups ! Il avait tiré ses cinq balles sur sa victime sans en garder une pour lui.

La folie d'amour fin de siècle a d'étranges égarements !

Ils sont nombreux ceux qui ont dissimulé le meurtre commis, en prétendant que leur maîtresse a voulu mourir.

Je ne veux même pas parler des affaires célèbres dont le souvenir est dans toutes les mémoires, mais j'en veux raconter une, inconnue certainement de la grande partie de mes lecteurs, et qui montre jusqu'où peut aller parfois la machination d'un prétendu suicide. Cette fois le machinateur n'était pas un homme du monde, mais un petit bourgeois.

Un dimanche matin, il faisait, je m'en souviens encore, un temps épouvantable, on vint m'avertir qu'on avait trouvé, dans une chambre d'un hôtel meublé du centre de Paris, le cadavre d'une jeune femme inconnue.

Ceux qui étaient entrés dans la chambre avaient vu le corps étendu sur le lit tout habillé ; un réchaud brûlait encore près de la

cheminée calfeutrée. Il semblait qu'on était en présence d'un suicide... mais pas un papier dans les poches de la morte, et sur le livre d'hôtel aucun renseignement utile.

Deux jours auparavant, cette femme était arrivée avec un homme se disant son mari, qui, simplement, avait fait mettre sur le livre une inscription vague, démontrant la volonté bien arrêtée de donner un faux nom : « M. Albert, négociant, venant de Londres. »

Pas de malle, le linge démarqué, pas de porte-monnaie, aucun bijou.

Ce qui augmentait encore le côté mystérieux de l'aventure, c'est que le soi-disant mari avait disparu, sans que les gens de l'hôtel s'en fussent aperçus. La veille on l'avait vu rentrer portant un gros paquet, certainement le charbon et le réchaud... Puis on ne l'avait plus revu.

Cette disparition avait semblé si extraordinaire, que d'abord on avait cherché dans toutes les chambres inoccupées, pensant que le malheureux était allé se pendre ou se tirer un coup de revolver dans une autre pièce...

Je me rendis aussitôt à la Morgue où le corps était déjà transporté ; aidé par quelques agents, je me mis à examiner les vêtements de la morte avec le plus grand soin. Je pris le

corset, je le retournai dans tous les sens : il ne portait aucune marque reconnaissable...

De même pour la robe... Enfin, en la reprenant une dernière fois, j'eus l'idée de regarder plus minutieusement encore le ruban de taille, et je finis par y déchiffrer l'adresse aux trois quarts effacée de la couturière. Le nom avait disparu, mais il était possible avec beaucoup d'attention, et à la loupe, de voir encore le numéro et de reconstituer le nom de la rue.

Aussitôt, je saute dans une voiture, et me voilà parti boulevard X...

— Il y a bien ici une couturière ? demandai-je à la concierge.

— C'est-à-dire qu'il y en avait une, mais depuis deux ans elle n'est plus ici. Voici d'ailleurs son adresse...

Je repars, et... nouvel interrogatoire d'une nouvelle concierge :

— Ah ! monsieur n'a pas de chance ! Madame est partie ce matin avec son mari, à Nogent, où elle doit rester trois jours chez des amis.

La pluie continuait à tomber, le vent soufflait en terribles rafales ; mais jamais les intempéries des saisons n'ont arrêté un chasseur, réellement passionné, sur les traces du gibier qu'il poursuit.

Je me fais conduire à la gare de Vincennes, je prends le train et j'arrive à Nogent, trempé comme un canard et toujours suivi d'un agent portant la robe de la morte... laquelle était aussi dégouttante de pluie que moi-même quand je la déballai devant madame X..., la couturière.

J'eus la chance de tomber sur d'excellentes gens, très complaisants, qui se mirent avec un grand empressement à ma disposition. Le mari voulut absolument que je prisse une tasse de café bien chaud, afin de combattre l'humidité, et madame X... se mit à examiner avec la plus grande attention la robe, qu'elle reconnut tout de suite comme sortant de chez elle... bien qu'elle fût dans un piteux état, la pauvre !

Le passage à la Morgue suffit à friper les plus élégantes toilettes, et celle-ci, déjà très vieille, avait de plus subi l'orage en ma compagnie.

— Mon Dieu, dit d'abord madame X..., ce sera peut-être difficile de trouver, car voilà deux ans que je suis retirée des affaires.

Mais l'ancienne couturière possédait une excellente mémoire.

— Voyons, fit-elle, donnez-moi donc un signalement très exact de la morte.

Je lui dépeignis du mieux que je pus la

femme que j'avais vue étendue sur les dalles de la Morgue, et dont le visage m'avait assez vivement frappé.

— Attendez, interrompit tout à coup madame X...; je crois bien que j'ai trouvé... Oui, j'ai eu parmi mes clientes, autrefois, une jeune femme répondant à ce signalement. C'était une petite femme du quartier Latin, ne faisant pas du tout la noce, mais vivant maritalement avec un pâtissier... qui a fini par l'épouser, et qui doit être établi dans une ville du Nord. Du diable, par exemple, si je sais laquelle ! Il se peut que je me trompe, ajouta-t-elle, mais cela m'étonnerait beaucoup...

Alors madame X..., avec une obligeance que l'on trouve rarement chez les témoins, s'offrit à revenir à Paris avec moi, afin de retrouver dans ses livres tous les renseignements qui pouvaient y être inscrits. C'est ainsi que j'eus le nom de la cliente et son adresse. Madame X... consentit même à m'accompagner à la Morgue, et reconnut absolument le cadavre.

J'avais les renseignements les plus utiles. Le lendemain, je retrouvai les parents du mari, lequel était bien pâtissier dans le Nord, à Amiens, la ville célèbre pour ses pâtés de canard.

Bref, l'enquête fut menée rondement, et, trois ou quatre jours après, mes agents arrêtaient le gaillard dans une brasserie de femmes du quartier Latin, en train de boire du champagne avec les servantes.

— Que voulez-vous, monsieur, me dit-il quand on me l'amena, c'était pour m'étourdir !

Et, alors, il commença, d'une façon tragi-comique, le récit de ce qu'il appelait son « aventure ». Aventure qu'il racontait à sa manière.

« Ma femme, dit-il, en avait assez de la vie, tourmentée qu'elle était par de terribles maux d'yeux ; moi, d'un autre côté, je ne trouvais pas l'existence bien gaie... J'avais des ennuis d'argent : je pensai que le moyen le plus simple de sortir de tous les tracas était de mourir avec ma femme.

» — C'est bien, finis-je par lui dire, un jour qu'elle me parlait de ses idées de suicide, nous nous tuerons ensemble, mais pas ici ! *Cela ferait trop de scandale dans une petite ville de province !...*

» Alors, nous décidâmes de venir à Paris.

» En quittant Amiens, j'avais acheté un revolver.

» — Pas avec cela, dit ma femme, on peut se manquer ; et puis, il faut se tuer l'un après

l'autre ! Pour mourir ensemble, il faudrait tout au moins deux revolvers.

» — Non, vois-tu, il vaut encore mieux se pendre !

» J'achetai de la corde, et nous partîmes pour le Bois de Boulogne.

» Mais, là, ma femme ne trouva pas un arbre à sa convenance ; les branches étaient toujours trop hautes ou trop basses.

» Nous finîmes par changer d'idée.

» — Si nous nous noyions ? dit encore ma femme.

» Moi, le genre de mort m'était indifférent, pourvu qu'on mourût. »

Ce que ne disait pas le mari, c'est que la malheureuse femme avait toujours peur, en se suicidant la première, de n'être pas suivie dans l'autre monde.

Le pâtissier continua :

« Nous nous dirigeâmes vers la Seine, mais dès que nous fûmes vers le bord, nous reculâmes, dégoûtés tous deux. Vraiment, l'eau était trop sale et sentait trop mauvais.

» Nous songeâmes alors au charbon. Ma femme rentrée à l'hôtel, j'allai acheter tout ce qu'il faut pour s'asphyxier, plus un litre de cognac, pour nous donner du courage.

» Je bus beaucoup, ma femme aussi... Je ne

sais même plus exactement ce qui s'est passé ; je ne me rappelle que d'une chose, c'est que c'est moi qui allumai le fourneau.

» Au milieu de la nuit, je m'éveillai en sursaut d'un cauchemar ! je sentis en même temps comme un haut-le-cœur.

» Alors je me souvins... Je me relevai par un effort, car j'étais étendu à terre. Je m'élançai vers le lit et j'essayai de ranimer ma femme.

» Elle était morte, déjà glacée ! J'eus à ce moment-là un coup de folie. L'instinct de la conservation s'emparant de moi... je me précipitai hors de la chambre... la porte de l'hôtel était ouverte... Dans la rue, je me mis à courir. Depuis je suis toujours comme un fou. Voilà pourquoi je bois du champagne avec des filles. Je veux perdre le souvenir de mon affreux cauchemar !... »

Il n'y avait qu'un défaut à cette histoire si bien inventée. C'est que le pâtissier, en se sauvant, non seulement s'était bien gardé d'appeler au secours, sachant que l'on fait parfois revenir des asphyxiés qui semblent morts, mais il n'avait même pas ouvert la fenêtre. Tout au contraire, il avait soigneusement fermé la porte derrière lui.

L'instruction dirigée par M. Doppfer, au-

jourd'hui conseiller à la cour d'appel, convainquit la justice que si la pauvre morte avait incontestablement la volonté bien arrêtée de se tuer, son mari, qui en avait assez d'une femme malade, et qui, peut-être, par un mariage plus riche, espérait rétablir ses affaires, n'avait jamais eu, lui, la pensée de quitter ce monde.

Il avait flatté la manie de la malheureuse, et fort bien machiné le suicide.

A peine le réchaud allumé, l'homme s'était étendu à terre... la bouche collée au bas de la porte, et il avait aspiré, de toute la force de ses poumons l'air sauveur... jusqu'au moment où, n'entendant plus sa femme râler, il avait compris qu'elle avait perdu connaissance.

Alors il était sorti et avait refermé doucement la porte, pour ne pas réveiller les locataires de la maison.

Du reste, il finit par tout avouer et fut seulement condamné à huit ans de réclusion, le jury et la cour ayant tenu compte de la bonne volonté que la malheureuse victime avait mise à mourir.

Je viens de montrer l'hypocrisie d'un petit bourgeois meurtrier... un autre bourgeois fut ignoblement féroce...

Au mois de septembre 1890, Paris fut violem-

ment ému par le récit d'un horrible drame. Un individu s'était présenté deux fois rue de Belzunce, dans la maison habitée par M. P..., avocat à la cour d'appel, demandant à parler à la femme de chambre.

La concierge lui ayant répondu qu'elle était en train de promener les enfants, il s'en alla sans mot dire, mais vers six heures du soir il revint et monta sans rien demander.

La cuisinière vint ouvrir.

— Voulez-vous prévenir Juliette que son beau-frère est là ? fit-il.

Presque au même instant, la jeune femme de chambre parut, portant dans ses bras le dernier enfant de son maître, un bébé de six mois.

A peine furent échangés entre elle et le visiteur quelques mots que le témoin de la scène n'entendit point.

Presque aussitôt, l'homme, tirant un revolver de sa poche, fit feu à bout portant sur la pauvre fille qui s'affaissa, la poitrine trouée de deux balles. Le petit enfant de M. P... roula avec elle dans le sang.

Avant même que la cuisinière terrifiée eût poussé un cri d'appel, elle vit encore le meurtrier s'approcher de la blessée, appuyer le canon de son arme sur le front de la malheu-

reuse, et d'un troisième coup lui fracasser le crâne.

Affolée, la cuisinière s'enfuit. Elle ne retrouva l'usage de la voix que dans le corridor, et se mit à crier : « A l'assassin !... »

Au bruit qu'elle fit, madame P... entre-bâilla la porte du salon. En une seconde, l'assassin fut devant elle, la bouscula et apercevant M. P... assis devant son bureau, tira sur lui les trois derniers coups de son arme.

Et pendant que le pauvre avocat, grièvement blessé à l'aine, tombait de son fauteuil et se roulait à terre dans d'affreuses convulsions, le misérable meurtrier s'asseyait tranquillement, et disait en ricanant à madame P... terrorisée :

— Certes, j'en suis fâché pour vous, madame, mais c'était mon droit !

Aux cris de la cuisinière, qui, folle de peur, avait mis toute la maison sur pied, des voisins accoururent. Un marchand de meubles dont la boutique était au rez-de-chaussée, M. F..., entra le premier et courageusement s'élança sur l'assassin qu'il saisit à la gorge ; mais, quoique de petite taille, cette brute était d'une force colossale. D'un vigoureux coup de poing il se dégagea, descendit quatre à quatre et s'élança dans la rue ; mais, poursuivi par M. F...,

il fut atteint au moment où il allait tourner le coin de la rue de Belzunce.

Des passants vinrent à l'aide du courageux marchand de meubles, et le meurtrier put être maintenu jusqu'à l'arrivée des gardiens de la paix...

Petit, chauve, le visage encadré de courts favoris et barré de gros sourcils, faisant encore mieux ressortir la dureté du regard, sec, nerveux, cet homme, qui venait de commettre un double crime, déclara au poste où on le conduisait qu'il s'appelait Bousquet, ancien huissier à Saumur, et qu'il ne regrettait rien de ce qu'il avait fait. Il avait tué Juliette, sa belle-sœur, parce qu'elle l'avait quitté et ne voulait plus revenir chez lui.

La malheureuse fille, en effet, était morte quelques minutes après l'horrible drame.

M. P... lui survécut plusieurs heures. Sur l'avis des médecins, on l'avait immédiatement transporté à l'hôpital Lariboisière, pour lui extraire du ventre les balles qu'il avait reçues. Le lendemain, il expirait dans d'atroces souffrances.

Le juge d'instruction me pria d'aller voir à Noisy-le-Sec la femme de Bousquet, d'interroger la malheureuse, avec toutes les précautions possibles, et enfin de faire une perquisi-

tion afin d'essayer de trouver les causes qui avaient fait agir l'assassin.

Quand j'arrivai dans la petite maison en compagnie du commissaire de police, je trouvai madame Bousquet dans un état de prostration qui faisait mal à voir.

Les missions de ce genre sont particulièrement pénibles à remplir, et je commençai par m'excuser de venir apporter à la pauvre femme de tristes nouvelles.

— Je sais, interrompit-elle, j'ai lu l'affaire dans les journaux que les voisins ont eu soin, du reste, de m'apporter. Oh ! les malheureux ! les malheureux !

Puis elle ajouta d'un geste découragé :

— Cela devait finir comme cela.

Alors cette femme, une faible, incapable d'une résistance au maître, courbant l'échine devant le malheur avec le fatalisme des Orientaux, commença le récit lamentable de ses souffrances.

— J'étais en service à Saumur, chez M. X..., huissier, le prédécesseur de Bousquet, quand celui-ci arriva pour traiter de l'achat de l'étude; il me trouva jolie et il me le dit. Je ne sais comment cela se fit ; il n'est pas bien beau, mais il me fut impossible de refuser ses avances.

« Il m'épousa et j'en ai eu trois enfants. Voilà le dernier que j'ai sur les bras, il n'a pas quinze jours.

» Pendant ma première grossesse, très fatiguée, je fis venir à Saumur ma sœur Juliette. Elle était jolie, mais n'avait que quatorze ans. Est-ce que je pouvais penser ?... Cependant si !... C'est tout de même de ma faute, j'aurais dû me méfier. Je savais à quel point il était enragé après le jupon. Et puis quoi ? c'est la fatalité ! Il était si adroit, il savait prendre toutes les femmes. La petite bientôt devint amoureuse folle de lui à quatorze ans !... »

Et madame Bousquet, semblant sortir de sa torpeur alla prendre dans un meuble des lettres qu'elle me donna à lire.

D'une chaleur étonnante dans leur ingénuité, ces déclarations d'une gamine de quatorze ans !...

La femme reprit :

— Ah ! monsieur le commissaire, il n'est pas sans excuse mon pauvre homme ! Tenez, elle l'aimait tant cette pauvre Juliette, qu'un jour elle lui a fait prendre un breuvage... un philtre qui attache jusqu'à la mort celui qui le prend à celle qui le lui a donné.

« Et le fait c'est qu'il l'a aimée jusqu'à la mort, ma pauvre sœur ! »

La jeune femme, peu à peu, s'était animée, le sang était revenu à ses joues, pendant qu'elle essayait une timide défense de son mari. Elle l'aimait encore malgré tout. Quel séducteur que cet huissier ! Puis, brusquement, l'ardeur s'était éteinte, madame Bousquet avait été reprise de sa résignation ordinaire.

Je résume la fin du récit, qui fut long...

D'abord, madame Bousquet ne s'était aperçue de rien ; les deux amants se cachaient. Enfin, un jour, Juliette, en pleurant, vint lui dire qu'elle était enceinte, mais sans avouer de qui.

C'était le scandale dans la petite ville, et la perte à jamais de l'officier ministériel, s'il gardait chez lui sa belle-sœur, une fille-mère !...

Madame Bousquet, au plus vite, emmena sa sœur à Orléans pour y faire mystérieusement ses couches. Durant le voyage, comme la jeune femme lui faisait de sanglants reproches d'avoir compromis l'avenir de la famille, d'avoir exposé l'étude de son mari à être mise à l'index, la malheureuse Juliette, énervée, finit par lui dire :

— A la fin, j'en ai assez ! Puisque tu veux le savoir, c'est ton mari qui est mon amant !

Des scènes terribles éclatèrent ensuite dans le ménage. A bout de forces, l'épouse finit par céder devant la volonté du mari. Elle accepta la vie à trois avec sa sœur ; elle fut *mormone*, sans trop savoir ce que c'était.

A Saumur pourtant, cette existence de « saint des saints », comme on disait jadis sur les bords du Lac Salé, n'aurait pas pu passer inaperçue, d'autant plus que Bousquet, dur avec les pauvres gens, carottier avec ses clients, avait eu déjà plusieurs plaintes déposées contre lui.

Il vendit son étude et vint à Paris où il fonda un cabinet d'affaires.

Pendant des mois, des années, la vie mormone continua, tranquille et monotone. Les deux sœurs s'aimaient beaucoup et ne se querellaient guère ; le sultan leur jetait tour à tour le mouchoir, car tous les ans à peu près chacune des deux femmes accouchait.

Ce ne fut qu'après sa troisième grossesse que la conscience de l'infortunée Juliette s'éveilla.

Ce n'était plus une enfant ; peu à peu elle était devenue femme pensante : elle comprit toute l'horreur, toute l'infamie de la situation.

Elle eut enfin le courage que n'avait pas madame Bousquet : à tout prix elle voulut

partir. La sage-femme qui l'avait soignée lui procura une place de bonne d'enfants, chez M. P..., avocat.

Longtemps, Bousquet chercha en vain ce qu'était devenue sa maîtresse. Il battait Paris, désespéré, comme un fauve en quête de sa proie.

Un jour, le hasard le servit : il trouva dans un corsage de sa femme une lettre que sa sœur lui avait écrite. Le lendemain, Bousquet se présentait chez M. P...

— Que voulez-vous ? demanda l'avocat.

— Je viens vous réclamer votre bonne d'enfant ; sa famille la demande : elle est mineure.

M. P... mit alors Juliette en présence de son beau-frère.

— J'aimerais cent fois mieux, s'écria-t-elle, me jeter à l'eau que de retourner avec vous !

— C'est bien, fit l'ancien huissier avec un calme apparent. Ta mère te fera mettre aux filles repenties.

Puis il s'en alla.

Il ne revint que pour tuer, mais il avait, dans l'intervalle, écrit à Juliette une lettre que je retrouvai dans la chambre de la morte.

C'était un véritable document d'inconscience

et de passion, écrit dans un style prudhommesque d'ancien procédurier. Quelques extraits montreront l'état d'âme de l'huissier aux deux femmes :

« Je ne puis comprendre cette froideur à mon égard. As-tu entrepris de me faire mourir ? Tu réussiras certainement, car c'est intolérable de souffrir ce que je souffre.

» Ce n'est pas après quatre ans d'affection qu'on rompt si brusquement.

» Je viens faire appel à tes sentiments d'autrefois, qui doivent être encore ceux d'aujourd'hui, et te dire : Juliette, reviens près de moi, non pas chez moi, mais à Paris, dans une chambre que je te louerai provisoirement, en attendant de t'acheter un petit commerce où tu gagneras ta vie.

» Je t'amènerai la petite Charlotte (sa fille) et nous coulerons ensemble des jours heureux...

» Nous chasserons les orages, la sérénité et le calme entoureront notre bonheur...

» Jeanne, ma femme, ne s'oppose pas à ce que nous soyons ensemble, je vais lui dire de venir te trouver... »

Malgré toute cette prose sentimentale, cet homme, qui était jeune encore — il n'avait pas quarante ans — n'agissait que sous l'empire d'une brutale passion.

Il n'eut pas une seconde le regret de son crime, ni à la Morgue devant les cadavres de ses victimes, ni à la cour d'assises, où le président essaya en vain de lui arracher un mot de repentir, une larme !

Prétentieux, compassé, de l'air qu'il devait prendre en signifiant un exploit, il se contentait de répondre :

— Sans doute, ce sont là des faits profondément regrettables !

Aussi les jurés le condamnèrent-ils à mort, à l'unanimité, si je m'en souviens bien.

Néanmoins, M. Carnot, qui pourtant ne graciait pas très facilement, ne voulut pas qu'un huissier portât sa tête sous le couteau de la guillotine.

Cette décision gracieuse fit un bruit énorme. Il y eut une véritable campagne de presse.

On se montra féroce pour la corporation des huissiers, car on ne s'imagine pas la quantité de gens à qui ces officiers ministériels sont obligés d'être désagréables, de par leur profession même, alors que la plupart d'entre eux, dans la vie privée, sont des hommes fort aimables. Il en eût été de même s'il se fût agi d'un commissaire de police, d'un employé d'octroi, d'un douanier, etc., tous gens que leur métier conduit à embêter très souvent le public.

Il est certain que Bousquet avait mérité le châtiment suprême aussi bien qu'un tas d'autres qui furent livrés au bourreau ; mais, j'ai déjà expliqué que la peine de mort, inutile pour effrayer les criminels, était une loterie.

A toutes les loteries, il y a des gagnants et des perdants. Il ne faut s'en prendre qu'au hasard.

Je n'ai pas connu encore un homme qui ne fût accessible à toutes les influences humaines ; les Présidents de la République le sont comme les autres, et il est impossible qu'il y ait une justice absolue dans les grâces, attendu que la justice tout à fait absolue n'existe même pas dans la distribution des peines.

Un autre incident fit aussi grand bruit : l'autopsie du corps de M. P..., à la Morgue, malgré les protestations de la famille. Toute la presse s'indigna, et le public était sûrement avec les journalistes.

Une fois de plus, la voix du peuple avait tort — en partie, du moins. Certes, la Morgue est horrible, et il est affreux pour une famille qui vient de perdre, assassiné, un des siens, de penser que l'être chéri enlevé tout à coup à l'amour de sa femme, de ses enfants, va être étendu sur une table de marbre et déchiqueté

dans le funèbre établissement. C'est une aggravation de douleur imméritée.

D'un autre côté, au point de vue de la justice, l'autopsie est indispensable. Elle est dans la loi, et on peut dire qu'elle est une des garanties de l'accusé.

Ainsi, dans une affaire qui se passa pendant que j'étais à la Sûreté, l'autopsie de la victime empêcha un jeune drôle d'être guillotiné.

On avait trouvé un matin sa mère sans vie. Le corps portait des traces de violence et au petit jour des voisins avaient vu le fils de la morte sortir furtivement de la maison, en compagnie d'un mauvais gamin de ses amis. Enfin, les meubles avaient été fracturés et il était prouvé qu'on avait volé.

Le fils, arrêté, avoua le vol, mais nia énergiquement l'assassinat. Ce fut l'autopsie du cadavre de sa mère qui le sauva de l'échafaud. Il fut établi que la pauvre femme était morte de la rupture d'un anévrisme. Sans doute, quand elle avait aperçu son fils venant cambrioler son appartement, son saisissement avait été tel qu'elle avait poussé un cri et les voleurs s'étaient élancés sur elle pour la bâillonner. Alors, l'émotion avait été trop forte, et elle était morte avant d'avoir été touchée.

Le fils était certes un ignoble bandit, mais aux termes de la loi il ne pouvait être poursuivi comme parricide.

Un autre cas :

Un jour, le directeur d'une Compagnie d'assurances reçoit dans le bras un coup de revolver tiré par un employé renvoyé. La blessure était si légère, que la victime, le soir même, se promenait dans son salon, et recevait en riant ses amis venus pour le féliciter d'avoir échappé miraculeusement au criminel attentat.

Deux jours après, il était mort.

Là encore l'autopsie fit échapper le meurtrier à une terrible aggravation de son cas — elle établit que c'était aux suites d'une maladie chronique que le directeur de la Compagnie d'assurances avait succombé. Le coup de pistolet avait sans doute augmenté brusquement la gravité de sa maladie, mais c'était bien la maladie elle-même qui était la cause réelle de sa mort.

Tous les légistes sont d'accord sur ce point : il est impossible de supprimer les autopsies criminelles. Ce qu'il faudrait — je l'ai déjà dit dans la *Police de l'Avenir* — c'est faire une nouvelle Morgue, une Morgue qui ne soit pas hideuse, une Morgue où une famille puisse

venir chercher un mort chéri sans un épouvantable haut-le-cœur !

On a voulu parler de l'autopsie à domicile ; l'expérience a prouvé que cette manière d'opérer était bien loin d'être pratique. Il faudrait, en effet, que les médecins fissent apporter leurs instruments dans la chambre mortuaire, et ces allées et venues, ces préparatifs lugubres ne seraient point faits pour calmer l'horreur de la famille.

Une autre observation tout à fait technique s'oppose à l'autopsie à domicile. Peu d'appartements pourraient offrir aux médecins l'éclairage nécessaire à la sûreté de leurs constatations, dont la gravité n'échappe à personne.

Mais je me suis laissé entraîner assez loin dans cette digression professionnelle ; revenons maintenant aux bourgeois « meurtriers par amour ».

N'était-il pas piteux, lui aussi, ce Werther polonais de cinquante ans, ancien officier d'une armée étrangère, quand il comparut à la Cour d'assises, accusé d'avoir assassiné sa maîtresse, alors que lui prétendait qu'elle s'était suicidée ?

Cette maîtresse était jeune, mariée, et dans une excellente situation. Malgré tout, elle avait

pris cet homme pour amant et avait accepté de l'argent de lui.

Le meurtre ou le suicide commun (car Blézinski s'était tiré dans la tête une balle qui ne lui avait pas fait grand mal) avait eu lieu le jour où le Polonais était complètement ruiné, et le faux suicidé prétendait que sa maîtresse s'était tuée de douleur d'avoir à le quitter. Il n'y avait pas de vraisemblance qu'une belle créature ayant trente ans de moins que lui eût mieux aimé mourir qu'être séparée d'un vieux grognard à la barbe grise, au parler alsacien, menteur comme Pranzini ou Prado, et d'une intelligence plus que médiocre.

Ce Polonais, qui appartenait à une bonne famille de son pays, n'ayant plus de quoi subvenir aux caprices de sa maîtresse, l'avait simplement tuée, sans doute pour qu'elle ne fût pas à un autre.

Puis, il s'était manqué lui-même, et, arrêté, il n'avait pas eu le courage de dire la vérité à la justice.

A la cour d'assises, il eut une réponse épique. On l'avait arrêté dans la rue… se sauvant. Cela n'allait guère avec sa version et le président lui demanda de vouloir bien dire où il allait.

« J'allais… acheter des cigarettes ! » répon-

dit-il... Et je crois que c'était vrai, car on l'arrêta à la porte d'un bureau de tabac... Il fut condamné très sévèrement.

J'ai déjà fait cette remarque. Pour trouver dans les crimes d'amour commis par des hommes cette sincérité, cette loyauté de passion qui en diminue un peu l'horreur, il faut s'éloigner des classes sociales gâtées par une civilisation trop raffinée ou des habitudes commerciales trop pratiques.

En somme, c'est chez les pauvres gens, chez les simples, se rapprochant le plus de la nature, qu'on trouve les grands élans de passion, sans arrière-pensée.

Je me souviens d'avoir vu sur un lit d'hôpital un malheureux garçon boucher, qui avait commis un crime affreux et qui, pourtant, m'émut par la sincérité avec laquelle je l'entendis conter son histoire.

Ce malheureux Othello de la boucherie, ver de terre amoureux d'une étoile, était tombé éperdument épris de sa patronne, une veuve plantureuse, qui n'avait pas tardé à couronner sa flamme.

Les amours durèrent plusieurs années, au grand profit de la bouchère, qui voyait ses affaires prospérer, grâce au zèle, à la ténacité, au travail de son employé. Puis, un beau jour, le

fils de la patronne, devenu un grand garçon, sortit de pension.

La bienséance ne permettait plus de continuer des relations aussi compromettantes.

Pour consoler son pauvre amoureux, la bouchère lui promit de l'épouser dès que son fils aurait bénéficié pour son service militaire de l'état de veuvage de sa mère.

Il aimait tant sa maîtresse qu'il se résigna à cette situation... platonique, jusqu'au jour où il vit un tout jeune homme, ami du fils, admis dans l'intimité de la maison. La patronne souriait en soupirant au nouveau venu, le frôlait en passant avec des rougeurs de jeune fille.

Enfin, un jour l'amant délaissé apprit que sa maîtresse, qui avait prétexté un voyage en compagnie de son fils, était allée avec son nouvel amoureux faire une promenade dans la vallée de Chevreuse.

Quand elle rentra, il se posa devant elle et lui demanda d'où elle venait.

— Je n'ai aucun compte à vous rendre; laissez-moi tranquille, lui répondit-elle.

Il vit rouge ! Un grand coutelas était sous sa main, il se rua sur la malheureuse, et l'égorgea comme un mouton. Puis, tournant l'arme contre lui-même, il se larda de treize coups de couteau. Ce fut miracle qu'il ne mourût

point. Et, à peine en convalescence à l'hôpital, il arracha l'appareil de ses blessures. Il fut désespéré quand il vit l'interne remettre les bandages et arrêter l'hémorragie.

— Et pour quoi faire me soigner ? me disait-il. Pour me mener en cour d'assises? C'est vraiment bien inutile.

Puis il reprit avec un accent de sincérité touchant :

— Que voulez-vous, monsieur, j'aimais tellement cette femme ! j'ai tapé comme un insensé. Dieu ! que je suis malheureux ! Je voudrais être mort. Je regrette tant l'acte commis. Je me ferais couper en petits morceaux si je pouvais lui rendre la vie à elle ! Je me repens. Oh! oui, je me repens du malheur que j'ai causé !

Et ce garçon boucher, un simple, qui n'entendait rien aux formules compliquées des philosophies plus ou moins pessimistes, ajouta:

— Que voulez-vous, il y a des impulsions auxquelles on ne peut résister. J'étais honnête... mais, c'est horrible à dire, j'ai obéi à une force instinctive... Mon cœur crève à ces souvenirs...

Et il pleurait, le pauvre ! Il sanglotait. Enfin, il se calma et il lui revint comme une réminiscence jalouse.

— Non! voyez-vous, monsieur, je n'aurais jamais cru qu'elle aurait pu prendre son fils comme plastron!...

Le procès du malheureux fut simple : on ne vit paraître que des garçons bouchers qui vinrent affirmer que le meurtrier était le plus doux des hommes.

Comme dans la plupart des affaires où le sentiment joue le principal rôle, les jurés firent une cote mal taillée. Ils condamnèrent le boucher amoureux à cinq ans de réclusion, mais immédiatement signèrent un recours en grâce.

Comme antithèse à ce sombre drame, je veux rappeler une petite histoire tragi-comique, qui montre que parfois les coups de revolver peuvent, sinon entretenir, du moins réveiller l'amour.

Une demi-mondaine, qui avait été quasi-célèbre dans le monde où l'on s'amuse, en franchissant le cap de la trentaine, se mit à avoir des nausées de son métier et aspira à la vie de famille... A ce moment psychologique, le hasard lui fit rencontrer un jeune homme de son pays... et ce fut le coup de foudre...

Quoiqu'il n'eût pas le sou et qu'il fût plus jeune qu'elle de sept ans, elle l'épousa.

Le ménage marcha bien tant que durèrent

les quelques centaines de mille francs amassées par la dame. Quand le dernier bijou fut engagé, le mari commença par trouver que sa compagne était trop vieille ; il découcha d'abord, puis ne revint plus. Férue d'amour, la pauvre Madeleine fit d'abord tout ce qu'elle put pour ramener le volage ; enfin perdant patience, elle alla le trouver dans une maison de commerce où il venait de prendre un emploi.

— Veux-tu rentrer ?

— Non, cent fois non !

Pif ! paf ! deux coups de revolver retentissent et le mari s'affaisse. Seulement, le soir, c'était la meurtrière, transformée en infirmière et sœur de charité, qui soignait le blessé ; et celui-ci, repentant, reconquis, lui baisait les mains de reconnaissance.

Ce n'est pas tout ; malgré cette belle et touchante réconciliation, le Parquet crut devoir poursuivre pour coups et blessures, et ce fut au chevet du mari que l'assignation en police correctionnelle vint toucher la femme.

Tous deux se présentèrent devant la justice, bras dessus bras dessous. Il y avait comme un renouveau de lune de miel dans ce ménage.

Le mari, seul témoin à charge, se contenta de dire :

— Ma femme a bien fait. Je n'ai eu que ce que je mérite : si j'étais resté à la maison, ça ne me serait pas arrivé.

Et quand le tribunal eut condamné son épouse à trois mois de prison, il eut un furieux accès de colère.

— C'est une indignité ! Vous êtes de mauvais juges ! s'écria-t-il.

Pour un peu il se serait fait condamner à deux ans de prison pour outrage à la magistrature. Heureusement, l'avocat de sa femme, qui était Me Demange, l'avertit du danger.

Il se tut, mais ne sortit de la salle d'audience qu'après avoir embrassé sa femme sur les deux joues. Le public applaudit, et l'on fit une ovation à ce ménage de tourtereaux qui proclamait la vérité du vieil adage :

« Qui aime bien châtie bien. »

Mais cette monographie de l'amour criminel dans le monde et la bourgeoisie ne serait pas complète sans le drame si complexe et si terrible que fut l'affaire Gouffé — la plus célèbre et pourtant la plus inconnue dans ses détails parmi les causes célèbres.

On peut dire que toute la philosophie du crime et de l'amour est contenue dans cette affaire que j'ai vécue avec fièvre, pendant de longs mois, et que je vais essayer de faire re-

vivre avec son intérêt de passion et son horreur.

En dehors du côté psychologique même, j'ai apporté tous mes soins à développer ce drame judiciaire qui est le plus typique qu'il soit possible de trouver, autant par les péripéties émouvantes d'une chasse à l'homme à travers le monde, que par les efforts d'une famille voulant à tout prix l'arrestation du criminel et aidant de ses deniers la police, dont le budget n'eût pas suffi à vaincre les impedimenta qui surgissaient pour ainsi dire chaque jour.

Les difficultés étaient si grandes que, malgré les efforts inouïs faits non seulement par le service de la Sûreté dont j'avais l'honneur d'être le chef, mais encore par toute la Préfecture de police, sous l'habile direction de son Préfet, M. Lozé, l'assassin eût, peut-être, échappé au châtiment si la famille de la victime, avec un dévouement dont on ne saurait trop faire l'éloge, n'avait puissamment aidé la justice.

Cette affaire mérite d'autant plus d'être contée dans tous ses détails que c'était la première fois que l'on avait fait des dépenses considérables qui ont permis de lancer des limiers aux quatre coins de la terre.

Il serait à désirer que les ressources de la police soient toujours suffisantes pour qu'elle accomplisse sa tâche difficile, car elles sont rares les familles qui peuvent combler les vides fréquents dans le maigre budget mis à la disposition de ceux qui ont la mission de protéger la société contre les bandits ou les fous qui lui déclarent la guerre.

Pour toutes les raisons que je viens d'exposer, il m'était impossible de laisser dans l'ombre le drame dont Gouffé fut la malheureuse victime, et je devais donner à cette cause, intéressante par tant de côtés différents, une place importante dans cet ouvrage.

CHAPITRE IX

CE QUE LA POLICE NE POUVAIT SAVOIR

..... Rue d'Hauteville, 41. Sur la porte, une plaque de cuivre : *Commissionnaire en marchandises.*

Un bureau très simple ; le comptoir en chêne ciré portant les indications connues : Caisse, Comptabilité, Commandes ; au fond, une porte capitonnée avec cet écriteau :

Cabinet du Directeur.

Au commencement du mois d'août 1888, une petite femme, toute jeunette, possédant surtout ce qu'on appelle la beauté du diable, gentille sous sa voilette, derrière laquelle brillaient des yeux sombres d'une singulière pé-

nétration, ouvrait timidement la porte et demandait :

— Monsieur le directeur ?

— C'est moi.

L'homme qui répondait était grand et fort ; il avait le nez droit et mince, les cheveux courts grisonnant aux tempes, le front chauve, le regard louche ; sa lèvre disparaissait sous une moustache tombante et sa voix avait une dureté extrême.

— Que désirez-vous ? reprit-il après un court silence.

Et il enveloppa la nouvelle venue d'un regard inquisiteur.

— Monsieur, fit-elle intimidée, je viens pour le bazar que vous installez rue de Rome ; j'ai lu, dans le *Courrier de la fabrique,* votre annonce où vous demandez une gérante.

A mesure qu'elle parlait, le commissionnaire continuait à la dévisager avec un évident intérêt.

— Entrez, fit-il, plus aimable, en ouvrant la porte de son cabinet.

La jeune femme obéit et, à l'invitation de M. le directeur, s'assit sur une chaise à côté du bureau.

L'individu l'observait toujours avec obstination.

Un instant leurs regards se rencontrèrent; elle rougit et détourna la tête.

— Veuillez retirer votre voilette, dit-il avec autorité.

La solliciteuse obéit encore.

— Comment vous nommez-vous? — Avez-vous des références?

— Je me nomme Gabrielle Bompard et je n'ai pas de références, par la simple raison que je viens de quitter mes parents et que je n'ai été encore dans aucune maison de commerce.

— Mais, interrogea M. le directeur, possédez-vous le cautionnement de 5,000 francs demandé dans l'annonce dont vous parlez?

— Hélas! non, je n'ai pas un sou à moi et je ne sais même pas si mes parents voudraient faire quelque chose.

— C'est bien; vous n'aurez pas la gérance du bazar...

Et comme la jeune femme paraissait décontenancée, il ajouta, en souriant :

— Mais vous êtes gentille, je vous donnerai une autre place. Ce soir, je vous emmène dîner avec moi ; voulez-vous ?

« — Je ne sais pourquoi, dit Gabrielle, dans les confessions nombreuses qu'elle écrivit plus tard, mais je fus prise sur-le-champ d'un mauvais pressentiment. Je voulus protester,

et je n'en eus pas la force. Cet homme, en me regardant, s'était emparé de ma volonté. A partir de ce moment je ne fus plus moi, je fus une chose à lui dont il disposait sans que je pusse, même un instant, discuter ce qu'il me commandait de faire.

» Le lendemain de ce dîner que j'avais accepté, je me réveillais sa maîtresse. Ce ne fut pas pour moi le premier amant, mais le premier amour. »

Cette Gabrielle Bompard, qui trouvait, d'une façon si extraordinaire, un amant, là où elle était venue chercher une place, était la fille d'un industriel du Nord, qui lui avait fait donner une assez bonne éducation dans plusieurs couvents de Belgique. Mais elle avait une si mauvaise conduite, que successivement on l'avait mise à la porte de la plupart des maisons où elle était passée.

Quand elle n'était qu'une enfant, déjà son intempérance de langage révoltait les religieuses. Ses méchancetés, ses mensonges, ses insinuations perfides, jetaient le trouble parmi les élèves.

Elle accusait la supérieure, l'aumônier, les sœurs de choses infâmes, et l'on se demandait comment une fillette pouvait concevoir de pareilles horreurs.

Rentrée chez son père, elle passait sa journée à lire des romans et à entretenir des correspondances amoureuses avec les jeunes gens du voisinage ; paresseuse, rêveuse, elle se refusait à tout travail.

D'une grande sensibilité nerveuse, elle devait être facilement la proie de quiconque saurait la dominer. S'il faut en croire le médecin qui la soigna chez ses parents, elle était un merveilleux sujet très facile à hypnotiser.

Un soir que ce médecin faisait devant elle des expériences d'hypnotisme, Gabrielle lui demanda de l'endormir et, presque aussitôt, sous le regard du magnétiseur, ses yeux se troublèrent ; elle se leva, obéit à toutes les injonctions qui lui furent faites avec une précision d'automate...

Plus tard, néanmoins, le médecin, à la prière du père, effrayé des correspondances amoureuses qu'il avait saisies, voulut essayer de l'influence de l'hypnotisme pour la ramener au bien. Il échoua et ne parvint à obtenir d'elle qu'une étrange confession. Elle lui raconta qu'un négociant de sa ville natale, en la rencontrant un matin, près de la gare, l'avait regardée d'une façon bizarre, qu'involontairement elle l'avait suivi et que depuis elle était sa maîtresse.

Je ne sais jusqu'à quel point cette fille était digne de figurer dans la clinique du docteur Charcot, mais ce qui est certain, c'est qu'elle obéissait plus facilement au magnétisme du mal qu'à la suggestion du bien.

Un beau matin, à la suite d'une discussion avec la gouvernante qui dirigeait la maison de son père, elle était partie pour Paris, avec les quelques francs qu'elle avait en poche. Elle n'avait pas déjeuné le jour où elle s'était présentée rue d'Hauteville et il lui restait trois sous dans son porte-monnaie.

Le lendemain, quand elle s'éveilla aux côtés de l'homme qui l'avait ainsi prise dans la banalité d'une chambre d'hôtel meublé, elle se mit à lui sourire avec l'inconscience d'une fille... Lui, qui avait été stupéfait de trouver dans cette créature si jeune un instrument de plaisir parfait, songeait au hasard qui lui donnait une maîtresse si agréable, fraîche à ravir, malgré le désordre du réveil.

Le conquérant de cette jeunesse, bien qu'il n'eût, jusqu'alors, jamais passé devant la justice de son pays, était un de ces êtres que la nature a soigneusement pétris uniquement pour faire le mal, un de ces flibustiers de l'asphalte parisien, plus dangereux, dans la correction de leur redingote, que les derniers

bandits hellènes guettant le voyageur dans les passes des Thermopyles, le fusil à l'épaule et le pistolet à la ceinture.

Touchant à la cinquantaine, chasseur un peu fatigué, il ne pouvait rêver un gibier plus attrayant que celui-là, et il devait craindre de le voir bientôt lui échapper.

Si infatué qu'il fût de lui-même, il ne pouvait se croire beau, avec son menton carré, son énorme bouche aux lèvres pendantes, son front ridé déjà par les nuits d'orgie. Il n'avait pas l'espoir de se faire aimer facilement d'une jeune fille; mais c'était un de ces êtres qui, corrompus jusqu'aux moelles, croient à la toute-puissance du Vice.

Ce pervers avait deviné, dans la petite fille à peine débarquée de sa province, une nature facile à corrompre complètement, et que tentaient toutes les dépravations du plaisir.

La veille, en dînant avec elle, il s'était fait raconter sa vie. Avec une insouciance d'oiseau, Gabrielle lui avait dit tout son passé, ses querelles avec son père veuf, ne pouvant s'occuper d'elle comme aurait pu faire une mère ; la gouvernante qui la grondait et l'avait décidée à quitter la maison paternelle.

Puis la nuit, entre deux baisers, avec une sorte de cynisme, et peut-être d'inconscience,

cette fillette précoce avait narré ses aventures de couvent et révélé cet instinct vicieux qui la poussait à écrire des lettres passionnées aux autres gamines.

Elle lui rappelait qu'elle avait été chassée de partout par les religieuses, qui la considéraient comme une bête galeuse, dangereuse pour tout le troupeau. Elle n'évitait même pas le souvenir du négociant qui l'avait eue le premier, sans qu'elle pût trouver dans sa volonté la force de résister à l'attraction mystérieuse.

Peut-être avait-elle été plus loin, peut-être lui avait-elle dit aussi qu'elle était facilement hypnotisable... et cette révélation, sans doute, avait été fort agréable au vieux séducteur.

Quoi qu'il en soit, il comprit que cette créature sans volonté, sans énergie, mais vicieuse, ferait sans doute quelque chose après avoir reçu les leçons d'un professeur tel que lui...

— Il me reste trois sous, lui dit-elle pendant les deux entretiens de cette première nuit d'amour ; si tu me renvoies, j'irai coucher sous les ponts...

Il la tenait donc, pour un temps du moins, par la famine, et dès le lendemain de ces noces singulières, il escomptait, non seule-

ment le plaisir, mais le profit à tirer de cette jolie fille.

Le moment était critique pour lui, il venait de manger les derniers billets de mille francs de son associé, alors en voyage, et il allait être obligé de toucher au cautionnement d'un employé pour payer l'échéance de la fin du mois. Se sentant perdu, cette gamine lui apparaissait comme un bon ange envoyé par le hasard pour lui donner des ressources nouvelles sans grand travail.

Ce vieux chauve de quarante-sept ans rêvait donc d'exploiter sa maîtresse.

N'était-ce pas, en effet, un trésor que cette jeunesse précoce? Avec sa fraîcheur et son inexpérience, n'avait-elle pas d'instinct toutes les perversités amoureuses?

La beauté, la jeunesse, le vice sont des choses qui se vendent et trouvent toujours des acheteurs.

L'homme qui croyait avoir conquis ce petit trésor s'appelait Michel Eyraud. C'était un aventurier sans scrupules, dont la vie avait été ce que les magistrats appellent la « préface du crime ».

Soldat au Mexique, il avait déserté devant l'ennemi, et n'était rentré en France qu'à l'amnistie. Au moment de la guerre de 1870,

il avait eu la chance inespérée d'épouser une femme bonne et douce, qui lui resta toujours dévouée malgré toutes ses tares. Elle lui avait apporté une dot assez sérieuse. Bientôt, cet argent disparut dans des pseudo-exploitations commerciales et surtout dans des amours passagères avec les jolies filles que le hasard mettait sur son chemin.

La dot de sa femme épuisée, il partit en Amérique, courut les pampas, entreprit un peu de tout et revint aussi pauvre qu'il était parti.

Au retour, il fonda une distillerie à Sèvres et fit faillite ; il s'associa ensuite avec M. X... et organisa cette grande maison de commission où Gabrielle était venue le trouver. Cette nouvelle affaire eut une liquidation désastreuse.

En même temps qu'il se livrait à ces opérations commerciales malheureuses, il faisait des spéculations louches, trafiquait d'effets de commerce, se mêlait à toutes les affaires peu catholiques de prêts d'argent.

Dans le monde spécial des agents d'affaires qu'il fréquentait, on disait de lui :

— Eyraud est un homme très fort, mais il est capable de tout.

En humant son verre d'absinthe, au café,

les jours où sa poche sonnait creux, il avait des aphorismes d'un cynisme tel qu'il étonnait ses copains, dont beaucoup pourtant, loups-cerviers de la basoche, n'avaient point une extrême délicatesse de sentiments.

Il répétait souvent qu'en affaires, quand on était le plus fort, il fallait se hâter d'étrangler son adversaire, de peur qu'il ne vous écrasât lui-même.

Il avait un geste familier, qu'on lui connaissait bien :

— Quand on est le plus fort, on fait « couic » au bonhomme, — et de ses grosses mains il faisait le simulacre d'étrangler quelqu'un.

Il ne se montra pas jaloux, d'abord, et loua pour Gabrielle un appartement meublé, dans le voisinage d'autres filles expertes en l'art de plumer les mâles, afin qu'elle pût recevoir d'utiles conseils. Ensuite, il ne se contenta même pas de la laisser dans la fréquentation de ses voisines, devenues bientôt ses camarades.

Ce viveur, connaissant tous les bons endroits, la conduisit aux tables d'hôtes et dans les salons interlopes, où les amateurs blasés se réunissent comme les Turcs de jadis le faisaient au marché aux femmes de Stamboul.

Il savait sortir au bon moment, trouvait toujours le prétexte d'une affaire, quand il voyait au dessert les yeux d'un convive s'allumer de désir et qu'il tenait celui-ci pour suffisamment riche.

Malheureusement, la gamine ne profitait qu'imparfaitement, à son gré, des leçons données, et il n'osait pas lui dire comme le souteneur de la Villette : « Travaille et rapporte. »

Il espérait pourtant que Gabrielle utiliserait les heures de liberté qu'il lui donnait, et souvent il fouillait furtivement dans le porte-monnaie de sa maîtresse. Toujours, d'ailleurs, il le trouvait vide, si vide, que, malgré ses maigres ressources, il était obligé d'y mettre quelque monnaie.

Il était impossible cependant qu'elle n'usât pas de la liberté relative qu'il lui laissait.

Il chercha et finit par découvrir des lettres qui lui firent supposer que sa maîtresse le trompait ; mais ce n'était point pour de l'argent ; c'était seulement pour chercher des sensations d'amours nouvelles, des sensations de jeunesse, qu'un homme de son âge ne pouvait plus lui donner.

Alors, par une contradiction si fréquente dans ces unions immondes, qui ne sont en

réalité que l'accouplement des plus mauvais instincts de la nature humaine, Eyraud fut pris d'une jalousie féroce envers cette femme que lui-même offrait...

Un jour, en proie à une colère furieuse, il s'élança sur elle en lui montrant les lettres amoureuses qu'elle avait écrites, il la renversa, faillit l'étrangler et la battit si fort qu'elle demanda grâce.

Cette correction donna comme un renouveau à ces amours monstrueuses. Gabrielle adora pendant quelques mois l'amant qui lui avait démontré la supériorité du mâle en meurtrissant sa chair, en rayant de noir et de bleu la blancheur de ses épaules.

Elle fut plus docile aussi, et commença à comprendre qu'elle devait rapporter dans le ménage. Elle se remit à fréquenter les salons hospitaliers, mais trop maladroite encore, elle ne savait que glaner les bribes des autres.

Pourtant, un soir qu'elle dînait avec Eyraud et quelques amis de celui-ci, elle dit au dessert :

— Tu sais, le vieux marquis de X..., qui m'a suivie l'autre jour... Eh bien ! il est revenu à la charge. Il m'offre cinquante mille francs pour m'installer et trois mille francs par mois.

— Superbe ! répondit Eyraud. Encaisse la galette du vieux, ma fille, nous la mangerons ensemble.

— Ah ! fort bien, fit Gabrielle toute joyeuse, tu seras mon *marlou* (*sic*).

Etait-ce pour cela qu'elle l'aimait davantage ?

Etait-ce l'infamie même de son amant qui plaisait à son infamie ?

Etait-ce parce qu'en réalité, elle se sentait dominée, envoûtée ?

Toujours est-il que leurs querelles amenaient des raccommodements éperdus, à la suite desquels elle restait de longues journées étendue sur son lit, dans une paresse veule, lisant avec passion les feuilletons de journaux et la collection des *Causes célèbres* qu'une voisine lui avait prêtée. Le hasard avait servi son instinct. Elle se complaisait tellement à ces lectures, cela l'intéressait à tel point, qu'elle passa une nuit entière pour finir l'affaire Troppmann.

Cependant la fortune ne souriait point aux amants : il y avait de mauvais jours à passer ; Eyraud décida sa maîtresse à écrire à son père pour lui demander un peu d'argent.

Elle écrivit qu'elle mourait de faim, sur le pavé de Paris. Le père envoya six cents

francs, — une goutte d'eau dans le tonneau des Danaïdes, car Eyraud avait de grands besoins et Gabrielle n'aimait point se refuser une fantaisie. Elle devait à tout le monde : à sa logeuse, à sa modiste, à sa couturière et jusqu'à sa manicure.

Eyraud, d'ailleurs, à ce moment, était, comme on dit dans l'argot boulevardier, au bout de son rouleau.

Harcelé par ses créanciers, toujours en quête d'un peu d'argent pour vivre, il se sentit pris de la peur soudaine de voir Gabrielle l'abandonner... Il lui semblait constamment, dans la rue, au café où il l'emmenait parfois, qu'elle souriait aux hommes plus jeunes que lui.

Et chaque nuit, quand le couple rentrait, les scènes reprenaient plus violentes, plus terribles, et la chaîne qui liait ces deux êtres se faisait plus forte à mesure qu'ils échangeaient des mots plus orduriers, à mesure qu'ils pouvaient se faire mutuellement des reproches plus mérités, oubliés le plus souvent dans l'étreinte brutale où ils pouvaient savourer toute l'ignominie de leur amour.

Quelquefois, assez rarement cependant, Eyraud emmenait sa maîtresse dans un café des boulevards, où il retrouvait des faiseurs d'affaires.

Deux ou trois fois, il y rencontra un huissier qu'il connaissait pour avoir eu recours à lui ; il en avait reçu d'utiles conseils, qui l'avaient tiré de fort mauvais pas.

L'officier ministériel, séduit par la gentillesse de Gabrielle, s'était amusé à un léger flirt, et lorsque celle-ci eut dit deux ou trois fois à Eyraud qu'elle trouvait l'huissier très aimable, il ne manifesta aucune jalousie.

La détresse ne faisait que s'accentuer ; d'autant plus qu'Eyraud, je l'ai déjà dit, pour une échéance, avait vendu des valeurs au porteur constituant le cautionnement du directeur du bazar de la rue de Rome. La déconfiture venue, le pauvre homme réclama son argent. Impossible de le lui rendre. Le dupé parlait de s'adresser à la police. Eyraud cherchait çet argent de tous côtés, et il ne le trouvait pas.

Quand il rentrait le soir chez Gabrielle, il jetait un regard de défiance sur les abords de la maison, croyant toujours voir des agents de police prêts à l'arrêter.

Les reproches et les injures reprenaient, lumières éteintes, dans la petite chambre où ils s'étaient réfugiés à Levallois-Perret.

Eyraud accusait sa maîtresse de lui avoir coûté trop d'argent, de l'avoir acculé à la faillite, d'être son mauvais génie.

— Va-t'en donc, lui disait-il, et que je ne te voie plus jamais.

Gabrielle, de son côté l'injuriait, le griffait, lui jetait à la tête tous les mots que les filles vomissent dans la colère.

« Elle en avait assez de cette vie de misère, où l'on avait des battements de cœur à chaque instant, dans la crainte de l'arrivée de la police. Mieux valait aller racoler sur les boulevards comme les pierreuses. C'était à lui de ficher son camp et de la laisser se tirer d'affaire toute seule... »

Mais quand Eyraud, dans un accès de colère, rallumait la bougie, et, passant à la hâte son pantalon et son gilet, criait :

— C'est bien, j'en ai assez, moi aussi, et je m'en vais.

Elle s'élançait hors du lit à moitié nue, la chemise glissant de l'épaule, les cheveux en désordre et, embrassant les genoux de son amant, elle gémissait et cherchait à inventer des caresses nouvelles pour le retenir.

— Oh ! reste, mon petit homme, je t'en supplie. Pardon ! Pardon ! je suis folle ! on est si malheureux !

Le lendemain, c'était Gabrielle qui voulait partir et c'était Eyraud qui la suppliait de rester, avec des larmes et des cris de pas-

sion, des promesses enthousiastes d'avenir meilleur.

— N'ai pas peur, bientôt nous serons riches, dussé-je pour cela tuer quelqu'un !

Un soir pourtant, à la fin de juin, il fallut se séparer. Eyraud rentra livide ; il était convoqué le lendemain chez le commissaire de police.

Le gérant du bazar avait porté plainte. C'était l'arrestation certaine et aussi la condamnation.

Il n'y avait qu'à fuir : il prit un train de nuit et s'en fut à Londres.

Quelques jours après, Gabrielle, qui ne l'avait pas prévenu de son départ, le rejoignit.

Le soir, quand Eyraud rentra dans le petit hôtel où il s'était logé, près de Leicester Square, il fut tout étonné d'apprendre par le garçon que « madame » était arrivée.

Sa femme ? Il était impossible qu'elle fût venue le rejoindre. La famille était trop heureuse de le savoir hors de Paris.

Gabrielle ?

En effet, c'était elle, dont il apercevait dans la glace du petit salon, aux lambris fanés, les grands yeux noirs et la bouche toute rose qui lui souriait.

Il se trouvait si seul à Londres, qu'il sauta au cou de sa maîtresse et la remercia, avec des larmes, d'être venue.

Eyraud avait encore quelques sous emportés de Paris ; réalisation de valeurs appartenant à un ami dévoué de sa famille.

Cela ne dura guère : Gabrielle avait entraîné son amant dans les magasins et s'était fait remonter sa garde-robe.

Dès que la bourse fut vide, la discorde revint. Une nuit, en sortant d'un bar, Eyraud faillit assommer sa maîtresse à coups de canne ; elle lui avait dit simplement :

— Tu sais qu'il est gentil, ton ami l'huissier, il me plaît beaucoup.

Eyraud questionna avec intérêt Gabrielle qui avait revu l'huissier au café et, pendant que sa maîtresse parlait, il fermait les yeux comme pour garder sa pensée plus secrète, pour que Gabrielle ne pût lire dans son regard.

— Ecoute, dit-il le lendemain, tu vas rentrer à Paris, et il faut que tu dises que nous ne sommes plus ensemble. En outre ne manque pas de louer, sous un faux nom, un autre appartement...

— Pourquoi cela ? fit Gabrielle curieuse. Est-ce que tu vas te décider à tenter un grand coup ?

Un grand coup ! Il y avait longtemps que, dans ses mouvements de rage contre le destin, elle avait entendu Eyraud dire qu'il était temps que la malchance finît; que, pour cela, il était prêt à toutes les audaces. Or, en Gabrielle, toute idée de bien et de mal était morte depuis si longtemps, qu'un grand coup, quelque chose d'audacieux, une affaire où l'on semblerait faire la nique aux gendarmes, lui semblait toute naturelle, toute simple.

— Sois tranquille, fit Eyraud, nous serons bientôt riches.

Et lui, qui avait eu jusqu'alors de si terribles accès de jalousie, toutes les fois qu'il s'était douté d'une nouvelle intrigue, d'une liaison qui ne devait pas rapporter, ajouta, comme à regret :

— Il faut que tout le monde soit persuadé maintenant que nous nous sommes quittés. Par conséquent, prends quelqu'un... qui tu voudras, même s'il n'est pas riche, mais pas l'huissier surtout.

Gabrielle ne devait partir que le soir. Dans la journée, on sortit pour aller acheter une malle, afin qu'elle pût rapporter à Paris la robe, le manteau, le chapeau que son amant lui avait donnés.

En route, on s'arrêta au café Royal où Ey-

raud voulait lire les journaux de Paris. Pendant qu'il parcourait quelques feuilles, Gabrielle qui semblait réfléchir lui dit :

— Mais sous quel nom veux-tu que je loue un appartement ?

On était en pleine période boulangiste, et Eyraud, justement, parcourait un journal où l'on rappelait la conduite du major Labordère, en l'opposant au général Boulanger.

— Prends le nom que tu voudras, s'écria-t-il, mécontent d'être dérangé ; tiens, prends le nom de Labordère.

La lecture des journaux achevée, on partit pour acheter la malle. Gabrielle en avait besoin, car elle était venue avec une toute petite valise, une sorte de sac où il n'y avait pas place pour une robe.

Eyraud voulait absolument choisir une malle très grande.

— A quoi bon ? disait Gabrielle, que tentait une malle plus petite, mais plus chère ; à quoi bon cet immense coffre ? on dirait un cercueil !

Eyraud, très pâle, la regarda sans répondre, paya et partit en emportant la malle qu'il fit mettre sur une voiture.

Le lendemain matin, 8 juillet 1889, Gabrielle était à Paris. En allant faire une pro-

menade sur le boulevard, elle rencontra un jeune homme qui dans la nuit devint son amant et chez qui elle fit porter la malle que lui avait achetée Eyraud.

CHAPITRE X

EN PLEIN MYSTÈRE

Le 28 juillet 1889, un dimanche, en pleine Exposition, comme la grande fête du Travail n'empêchait pas les assassins d'accomplir leur besogne et qu'au milieu de l'allégresse générale, le couteau de ces messieurs ne chômait pas, j'étais fort occupé, dans mon bureau, à lire les rapports des agents lancés par moi à la recherche des assassins d'une pauvre concierge de la rue Bonaparte, madame Khun. Cette affaire, que j'ai racontée dans mes *Mémoires*, me préoccupait beaucoup et je la suivais avec un vif intérêt, quand un de mes secrétaires m'apporta un journal où l'on annonçait, en dernière heure, la disparition mystérieuse d'un huissier de la rue Montmartre.

La feuille ajoutait, sans nommer l'huissier d'ailleurs, qu'un de ses parents et un de ses amis étaient venus, la veille au soir, signaler cette disparition au commissariat du quartier Bonne-Nouvelle.

« Depuis le 26, disait-on, l'officier ministériel n'a reparu ni à son domicile, ni à son étude. »

J'étais tellement absorbé par mon travail que je me contentai de dire à mon secrétaire :

— C'est bien, laissez là le journal.

Et je repris l'étude des rapports de mes agents.

Une disparition annoncée d'une façon aussi vague n'avait pour moi qu'un fort médiocre intérêt. Il disparaît momentanément tant de gens qu'on retrouve, par la suite, quelquefois sur une plage hospitalière mangeant quelque « grenouille », ou bien sur le bord d'un lac azuré savourant un coupable amour, ou bien encore dans la cellule d'une prison !

La journée s'acheva, pour moi, dans la hâte de l'enquête criminelle que j'étais chargé de mener, et j'avais à peu près oublié la note du journal et l'huissier disparu, quand je fus averti dans la soirée que la justice avait été mise en mouvement, attendu que M. Brissaud, commissaire du quartier Bonne-Nouvelle,

avait avisé le parquet de la disparition de M. Gouffé, huissier, rue Montmartre ; que M. Dopffer, juge d'instruction, avait été chargé d'éclaircir ce mystère et que le juge me priait de l'aider dans cette tâche difficile.

Dès que je pus lire le rapport sommaire rédigé par M. Brissaud, à la suite de l'enquête rapide qu'il avait faite, j'eus le pressentiment qu'il ne pouvait s'agir que d'un crime. Mon collègue expliquait brièvement et très clairement dans quelles conditions M. Gouffé avait disparu. L'huissier, un homme jeune encore et veuf depuis plusieurs années, avait été aperçu pour la dernière fois, le vendredi 26 juillet, au café Véron, sur le boulevard Montmartre, où il avait l'habitude d'aller prendre son apéritif.

Il était à peu près six heures du soir quand on l'avait vu assis à la terrasse avec trois personnes qu'il fréquentait, et il ne les avait quittées qu'à sept heures du soir. Depuis, personne ne l'avait revu.

Ce même jour vendredi, vers neuf heures du soir — deux heures à peine après que M. Gouffé eut quitté le café Véron — un individu portant un chapeau haut de forme était entré 148, rue Montmartre, et passant rapidement devant la loge des concierges,

avait monté très vite l'escalier, comme l'huissier avait l'habitude de le faire, quand parfois il venait le soir à son étude.

— Tiens, avait dit le concierge à sa femme, voilà M. Gouffé ; quand il descendra, je lui donnerai les lettres que le facteur vient d'apporter pour lui.

Quelques minutes après, l'homme redescendit en effet, et le concierge sortit de sa loge, ses lettres à la main ; mais il poussa un cri d'étonnement, en s'apercevant que ce n'était pas M. Gouffé qui venait de l'étude, dont il avait entendu ouvrir et refermer la porte...

— Comment, dit-il, vous n'êtes pas M. Gouffé ?

L'inconnu remit précipitamment dans sa poche un trousseau de clefs qu'il tenait à la main et, murmurant quelques paroles que le concierge ne comprit pas, tant son trouble était grand, il s'élança sur la porte cochère, qu'il ouvrit à deux battants en tournant la crémone.

Le concierge, qui n'avait pas eu la présence d'esprit d'arrêter cet individu au passage, voulut s'élancer après lui, mais il le vit disparaître en courant derrière une voiture, et il ne put que raconter sa mésaventure aux deux premiers gardiens qu'il rencontra.

Ensuite il alla au domicile privé de M. Gouffé, pour le prévenir de ce qui venait d'arriver ; mais l'huissier n'était pas là.

Le lendemain et les jours suivants on ne le revit pas.

M. Brissaud ajoutait, dans son rapport, que, dans sa très rapide enquête, faite en quelques heures, il n'avait recueilli que les meilleurs renseignements sur l'état des affaires de M. Gouffé et que son premier clerc avait déclaré que jamais il ne lui était arrivé de s'absenter sans le prévenir et sans, chaque jour, se faire envoyer des lettres et des dépêches.

Il semblait donc tout à fait improbable, au premier abord, que l'huissier disparu se fût suicidé ou fût parti faire un voyage d'agrément incognito.

En revanche, l'épisode mystérieux de l'homme s'introduisant, à neuf heures du soir, dans l'étude dont il possédait la clef, et disparaissant brusquement, sans dire qui il était, ni pourquoi il était venu, était une grave présomption que M. Gouffé avait été victime d'un crime.

Tout cela ne laissait à mon avis le champ libre qu'à deux hypothèses : l'huissier avait été assassiné ou bien il était séquestré quelque

part, par des gens qui voulaient obtenir de l'argent ou des papiers importants.

Quelle que fut l'hypothèse qui dût être vérifiée par l'enquête, il me semblait certain d'ores et déjà que l'homme venu rue Montmartre était le criminel lui-même ou un de ses complices.

Le lendemain matin lundi, je me rendis avec M. Dopffer à l'étude de M. Gouffé, accompagné de Guillaume et Soulière, mes secrétaires.

L'enquête minutieuse à laquelle nous nous livrâmes confirma mes suppositions.

Le maître-clerc, M. D..., compléta les renseignements très précis qu'il avait déjà donnés à M. Brissaud sur la situation financière de son patron, situation qui était excellente.

M. Gouffé possédait une des meilleures études de Paris, et bon an mal an, disait-on, il ne gagnait pas moins de cinquante mille francs.

Très travailleur, il ne s'absentait jamais sans laisser à M. D... des instructions précises sur toutes les affaires en cours.

Enfin, il n'avait à ce moment-là aucune affaire délicate, aucun conflit sérieux.

L'hypothèse d'un suicide était donc absurde. On chercha de tous côtés, et l'on ne put rien découvrir.

A l'étude même, M. Dopffer et moi, nous voulûmes nous rendre bien compte des conditions dans lesquelles l'inconnu avait fait son étrange visite le soir même de la disparition.

La réalité de cette visite était hors de doute.

Impossible d'admettre un instant que le concierge avait eu une hallucination ; les clercs, le lendemain, avaient en effet retrouvé des traces de bougie allant de la porte du cabinet de leur patron jusqu'à son bureau ; les traces se continuaient sur le bureau même, un tiroir avait été ouvert... mais aucune somme d'argent n'avait été enlevée. Non seulement on ne s'était pas attaqué au coffre-fort, mais 14,000 francs, en billets de banque, se trouvaient encore dans un carton où M. Gouffé mettait parfois son argent, quand par extraordinaire il ne l'emportait pas.

Donc, ce jour-là, l'huissier n'avait pas sur lui une somme importante. Les assassins avaient été volés sans doute, et, de plus, le visiteur inconnu n'avait dû prendre aucune somme d'argent.

Alors, quel pouvait être le mobile du crime ?

L'homme venu à l'étude avait-il enlevé quelques papiers compromettants ?

C'est vers ce point que se dirigèrent les premières recherches ; mais encore, de ce côté, on ne fit aucune constatation utile.

Il nous fallait diriger l'enquête uniquement de deux côtés : celui des hommes d'affaires que poursuivait l'huissier, ou pour le compte desquels il instrumentait, et aussi celui des jolies femmes, clientes inévitables d'un huissier boulevardier.

En ce qui concerne les hommes d'affaires, l'enquête fut facile ; le parent et l'ami de Gouffé qui étaient allés chez M. Brissaud, lui annoncer la disparition de l'huissier, se mirent à notre disposition, et nous donnèrent une liste, qui semblait complète, de toutes les personnes avec lesquelles M. Gouffé était en relations d'affaires.

Jamais je ne vis des témoins accourir à la Sûreté avec un tel empressement, et se présenter même avant qu'on les demandât.

Il est toujours fort désagréable d'être mêlé à une affaire criminelle, et c'était à qui fournirait un alibi le plus rapidement possible.

Avec le même zèle, ces messieurs nous livrèrent tous les petits détails qu'ils pouvaient posséder.

Nous apprîmes que l'huissier, ne devant pas aller dîner en ville, comme il faisait chaque

vendredi, avait envoyé un petit bleu à un de ses amis, M. D..., pour le prier de dîner avec lui et de venir le prendre au café Véron.

Or, M. D... se trouvant lui-même invité ailleurs ce soir-là, n'était rentré chez lui qu'à une heure fort avancée de la nuit, et n'avait eu connaissance du télégramme que le lendemain matin samedi.

Ce renseignement avait son importance. Il prouvait que, le soir de la disparition, l'huissier était désœuvré et qu'il n'avait certainement aucun rendez-vous arrêté.

Peut-être pourtant, au dernier moment, l'avait-on entraîné dans quelque guet-apens.

Il m'apparaissait comme certain qu'une femme était mêlée à cette mystérieuse aventure, et cela même en admettant que le mobile du crime eût été la nécessité où se trouvait un homme d'affaires véreux de rentrer en possession d'un papier compromettant.

Il faut bien le dire, les policiers sont guidés dans leurs recherches par une sorte d'inspiration vague, une force instinctive, quelque chose comme le flair du chien de chasse, qu les met sur la piste des criminels.

Je partis du principe : « Cherchez la femme ! » comme toujours, et ce fut de ce côté que je poussai plus particulièrement l'enquête, aidé

par les anciens amis de Gouffé et par les clercs de l'étude..

Je fis venir successivement dans mon cabinet, non seulement toutes les femmes qui étaient soupçonnées à tort ou à raison d'avoir eu des bontés pour l'huissier, mais encore celles qu'il avait été contraint de poursuivre, de par ses fonctions, celles dont il avait vendu les meubles, ou bien celles qu'il obligeait à venir toutes les semaines apporter à sa caisse l'acompte libérateur.

Ce défilé fut particulièrement suggestif. Pendant plusieurs semaines, on ne pouvait entrer dans mon cabinet sans respirer les parfums les plus capiteux. Les chaises même, sur lesquelles tant d'escarpes s'étaient assis, avaient pris, elles aussi, un parfum de boudoir.

De telle sorte que, dans les entr'actes de l'affaire Gouffé, lorsque, pour l'interroger, je faisais sortir du dépôt quelque pauvre diable, il réintégrait sa cellule, la tête pleine de rêves amoureux.

Jamais il ne me fut possible d'étudier plus minutieusement les petites misères et les drames de la galanterie parisienne. J'appris qu'une étude d'huissier est souvent le plus étrange des confessionnaux et que celui qui la dirige doit résister à plus de tentations qu'un juge

ou un prêtre, autour desquels naissent le plus d'intrigues féminines.

Ces assauts contre la vertu des juges et des prêtres sont-ils dus à la discrétion assurée que les femmes trouvent auprès d'eux ? doit-on plutôt les attribuer à ce que certaines d'entre elles ont besoin de la clémence du magistrat ou de l'indulgence de l'abbé ? Je ne sais, mais il est certain que, pareils à saint Antoine, les hommes de justice et d'Eglise ont bien des fois à se défendre contre la tentation.

L'huissier, homme de robe comme eux et qui, pourtant, ne porte jamais dans son étude l'insigne de sa profession, est lui aussi harcelé par le beaux sexe et il lui faut en maintes occasions un courage héroïque pour ne pas oublier d'instrumenter.

Gouffé était encore jeune et il était veuf depuis pas mal de temps.

A l'époque, on fit autour de son nom une légende qui le représentait comme un Don Juan de la Basoche. Il y avait dans tout cela beaucoup d'exagération, et la véritable enquête montra que l'huissier de la rue Montmartre, tout en ne détestant pas les jolies femmes, était un excellent père de famille.

Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre!

Je dois à la vérité de dire que toutes les demi-mondaines qui avaient connu Gouffé montrèrent autant d'empressement que les hommes d'affaires à venir me donner les renseignements qu'elles pouvaient avoir sur le disparu, et surtout à établir d'une façon indubitable que ni elles, ni aucun de leurs amants ne lui avaient tendu un guet-apens quelconque.

Mon cabinet devint alors le confessionnal de la galanterie parisienne.

En ai-je connu de ces petits mystères scandaleux dont la révélation terrifie les femmes! et quelques-unes de mes visiteuses de jadis, qui me savent pourtant incapable de trahir le secret professionnel, frémiront un peu en lisant ce récit.

Qu'elles se rassurent.

Il faut convenir qu'alors les confidences étaient un peu forcées. On n'hésitait pas devant une confession un peu scabreuse, parce qu'il s'agissait d'établir d'une façon indiscutable qu'on ne pouvait être accusé de complicité dans une affaire d'assassinat.

— Que voulez-vous, disait l'une, monsieur le chef de la Sûreté, M. X..., mon ancien

amant, m'avait fait des billets en me quittant. M. Gouffé était mon huissier, et j'étais obligée de le voir souvent.

— M. Gouffé avait été si bon, disait une autre. Il avait consenti à retarder la vente de mon mobilier. Je lui devais beaucoup de reconnaissance.

— Ah ! monsieur Goron, faisait une troisième, si vous saviez dans quelles conditions j'ai connu ce pauvre Gouffé ! Il faut vous faire un aveu. Je suis l'amie de M. X..., fonctionnaire que vous connaissez fort bien. Il n'est pas très riche, mais c'est un très brave homme, qui fait pour moi tout ce qu'il peut.

» Or, l'année dernière, sa femme était à la campagne. Il avait pu rester jusqu'au lendemain dans mon petit hôtel.

» Il était neuf heures du matin, nous dormions, quand tout à coup ma femme de chambre entre en coup de vent et nous réveille en sursaut :

» — Madame, c'est l'huissier !

» Elle n'avait pas achevé que Gouffé était au seuil de la chambre à coucher, faisant des efforts surhumains pour ne pas pouffer de rire.

» Vivement, je fis rentrer mon ami sous les couvertures et lui jetai un oreiller sur la tête ;

puis je sautai hors du lit et, tout en me couvrant de mon peignoir, je m'avançai vers Gouffé, menaçante.

» — Monsieur, lui criai-je furieuse, c'est indigne de forcer ainsi la porte d'une femme. D'ailleurs, vous n'avez le droit de rien saisir : l'appartement n'est pas en mon nom...

» — Permettez, répondit l'huissier avec un sourire qui m'agaçait, j'ai le droit de saisir cette montre d'homme... et cette bourse qui se trouvent sur la cheminée...

» Il se mit alors à rire aux éclats et ajouta :

» — Mais comme je connais le légitime propriétaire, je n'en ferai rien. Tâchez seulement de m'apporter un petit acompte. Tout s'arrangera.

» Vous pensez, monsieur Goron, si je suis devenue l'amie d'un huissier aussi gentil. Mon amant aussi, d'ailleurs. »

Toutes ces confidences étaient certainement intéressantes et m'ouvraient de nouveaux horizons sur l'importance des huissiers dans les affaires « d'amour ». Entre autres détails, je constatai — ce que je savais déjà, — que les jolies femmes servent d'appât aux usuriers pour attirer les fils de famille dans leurs tanières où ils tirent sur les malheureux à... billets rouges.

Du sort du disparu, je n'appris rien.

Tous ceux que j'avais interrogés, hommes ou femmes, avaient des alibis indiscutables, et, dans leur entourage, il était impossible de trouver quelqu'un qui pût vraisemblablement être soupçonné.

Ah! si j'avais eu, à ce moment, les témoignages qui vinrent en foule, quand les auteurs du crime furent entre les mains de la justice; si j'avais connu seulement la moitié des faits contenus dans le chapitre précédent, où, pour mieux montrer les difficultés des instructions judiciaires, j'ai résumé tous les renseignements qui vinrent, plus tard, éclairer les magistrats, j'aurais eu la partie belle!

Malheureusement, il est rare qu'un témoin inespéré surgisse tout à coup et montre à celui qui recherche des criminels la route à suivre pour les atteindre.

Chose assez curieuse, on m'avait nommé tous les hommes qui avaient plus ou moins été les clients de Gouffé; personne n'avait pensé à Michel Eyraud, et beaucoup le connaissaient cependant. Personne non plus n'avait pensé à Gabrielle Bompard, ni le patron du café où elle était venue plusieurs fois s'asseoir avec son amant à la table de Gouffé,

ni les amis de l'huissier qui l'avaient vue lui parler.

Dans les affaires criminelles, il y a des hasards tels que parfois certains sceptiques se demandent si la Providence n'est pas du côté des coquins.

Alexandre Dumas fils, le célèbre auteur dramatique doublé d'un grand philosophe, a répondu à ces sceptiques qu'ils se trompaient, attendu qu'ils ne savaient pas regarder assez longtemps. Dumas avait raison.

Le triomphe des criminels est presque toujours éphémère et l'heure vient, encore trop rapidement à leur gré, où les gredins sentent le poids de la justice immanente...

Cette heure n'avait point encore sonné pour les assassins de Gouffé. Bien au contraire, on aurait dit que toutes les malechances s'accumulaient pour entraver nos recherches.

J'étais absolument persuadé que le pauvre huissier disparu était mort ou séquestré ; chaque jour qui s'écoulait sans qu'il fût possible d'avoir de ses nouvelles, me faisait douter davantage de la séquestration et croire plus facilement à l'assassinat.

Nous perdîmes du temps à contrôler les renseignements de plusieurs journaux, dont les correspondants, aussi fantaisistes qu'ano-

nymes, prétendaient avoir vu Gouffé dans une station pyrénéenne ou sur une plage normande. Un agent alla même à Londres et revint bredouille.

Avec le temps, ma conviction se faisait plus forte que Gouffé avait dû succomber dans un guet-apens rappelant l'affaire Fenayrou, un guet-apens où il aurait été attiré par une femme.

Je le répétais à tous, au juge, M. Dopffer, à mes agents, aux reporters qui venaient journellement me demander des nouvelles... et dont beaucoup s'empressèrent alors de publier ce qu'ils appelaient mes prévisions.

Dans un rapport que j'adressai à M. Dopffer, je me souviens que j'avais même été un peu loin, précisant le mobile du crime qui, pour moi, ne pouvait être que le vol. J'écrivais :

« Par extraordinaire, ce soir-là, Gouffé ne devait avoir sur lui qu'une faible somme, et l'on a quelques raisons de croire que l'assassin a dû éprouver une cruelle déception.

» C'est précisément pour cela qu'il s'est rendu à l'étude Gouffé, afin de prendre ce qu'il n'a pu trouver sur sa victime... »

Mais je n'avais aucune preuve matérielle sur laquelle baser ce que j'avançais.

En vain, M. Dopffer et moi nous avions

communiqué à tous les journaux le signalement du disparu :

« Taille de 1 m. 75 environ, bien proportionné ; âgé de 48 ans ; physionomie jeune ne paraissant guère plus de quarante ans, cheveux châtain clair, coupés court et formant la pointe sur le front ; barbe légèrement roussâtre, et taillée en pointe ; moustache longue et épaisse ; col cassé ; vêtu d'un complet gris fer marque « Gentlemen ».

» M. Gouffé avait au doigt une bague en or, ornée d'un gros saphir entouré de brillants.

» Comme signe particulier, il avait une cicatrice à la cheville du pied gauche. Son linge est marqué A. G. »

Les signalements n'ont jamais servi à grand'chose ; cette fois, celui-ci ne pouvait servir à rien. Il était désormais impossible à personne d'apercevoir l'infortuné Gouffé.

CHAPITRE XI

UN CADAVRE SANS CRIME — UN CRIME SANS CADAVRE

Comme toujours en pareil cas, des lettres anonymes, des rapports d'agents trop zélés nous avaient mis successivement sur plusieurs fausses pistes que nous avions dû abandonner presque aussitôt.

Un matin, vers la fin d'août, j'étais de très méchante humeur. Je venais d'apprendre de la façon la plus certaine qu'une personne soupçonnée comme tant d'autres, et dont la photographie avait été trouvée chez M. Gouffé, ne pouvait être mêlée à sa disparition, attendu qu'elle était partie pour l'Amérique depuis deux ans !

Je parcourais tous les journaux, et en ou-

vrant la *Lanterne*, je lus tout à coup sous la rubrique « Départements » :

Découverte d'un cadavre dans les environs de Lyon.

Le correspondant de la *Lanterne* racontait que l'attention de quelques cultivateurs habitant Millery, petit village situé à quinze kilomètres de Lyon, avait été attirée par des exhalaisons putrides qui se dégageaient d'un fourré, en contre-bas d'une route.

Qu'on me permette ici une courte description du lieu. Je la crois nécessaire pour la clarté de ce qui suivra :

La route, en cet endroit, est construite à flanc de coteau ; un mur maçonné soutient la chaussée, et le talus, couvert d'un taillis assez épais, se prolonge ensuite jusqu'à un sentier — celui suivi par les gens de Millery. Enfin ce sentier est séparé du Rhône par la voie du chemin de fer.

En haut du mur, pour la sécurité des voitures, est établi un parapet d'environ quatre-vingts centimètres de hauteur.

De la route, le passant aperçoit le Rhône à ses pieds, et ne peut voir, sans se pencher au-dessus du parapet, ni le talus boisé ni la voie ferrée.

Tout d'abord les gens du pays pensèrent qu'un animal quelconque était venu mourir dans le taillis ; mais l'odeur devenant de plus en plus insupportable avec les grandes chaleurs, un cantonnier, nommé Denis Coffy, se mit à la recherche de la cause des émanations infectes ; il explora la pente rapide où se trouvait le fourré, en se frayant, avec une forte serpe, un chemin à travers les broussailles.

Enfin, il aperçut une masse informe, enveloppée d'un sac de grosse toile autour duquel tourbillonnaient des mouches ; c'était de là que venait l'odeur pestilentielle. Surmontant son dégoût, il fendit le sac et découvrit le cadavre d'un homme, défiguré, à demi-rongé par les vers, et auquel n'adhérait aucun fragment de vêtement.

Terrifié, le cantonnier remonta sur la route, et courut jusqu'au village faire part de sa lugubre trouvaille.

Les gendarmes arrivèrent et réquisitionnèrent une charrette. La funèbre dépouille fut portée au laboratoire de la Faculté de médecine de Lyon.

Le journal disait, en terminant, que le Parquet avait ouvert une enquête et recherchait activement toutes les personnes disparues dans la région lyonnaise.

— Mais, pensai-je aussitôt, si ce cadavre inconnu était le cadavre de Gouffé ?

J'eus l'intuition que la découverte de Millery était pour nous d'une très grande importance, et, plus je réfléchis, plus cette hypothèse m'apparut vraisemblable. Pourquoi Gouffé n'aurait-il pas été attiré dans un piège aux environs de Lyon ?

Pourquoi même, s'il avait été tué à Paris, n'aurait-on pas transporté son cadavre à Lyon ?

J'envoyai immédiatement le journal à M. Dopffer, en lui faisant part de mon émotion et en lui demandant s'il n'était pas d'avis, comme moi, d'envoyer un agent à Lyon. Le magistrat adhéra à ma requête.

J'avisai aussitôt un parent de Gouffé et je le priai de vouloir bien aller à Lyon pour accompagner l'agent et reconnaître le cadavre s'il y avait lieu. Avec le plus grand empressement, il se mit à ma disposition. Le soir même, il partait avec le brigadier Soudais que j'avais chargé de cette mission particulièrement délicate.

Quoique cet agent eut certaines aptitudes spéciales qui lui permirent de rendre quelquefois de réels services, j'ai bien regretté depuis de l'avoir chargé d'une tâche au-dessus des forces d'un serviteur. respectueux de la

discipline, mais qui, en cette occasion, n'avait pas la foi.

Or, la foi est indispensable en police, tout aussi bien qu'en art ou en littérature. Malheureusement, elle manque souvent aux agents, surtout quand c'est le « patron » qui cherche à la leur communiquer. La vanité s'en mêle et, parfois, ils cherchent le contrepied de ce que le chef leur a dit.

Il est si agréable de prendre son supérieur en flagrant délit d'erreur, d'arriver à constater soi-même la gaffe qu'il a commise, et de lui faire comprendre, avec toutes les formes de la déférence, qu'on a été, une fois au moins, plus fort que lui.

Donc, Soudais partit dans de mauvaises dispositions, et à Lyon, son incrédulité ne fit qu'empirer.

L'agent et le parent de Gouffé furent reçus par les magistrats lyonnais avec un étonnement railleur.

Vraiment, ces policiers parisiens ne doutaient de rien !

C'était à Lyon, maintenant, qu'ils venaient chercher le dernier mot d'un crime commis dans la capitale !

Cela dépassait les bornes de la fantaisie.

Naturellement, cette attitude du parquet de

Lyon encouragea mon brigadier à croire que je m'étais complètement fourvoyé.

Les formalités nécessaires pour autoriser M. X... à voir le cadavre de son parent durèrent plusieurs heures, et, très tard dans la soirée, Soudais et lui purent franchir le seuil de la Faculté de médecine.

Elle fut lugubre, cette visite :

Un garçon d'amphithéâtre, une mauvaise lanterne à la main, les précédait et les fit desdendre dans les sous-sols de la Faculté.

A peine la porte ouverte, une odeur méphitique épouvantable saisit à la gorge M. X... et Soudais, et quelle que fût l'énergie du parent de M. Gouffé et l'accoutumance que mon agent pouvait avoir des tableaux macabres, tous deux se sentirent pris de frissons en apercevant, au milieu des ténèbres de ce souterrain, trois corps étalant sur des dalles leur nudité hideuse.

Les rayons rougeâtres du fanal dansant sur ces faces mortes semblaient les animer ; les ombres leur dessinaient un rictus affreux.

M. X... l'a dit plus tard : « Il n'avait pas l'habitude du cadavre » et naturellement, une fois dans ce lieu sinistre, sa seule préoccupation était d'en sortir au plus vite.

Il examina donc rapidement le corps qu'on

lui désigna et que, sous l'impression qui le dominait, il ne reconnut pas.

Le cadavre était, du reste, dans un état de décomposition très avancé. On l'avait laissé dans la position où on l'avait trouvé, accroupi et ligotté, et les insectes qui pullulent dans les bois avoisinant le Rhône avaient dévoré le visage.

Cependant, un détail avait frappé M. X... : les cheveux du corps trouvé à Millery étaient presque noirs, et le jeune médecin qui malheureusement remplaçait alors le docteur Lacassagne absent, avait ajouté dans son rapport « qu'ils étaient longs et bouclés ».

M. X... ne pouvait reconnaître son parent, qui avait les cheveux courts et châtain-clair.

On verra, par la suite, quelle est l'importance d'une erreur initiale dans les constatations judiciaires.

Le jeune médecin, lui aussi, « n'avait pas encore assez l'habitude du cadavre ». Si le docteur Lacassagne n'eût pas été absent en ce moment, il est certain que l'identité du mort aurait été établie six mois plus tôt.

M. Lacassagne est, du reste, le médecin légiste le plus remarquable que j'aie jamais connu et j'ai toujours le plus grand plaisir à rendre hommage à sa science.

Mais Soudais et M. X... n'avaient sous les yeux que le rapport du confrère de l'éminent praticien ; tous deux revinrent à Paris, déclarant qu'ils étaient absolument persuadés que le cadavre trouvé à Millery n'était pas celui de Gouffé.

M. X... ne pouvait certes pas dire autre chose après ce qui venait de se passer.

Quant à Soudais, il avait commis une faute professionnelle, qu'un agent plus parisien, plus adroit, plus artiste comme j'en avais quelques-uns, n'aurait jamais commise.

C'était un homme patient, capable de suivre une piste pendant des mois, mais il lui manquait cet esprit d'initiative, ce « je ne sais quoi » qui donne à certains policiers, au moment opportun, l'intuition, le coup de foudre avec lesquels on gagne les batailles. Si Soudais avait eu cette intuition, il n'aurait pas quitté Lyon sans s'offrir le voyage de Millery, d'autant plus qu'au moment où il s'en allait il apprenait, vaguement il est vrai, qu'à quelques kilomètres de l'endroit où l'on avait trouvé le cadavre, un chercheur d'escargots avait ramassé des débris d'une malle.

Si Soudais s'était rendu sur place, il eût alors recueilli les importants témoignages que je reçus quatre mois plus tard, et la précision

sur la date de la découverte lui eût peut-être donné l'idée, malgré ce que pouvait dire M. X..., qu'il était intéressant de suivre cette piste.

On devine mon désappointement quand Soudais me rendit compte du résultat de sa mission, et quand M. X... me les confirma ; mais en ma qualité de Breton, je suis très entêté, et je ne pouvais me décider à abandonner la conviction tout instinctive qui s'était imposée à mon esprit, en lisant l'article de la *Lanterne*.

Le magistrat instructeur, en apprenant que M. X... n'avait point identifié le cadavre de Millery, s'était contenté de dire : « Encore une mauvaise piste. »

Moi, j'étais loin de partager son avis.

Je m'entêtais contre ce qui semblait l'évidence même, mais toutes les fois que, suivant mon idée fixe, j'interrogeais de nouveau Soudais sur son voyage à Lyon, il me répondait invariablement :

« Vous auriez peut-être raison, monsieur le chef, s'il ne s'agissait que d'une erreur possible de M. X...

» Le visage, en effet, était méconnaissable et M. X... aurait parfaitement pu se tromper. Mais, il y a une chose indiscutable : c'est que

les cheveux du mort sont noirs, longs et bouclés, tandis que, vous le savez bien, les cheveux de Gouffé étaient courts et châtain-clair... Vous voyez donc qu'il est impossible que ce soit Gouffé. »

Je ne trouvais pas grand'chose à répondre à mon agent, mais ma conviction restait entière, si bien que je faisais couper et classer soigneusement tout ce qui paraissait dans les journaux de Lyon au sujet du fait-divers de Millery, et Soudais, prenant en pitié mon entêtement, disait parfois à ses camarades :

« Pauvre patron ! Je crois bien qu'il a un grain. »

Ces réflexions me laissaient très froid.

J'étais parti d'un point de vue mathématique.

J'avais, à Paris, un crime sans cadavre ; on avait, à Lyon, un cadavre sans crime ; pourquoi ce cadavre ne serait-il pas celui que je cherchais ?

Et tant que la véritable identité de l'inconnu de Millery ne serait pas démontrée, ou tant que je n'aurais pas, d'autre part, retrouvé Gouffé, il me semblait que ma conclusion restait d'une logique irréfutable.

A Lyon, il est vrai, on avait constaté la disparition de plusieurs personnes, notamment

celle d'un architecte, M. D... Or, le père avait même reconnu le cadavre, et, circonstance aggravante, les témoignages établissaient que, la veille de sa disparition, il avait mangé des aliments identiques à ceux retrouvés dans l'estomac du cadavre de Millery lors de l'autopsie.

Précipitant un peu les événements, j'ajouterai qu'on allait probablement dresser l'acte de décès au nom de l'architecte, quand le prétendu mort se présenta, de retour d'une petite excursion qu'il était allé faire aux environs de Monte-Carlo, sans prévenir sa famille. C'est tout juste s'il ne fut pas réprimandé par le Procureur de la République de Lyon, pour avoir l'audace de ne pas vouloir continuer à jouer le rôle de cadavre. Cela marchait si bien.

A la même époque, un fait nouveau s'était produit.

J'ai déjà dit qu'un chercheur d'escargots, quelques jours après la funèbre découverte de Millery, avait trouvé des débris de bois paraissant provenir d'une malle, à quelques kilomètres plus loin, près d'un village appelé Saint-Genis-Laval, à un endroit connu sous le nom de *Pierre-Bénite*.

J'avais suivi avec le plus grand soin, dans les journaux de Lyon, les suites de cette dé-

couverte, qui me semblait se lier très étroitement avec celle du cadavre de Millery.

Le brigadier de gendarmerie de Saint-Genis-Laval consignait dans son rapport que, sur un des débris ramassés, se trouvait une étiquette de chemin de fer portant le n° 1231, train 3, 27 juillet 188... Un expert avait été désigné et avait conclu que 188... voulait dire 1888. D'après cette version, l'étiquette était ancienne et ne semblait par conséquent, en aucune façon, se rapporter à l'affaire Gouffé.

Alors, j'eus l'idée de proposer une chose qui semble toute naturelle en Amérique et en Angleterre : de promettre une forte prime à celui qui découvrirait le ou les assassins ; mais les magistrats auxquels j'en parlai me répondirent que ces mœurs étaient indignes de la France et que, d'ailleurs, le budget de la justice ne prévoyait pas de semblables dépenses. Ce pauvre budget de la police et de la justice ! Il est, en effet, bien infime, même pour les recherches criminelles ordinaires, pour ce qu'on peut appeler le courant, et si chaque année il y avait plusieurs affaires Gouffé, la justice serait souvent en faillite.

Aussi ne me fut-il pas possible d'insister auprès du juge. Alors, je résolus de m'adresser à la famille du disparu.

J'ai gardé le souvenir très vivace de l'émouvante entrevue que j'eus avec les parents du malheureux huissier, qui accueillirent ma proposition avec le plus grand empressement.

Peu de temps après cette démarche, les *Petites Affiches* contenaient l'avis suivant :

« La famille Gouffé s'engage à payer une somme de dix mille francs à la personne qui pourra fournir des renseignements utiles à la découverte de l'huissier disparu. Toutes communications devront être adressées à M. X..., ami de M. Gouffé, rue..... Paris. »

Ce n'était pas une sinécure que M. X... avait acceptée.

Dès le lendemain, il recevait un courrier invraisemblable. La promesse des dix mille francs avait mis en mouvement la foule des policiers amateurs qui, sans qu'on s'en doute, fourmillent dans les cafés de Paris et de la province... L'appât ne pouvait manquer également de tenter les maîtres-chanteurs, aussi nombreux et plus dangereux que les policiers fantaisistes.

Mais M. X..., ancien notaire, était un homme calme, peu commode à berner, et sa caisse restait hermétiquement fermée aux carottiers de de tous genres lancés à l'assaut de la prime.

Une des lettres les plus curieuses qu'il reçut fut la suivante, dont je respecte le style :

« Villiers-Saint-Paul.

» Monsieur,

» Il y a quelque temps, je me promenais sur les bords de l'Oise, quand j'aperçus une bouteille qui flottait sur l'eau à un mètre à peine du bord.

» Intrigué par cette bouteille, je descendis et la ramenai à terre. Quelle ne fut pas ma surprise en apercevant une lettre dedans.

» Je fus obligé de casser la bouteille pour avoir la lettre ; une fois cela fait, je la décachetai et je me mis à la lire.

» Elle était écrite de Pont-Saint-Maxence ; mais je ne puis vous l'envoyer, car je l'ai égarée. Je vous dirai plus loin comment. Je m'en rappelle un peu la teneur, elle était signée « Gouffé ».

» M. Gouffé disait qu'il était obligé de se suicider pour des raisons qu'il ne pouvait faire connaître. Alors, ne sachant pas à qui m'adresser, je me suis mis en devoir de la porter à la gendarmerie de Creil.

» Lorsqu'arrivé à cent mètres de la gendarmerie, je m'aperçus qu'elle était égarée. Je retournai immédiatement sur mes pas, mais ce fut, hélas ! peine inutile. Puissent, monsieur,

ces quelques renseignements, hélas ! bien incomplets, vous mettre sur la trace de M. Gouffé. Si vous avez besoin à moi (*sic*) veuillez me répondre par la petite poste du *Petit Journal* aux initiales A. G. qui veulent dire Gouffé, car je ne veux pas qu'on sache dans mon entourage que j'ai trouvé cette bouteille.

» Quant à la prime, je l'accepte si vous trouvez que je l'ai gagnée ; veuillez me le faire savoir aussi par la petite poste du *Petit Journal*.

» Agréez, monsieur, mes salutations empressées.

(*Sans signature.*)

» *P.-S.* — Je désirerais que le fait ne parût pas dans les journaux. »

M. X..., bien entendu, pour donner une leçon à ce mystificateur — qui était en même temps un filou, cherchant à extorquer une part des dix mille francs — fit tout simplement publier cette lettre par le *Petit Journal*.

La leçon ne servit guère aux fumistes.

Bientôt on m'apportait une bouteille qu'un pêcheur avait retirée de la Marne, où elle s'en allait au fil de l'eau et qui renfermait le billet suivant :

« Je suis l'assassin de M. Gouffé, et comme je préfère la mort au déshonneur, je me suicide pour échapper à la justice des hommes, ne reconnaissant que celle de Dieu. »

Inutile de dire que je ne m'émus nullement de cette plaisanterie macabre. Les bouteilles « fumistes » font partie des accessoires d'un grand crime. Depuis de longues années, dès que la police recherche un assassin, on recueille inévitablement, dans la Marne ou dans la Seine, un certain nombre de bouteilles flottantes contenant toutes une élucubration fantaisiste.

Quant aux lettres anonymes, dénonçant par vengeance, comme coupables de la suppression de Gouffé, les plus honnêtes gens du monde, c'est par centaines qu'elles s'empilèrent sur mon bureau.

Il arriva même un incident assez curieux. Je reçus, un beau jour, une lettre anonyme, me faisant savoir que le cadavre de l'huissier était caché dans une villa des environs de Paris. La dénonciation précisait : elle disait qu'on trouverait le corps de M. Gouffé enterré sous la niche du chien de garde.

Le propriétaire de la villa était un homme parfaitement honorable et sur lequel il était impossible de faire peser une pareille accusa-

tion. Cependant, le mystère qui entourait la disparition de Gouffé était si profond, que la justice n'avait pas le droit de négliger une indication.

J'allai donc trouver ce monsieur, et, avec les plus grandes précautions, je l'avertis de l'accusation anonyme que j'avais reçue. — Il ne s'agissait en réalité que d'une simple formalité — mais lui ne voulut pas l'entendre ainsi.

— Monsieur Goron, me dit-il avec beaucoup de bon sens, nous vivons à une époque où les légendes les plus folles s'accréditent avec une rapidité dangereuse. Je ne veux à aucun prix rester sous le coup d'une suspicion aussi ridicule et aussi invraisemblable ; je vous demande donc, en grâce, de faire faire immédiatement les fouilles à l'endroit désigné par votre correspondant anonyme.

Je n'avais qu'à me rendre à ce désir. Les fouilles furent faites et, bien entendu, on ne trouva rien.

Cependant, je continuais à lire avec attention les journaux de Lyon.

Je ne pouvais me décider à abandonner cette piste, malgré les différences de dates, malgré les expertises.

Seulement, je gardais mes impressions pour

moi. A quoi bon chercher à convaincre les incrédules qui souriaient de mon entêtement ? Je savais bien que tout le monde considérait avec pitié ce qu'on appelait alors la « marotte de Goron ».

CHAPITRE XII

UN COIN DU VOILE

Il y avait déjà quatre mois que l'huissier de la rue Montmartre avait disparu et, malgré tous nos efforts, l'enquête n'avait point encore éclairé le mystère.

N'ayant pas autre chose à nous mettre sous la dent, il fut convenu avec M. Dopffer que j'irais interroger un ami de M. Gouffé, M. R..., qui avait été entendu déjà au début de l'enquête et qui pourrait peut-être donner encore un renseignement utile.

A la fin de notre entretien, M. R... me dit tout à coup :

— Mais enfin, il y a un homme qui a disparu en même temps que Gouffé.

Je n'eus pas le temps de lui faire l'observation qui me venait à l'esprit :

— Comment n'avez-vous pas dit cela plus tôt?

M. R..., qui avait sans doute compris ma pensée, ajouta :

— Que voulez-vous ? Rien ne prouve d'abord que cette disparition se rapporte à celle de mon ami ; et puis, pour vous parler franchement, je ne vois pas très bien Eyraud capable d'assassiner quelqu'un. Comme aujourd'hui l'affaire se corse, je vous donne une idée, voilà tout.

Sur cette nouvelle indication qui me sourit immédiatement, je fis rechercher Michel Eyraud, dont on me parlait pour la première fois et au sort duquel je m'intéressai tout de suite.

J'appris que cet homme, ancien distillateur à Sèvres, s'était récemment associé avec un commissionnaire en marchandises, que cette maison était rapidement tombée en déconfiture. Je découvris également que, le 26 juillet, jour du crime, Eyraud était allé voir le syndic de faillite, et que le lendemain il était parti soi-disant pour l'Amérique, affirmant à sa femme et à sa fille que le syndic lui avait fait des menaces et qu'il était sur le point d'être arrêté.

L'enquête, que je menai le plus rapidement possible, me fit connaître en outre qu'il avait pour maîtresse une fille, Gabrielle Bompard, partie avec lui, et revenue ensuite le 19 août pour reprendre quelques objets dans l'appartement meublé qu'elle occupait à Levallois-Perret.

La logeuse se rappelait même que, comme elle signalait à sa locataire l'oubli d'un boa, celle-ci lui avait répondu :

— Oh ! dans le pays où je vais, je n'aurai pas besoin de fourrures !

Donc, je savais que Michel Eyraud et sa maîtresse avaient quitté furtivement Paris ; mais où étaient-ils ?

Dans un pays chaud, si l'on s'en rapportait à la réplique de Gabrielle à sa logeuse ; cette unique indication que je possédais sur la direction qu'avait pu prendre le couple était bien maigre. Je n'avais d'ailleurs aucune preuve de la culpabilité d'Eyraud, et cependant, j'étais dominé, comme au moment de l'assassinat de la veuve Bazire, comme pour l'affaire Anastay, comme pour vingt autres, par un sentiment indéfinissable, un pressentiment vague.

Je ne connaissais de cet homme désigné par M. R... que son dernier naufrage commercial

et ses amours avec Gabrielle Bompard ; je n'avais même pas encore pu reconstituer tout entière la vie étrange de ce faux ménage, mais quelque chose me disait qu'Eyraud avait joué un rôle dans la mystérieuse tragédie dont je m'occupais.

Mais où en trouver la preuve ? Le concierge de la rue Montmartre m'avouait qu'il lui serait impossible de reconnaître l'homme qui s'était présenté à l'étude le 26 juillet. Il me manquait un point de départ.

Un incident nouveau me fit un instant oublier Eyraud et occasionna des recherches minutieuses qui n'apportèrent aucune lumière à l'instruction.

La famille Gouffé reçut un matin une lettre anonyme signalant un M. H... comme pouvant fournir d'utiles renseignements sur la disparition de l'huissier. Il y était dit qu'on avait vu cet homme remettre une lettre à M. Gouffé le 26 juillet, à sept heures et demie, au moment où il quittait le café Véron.

Je retrouvai bientôt ce M. H... qui, sans la moindre difficulté, me déclara qu'un individu dont il ne pouvait me dire le nom était venu le trouver au café de la Porte-Montmartre et lui avait remis une lettre en le priant de la porter à l'huissier Gouffé, qu'il lui avait

montré attablé à la terrasse du café Véron.

M. H... ajoutait que, quelques minutes après, il s'acquittait de sa mission.

Je n'avais aucune confiance dans ce roman, les dix mille francs promis par la famille Gouffé ayant excité tant d'appétits ! De plus, l'enquête rapide que j'avais fait faire sur M. H... me révélait qu'il était alcoolique ; je considérai qu'il ne fallait pas perdre son temps et je laissai de côté les allégations de la lettre anonyme.

La justice ne fut pas de mon avis. Elle estima que cette déposition pouvait éclairer l'instruction et, comme M. H... se refusait obstinément à nommer l'homme qui soi-disant lui avait donné la lettre, on l'envoya au Dépôt.

Je finis néanmoins par établir que l'auteur de la lettre anonyme envoyée à la famille Gouffé était H... lui-même et l'on remit le pauvre diable en liberté ; mais nous avions perdu quelques jours en recherches vaines.

Je n'ai noté cet incident au passage que pour montrer combien de causes, même futiles, peuvent dérouter les magistrats dans les enquêtes judiciaires.

Il ne suffit pas d'une implacable logique, d'un raisonnement savant pour vaincre les

obstacles ; on doit compter sur le hasard, je ne cesse de le répéter : si expérimenté qu'on soit en matière de police, il faut être aidé par la chance.

Celle-ci nous avait fait défaut depuis le début de cette affaire ; mais la guigne n'est pas éternelle, et peu de temps après cet incident, qui nous avait égarés assez longtemps hors du vrai chemin, il en survint tout à coup un autre qui nous ramena sur la bonne voie.

J'appris un beau jour que le parquet de Lyon, — qui, cependant, savait que M. Dopffer était chargé de l'instruction de l'affaire Gouffé, — avait adressé une commission rogatoire à un autre juge, M. Lascoux, pour lui demander de faire à Paris des recherches au sujet de la malle, dont les morceaux avaient été recueillis à Millery. Il était impossible aux magistrats lyonnais d'accuser plus nettement leurs sentiments et de mieux prouver qu'ils étaient toujours persuadés que le cadavre de Millery ne pouvait être celui de Gouffé.

En vertu de cette commission rogatoire, le commissaire spécial de la gare de Lyon à Paris fut chargé de rechercher à quelle date avait dû partir pour Lyon une malle portant sur son étiquette :

« N° 1231, train 3, 27 juillet 188... » Le

quatrième chiffre du millésime manquait.

Je connus très vite le résultat de cette enquête qui donna un démenti formel aux dires de l'expert de Lyon qui avait lu 1888 ; l'étiquette ne pouvait porter le millésime de cette année-là, par la raison fort simple qu'à la date du 27 juillet 1888, le nombre des colis de Paris à Lyon n'avait pu atteindre le chiffre de 1231. Au contraire, pendant l'année de l'Exposition, c'est-à-dire en 1889, ce chiffre avait été atteint et même dépassé au mois de juillet.

Si trois chiffres avaient seulement marqué, on pouvait attribuer le fait à l'usure du composteur.

Ce résultat me fit plaisir ; il commençait à confirmer mes déductions de la première heure.

Je m'en ouvris à M. Dopffer ; le juge reconnut que ce nouveau fait était intéressant et qu'il serait peut-être utile de vérifier.

Quelques jours après, je recevais par l'entremise de M. Lascoux une commission rogatoire du parquet de Lyon, me demandant de faire rechercher un certain nombre de bonneteurs qui avaient la spécialité d'opérer entre Paris et Marseille.

La constatation du commissaire spécial de

la gare de Lyon avait produit son effet. Les Lyonnais, sans accepter encore la piste de Gouffé, en arrivaient à croire que le cadavre inconnu venait bien de Paris.

Je déclarai aux deux juges, MM. Lascoux et Dopffer, qu'il m'était impossible de faire œuvre utile à Paris sans m'assurer de l'identité de la victime et sans connaître la procédure entamée là-bas ; je demandai donc à partir immédiatement.

Les deux magistrats ne s'opposèrent pas à ce voyage ; et le soir même, après avoir obtenu la permission de mon chef, M. Lozé, qui, je dois le dire, fut mon plus solide appui dans cette affaire, je prenais le rapide, accompagné de l'inspecteur principal Jaume.

Les magistrats lyonnais me reçurent avec courtoisie ; cependant ils ne dissimulèrent pas leur étonnement devant ma conviction d'arriver à établir que le cadavre de Millery était celui de l'huissier parisien.

— Je crois, me dit d'abord le procureur de la République, que si vous désirez faire faire une seconde autopsie, il vous sera peut-être difficile de retrouver le cadavre, car il a été inhumé dans la fosse commune, au cimetière de la Guillotière, sous la mention « inconnu ».

Bien résolu à suivre pour mes recherches la

méthode que je m'étais imposée, je ne m'attardai pas à cette objection, qui pouvait être pourtant très grave. Sans perdre un instant, j'allai trouver le jeune médecin qui, en l'absence du docteur Lacassagne, avait procédé à l'autopsie et déclaré que les cheveux du cadavre étaient longs, noirs et bouclés, tandis que ceux de Gouffé étaient blonds et courts.

— Monsieur Goron, me dit-il, je vais vous donner tout de suite la preuve que le cadavre trouvé à Millery ne peut être celui de Gouffé et que les cheveux de l'inconnu étaient bien noirs et longs. J'ai eu l'excellente idée d'en conserver quelques mèches.

Dès que j'eus ces cheveux entre les mains, je demandai un peu d'eau distillée, j'y plongeai les mèches et, au bout de quelques minutes, je montrai au jeune médecin — qui, du reste, le reconnut immédiatement avec sincérité — qu'il s'était étrangement trompé. Les cheveux étaient, en effet, courts et châtain clair.

Ils avaient pu paraître longs parce qu'ils étaient collés les uns aux autres, et leur couleur avait pu sembler foncée parce qu'ils étaient enduits de sang et de matières graisseuses produites par la décomposition du cuir chevelu.

Dans l'eau distillée, l'amalgame s'était dé-

sagrégé rapidement et les cheveux avaient repris leur couleur.

J'étais enchanté de ce début heureux ; mais pour que la démonstration fût complète, il fallait une comparaison possible, il fallait des cheveux de Gouffé.

Jusqu'alors on n'avait pu s'en procurer. J'eus l'idée de téléphoner à Paris pour qu'on recherchât les brosses qui en dernier lieu avaient servi à l'huissier disparu.

On parvint à retrouver sur elles quelques cheveux de Gouffé et on me les envoya le lendemain. La comparaison faite avec les cheveux gardés par le docteur fut concluante.

J'avertis aussitôt par dépêche M. Lozé et M. Dopffer.

Ce premier bulletin de victoire me valut d'ailleurs les railleries de quelques journaux. Certains ne manquèrent pas l'occasion de faire un mot et déclarèrent que c'était une affaire bien tirée par les cheveux.

Je n'étais point au bout de mes peines. Le juge d'instruction qui avait dirigé l'enquête à Lyon refusa d'admettre mon hypothèse qui, d'après lui, ne tenait pas debout, étant donnés les renseignements recueillis par lui qui la détruisaient absolument.

Il résultait de son enquête la preuve que des

paysans, dans la première quinzaine de juillet, c'est-à-dire alors que Gouffé était bien vivant, avaient commencé à sentir l'odeur cadavérique près du talus où le corps avait été trouvé par la suite. En outre, le juge tenait à sa disposition, sous mandat de dépôt, un cocher nommé Laforge, qui un beau matin s'était présenté de lui-même au Palais de Justice et avait fait un récit fantaisiste.

« Le 6 juillet, affirmait-il, je stationnais à la gare de Perrache. A 10 h. 45 du soir, à l'arrivée de l'express de Paris, je fus pris par trois voyageurs, qui, après avoir fait charger une lourde malle sur ma voiture, me donnèrent l'ordre de les conduire à la Tour de Millery.

» La nuit était très noire. Arrivés à un endroit où la route fait un coude, mes voyageurs frappèrent au carreau et m'ordonnèrent d'arrêter. Ils demandèrent la malle et l'emportèrent un peu plus loin. L'obscurité était trop grande pour que je pusse voir ce qu'ils firent. Mais quelques minutes après, ils rapportèrent la malle vide.

» Nous repartîmes quelques kilomètres plus loin. On me dit encore de m'arrêter et les trois voyageurs reprirent la malle.

» Ils entrèrent sous bois et quand ils revinrent ils n'avaient plus le mystérieux colis. »

Ce récit mélodramatique impressionnait beaucoup les magistrats et il leur semblait tout à fait extraordinaire que Laforge n'eût pas raconté cela plus tôt. Ils estimaient qu'après tout, ce cocher si romanesque pouvait bien être un complice du drame fantastique dont il donnait si bien les détails, et ils le gardaient en prison.

Ce fantaisiste cocher, dès qu'il fut sous les verrous, voulut se rétracter, mais il était trop tard. Le magistrat instructeur le confronta avec trois garnements arrêtés pour une tentative d'assassinat commise sur une cabaretière du Grand-Camp.

Et Laforge, peut-être parce qu'il croyait hâter sa délivrance, reconnut les trois malfaiteurs :

— Parfaitement, dit-il, ce sont bien les voyageurs qui m'ont pris le 6 juillet à la gare de Perrache.

— Vous voyez, me disaient les magistrats lyonnais, après m'avoir exposé ces faits, le cadavre inconnu de Millery ne peut être celui de votre huissier, puisque le crime a été incontestablement commis avant le 6 juillet, alors que Gouffé vivait. Constatez au surplus que les dépositions des habitants de Millery, qui à partir de cette date ont senti des odeurs

cadavériques, coïncident admirablement avec les déclarations de Laforge.

Beaucoup, sans doute, auraient capitulé devant ces arguments et auraient repris le train pour chercher ailleurs l'huissier disparu.

Mais j'avais la foi, et cette foi s'affirmait depuis que j'avais si heureusement élucidé la question des cheveux longs et bouclés.

Je demandai à voir Laforge.

Cette entrevue, par suite d'une fantaisie de mon inspecteur principal, jeta un certain froid dans mes relations avec les magistrats lyonnais.

Laforge avait l'aspect d'un gros balourd ; son regard laissait pourtant deviner en lui une certaine dose d'astuce paysanne. Il se tenait devant nous, roulant gauchement sa casquette entre les doigts et répétant son boniment que connaissait bien le juge.

Alors Jaume, bon garçon, mais gavroche incorrigible, agacé par la litanie du cocher, le prit par le bras et lui dit, avec la voix grasseyante des enfants de Paris :

— Dis donc, mon vieux, tu ne vas pas nous la faire, à nous ; nous ne sommes pas de Lyon...

Je me mordis les lèvres, pour ne point rire, et, d'un violent coup de coude, je fis comprendre à Jaume qu'il allait un peu trop loin.

Les paroles volent, dit le proverbe ; c'est pour cela qu'on ne les rattrape pas facilement.

Le coup était porté.

Le juge d'instruction, le procureur, virent-ils dans la boutade de l'inspecteur une allusion quelconque ? Je ne saurais le dire, mais ils me firent grise mine, et à partir de ce moment, je crois qu'ils ne m'ont point porté dans leur cœur.

Combien de fois depuis, au milieu de tous les ennuis que j'ai eus dans ma carrière administrative, ai-je pensé à ce « nous ne sommes pas de Lyon » ! J'y ai surtout pensé sous l'administration de M. Lépine, qui est Lyonnais, parent du Procureur général, alors en fonctions à Lyon et, de plus, doué d'une dose de rancune peu ordinaire.

Je n'en voulus pourtant point à Jaume d'avoir dit franchement sa façon de penser.

J'ai du reste écrit dans mes *Mémoires* tout ce que je pensais de l'intelligence de cet excellent policier.

L'apostrophe de Jaume eut cependant un heureux résultat. Elle impressionna Laforge. Et quand je lui dis avec sévérité que je l'accusais d'avoir un cadavre sur la conscience et d'avoir simplement trompé les magistrats qui l'avaient précédemment interrogé sur la date

à laquelle il avait transporté la malle, le malheureux éclata en sanglots, se jeta aux genoux du juge, avouant que, depuis plusieurs mois, il avait simplement mystifié la justice.

— Que voulez-vous? dit-il; je suis cocher, moi; on m'avait retiré mon permis de conduire pour une bagatelle : j'avais besoin de me remettre bien avec la police. On cherchait une piste, alors j'ai pensé que cela ferait plaisir à ces messieurs d'en avoir une. Et je suis allé au Palais de Justice.

» Pour vous dire franchement, j'ai bien vu tout de suite que ce que je racontais avait l'air de plaire beaucoup; et, ma foi, plus on était gentil avec moi, plus j'en disais.

» On m'a présenté trois gaillards qui avaient déjà commis un crime — un de plus, un de moins, cela n'aggravait pas beaucoup leur cas; mais maintenant c'est une autre chose. On veut que moi aussi j'aie trempé dans un assassinat, et surtout dans l'assassinat d'un huissier de Paris. Dans ces conditions-là, il n'y a rien de fait; je ne marche plus! J'ai les pieds nickelés!

» Pas plus le 6 juillet que depuis, je n'ai transporté de malle, ni de voyageur à Millery ou autre part.

» Il y avait pour cela une excellente raison :

le 6 juillet, je n'avais plus de voiture ; il y avait plus de quinze jours que j'étais mis à pied et ces messieurs ne se sont même pas aperçus de cela.

Quelques recherches, un peu tardives peut-être, suffirent pour établir que Laforge disait vrai. A la date du 6 juillet, il n'avait plus le moindre fiacre à conduire.

Décidément, la chance me revenait, et comme tout, bonheur et malheur, vient par séries, ce jour même où je venais d'obtenir les véritables aveux de Laforge, un brave garçon de l'amphithéâtre de la Faculté de médecine vint me dire qu'il était facile de retrouver le corps inconnu enterré dans la fosse commune du cimetière de la Guillotière.

— Quand j'ai vu que le cadavre n'avait point été reconnu, me dit-il, je pensai qu'il viendrait peut-être un jour où l'on serait heureux de le retrouver, soit pour des recherches judiciaires, soit que la famille se nommât. Et puis, moi, je suivais tout ce que disaient les journaux de Paris, et je ne sais pas pourquoi j'avais l'idée que le corps pourrait bien être celui de l'huissier.

» Alors, au moment de l'inhumation, j'ai fait des marques au cercueil ; j'ai fait mieux : j'ai mis avec le corps un vieux chapeau à moi. De

cette façon, j'étais sûr que l'on ne se tromperait pas le jour où l'on voudrait exhumer l'inconnu de Millery. »

Je félicitai chaudement cet intelligent garçon d'amphithéâtre, et, plus tard, je lui fis donner cinq cents francs par la famille Gouffé sur les dix mille promis dans les *Petites Affiches*. Ce modeste avait eu un trait de génie.

Très heureux de voir le hasard se mettre enfin de mon côté, je pensai qu'il fallait l'aider un peu.

Le lendemain matin, je prenais une voiture et partais avec Jaume pour Millery, bien décidé à faire moi-même une enquête à l'endroit où l'on avait trouvé le cadavre.

Je fus un peu étonné, en arrivant, d'apprendre que j'étais le premier magistrat assez curieux pour venir sur place recevoir des témoignages et se rendre compte de leur valeur ; en un mot, faire une enquête approfondie. Pas baladeur du tout le Parquet de Lyon !

Les magistrats n'étaient venus à Millery que le premier jour, et y avaient à peine passé quelques heures. Depuis, l'enquête s'était poursuivie à Lyon ; les gendarmes seuls avaient recueilli dans le pays quelques témoignages. Et, sans le vouloir, suggestionnés

eux-mêmes par la version de Laforge, qu'ils savaient adoptée par le juge lyonnais, ils suggestionnèrent les témoins.

— C'est bien au commencement de juillet que vous avez senti les odeurs cadavériques ? demandaient-ils aux paysans.

Ceux-ci, qui n'ont généralement qu'un vague souci du calendrier et auxquels, d'ailleurs, une date ou une autre était bien indifférente, répondaient invariablement « oui ».

Et de la sorte, on en était arrivé à affirmer que le crime avait dû être commis au commencement de juillet, alors que Gouffé était encore bien vivant...

Un détail amusant : Si je ne trouvai point de magistrat à Millery, j'y rencontrai un journaliste, M. Cornély, du *Petit Journal*, frère de l'éminent écrivain du *Figaro* qui, lui aussi, était venu faire sa petite enquête dans le pays.

Je le trouvai installé au restaurant de la Tour de Millery, dont les jolies tonnelles bordant la route sont, le dimanche, pendant la belle saison, le rendez-vous ordinaire des Lyonnais épris de villégiature.

Ce jour-là, par exemple, il faisait un froid très vif — nous étions au mois de décembre — et nous ne déjeunâmes pas sous la tonnelle.

M. Cornély était venu, comme moi, instinc-

tivement, pour se renseigner. Les procédés d'un bon reporter ne diffèrent pas beaucoup de ceux d'un policier. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y a pas de petits détails dans une affaire ; tout doit être fouillé à fond. Ce n'est malheureusement pas la doctrine de quelques magistrats que leur grandeur attache au rivage.

Le patron du restaurant de la Tour de Millery, M. Thibaudier, était un homme intelligent, qui m'éclaira tout de suite.

— Aucun doute n'est possible, me dit-il ; c'est seulement à partir du 4 ou 5 août qu'on a commencé à sentir de mauvaises odeurs dans le pays ; ma maison est tout près du talus, et je vous garantis l'exactitude de mon renseignement. Tout le reste n'est que légende.

Le chef de gare me confirma absolument ce que m'avait dit M. Thibaudier, et il ne me fallut pas une longue enquête pour démontrer que les témoignages recueillis jusque-là étaient erronés.

J'avais encore gagné du terrain vers le succès ; mais quand je vins informer M. le procureur de la République de mes constatations, il souleva une nouvelle objection :

— Je ne suis pas du tout convaincu, me dit-il, que l'étiquette de la malle porte bien la date

du 27 juillet 1889. J'ai lu et dix personnes ont lu comme moi : 27 juillet 1888.

— Monsieur le procureur de la République, répliquai-je, nous avons un moyen de vérification infaillible.

Et je priai ce magistrat de vouloir bien m'accompagner jusqu'à la gare de Perrache, afin de réclamer le bulletin de bagages qui avait suivi la malle de Paris à Lyon.

Personne, jusqu'alors, n'avait pensé à se procurer un document aussi utile.

On nous répondit d'ailleurs que cette pièce avait été depuis longtemps retournée à l'administration centrale à Paris, attendu que tous les dix jours on y renvoyait les documents concernant le trafic.

Immédiatement, j'allai au téléphone et je priai mon secrétaire Soulière de se rendre à la Compagnie de Lyon et de se procurer le bulletin de bagages en question. Une heure après, je recevais une dépêche m'annonçant l'envoi du bulletin qui m'arriva par le premier courrier le lendemain matin. Ce bulletin indiquait qu'un colis pesant *105 kilos* était parti de Paris par le train 3 pour Lyon-Perrache, le *27 juillet 1889*. L'enregistrement n'avait été fait que pour un seul voyageur, avec un excédent de bagage de 18 francs.

A ce bulletin en était joint un autre, dit « feuille de route », qui établissait que le colis avait été retiré de Lyon sans passer par la consigne.

La démonstration était victorieuse.

La malle était donc bien partie de Paris, le 27 juillet 1889, le lendemain de la disparition de Gouffé. Il ne restait plus qu'à établir l'identité du cadavre de Millery.

Grâce aux précautions prises par l'intelligent garçon d'amphithéâtre, la bière fut heureusement retrouvée, et le corps fut porté à l'École de médecine.

Cette fois, l'autopsie fut confiée au docteur Lacassagne et j'attendis avec impatience le résultat des recherches de ce médecin-légiste doué d'une si grande perspicacité.

J'assistai à l'autopsie, et j'avais tellement hâte de savoir si la science confirmerait jusqu'au bout mes prévisions, que j'en oubliai la répulsion invincible du cadavre, que j'ai gardée toute ma vie. A peine un peu incommodé par l'odeur des chairs décomposées, je n'hésitais pas à les toucher, pour mieux suivre la savante démonstration du docteur Lacassagne.

L'autopsie donna un résultat plus complet encore que je ne pouvais l'espérer. Le médecin de Gouffé avait déclaré que la jambe droite de

son client était plus mince que la gauche. Il y avait une différence de 240 grammes entre le poids total des os de la jambe droite et ceux de la jambe gauche du cadavre. Gouffé, dans sa jeunesse, avait eu une blessure à la cheville droite. Il était impossible de retrouver une cicatrice sur cette chair en quelque sorte liquéfiée, mais le docteur Lacassagne constata que les os de la cheville étaient rugueux, noircis, et présentaient tous les symptômes d'une maladie ancienne. Il retrouva dans la mâchoire toutes les particularités signalées par le dentiste de Gouffé.

Néanmoins, au milieu de l'autopsie, j'eus ce que les femmes du peuple appellent une « souleur ». A un moment donné, le docteur Lacassagne me demanda :

— Monsieur Goron, quelle était exactement la taille de M. Gouffé ?

— Un mètre soixante-quinze ou soixante-seize, répondis-je.

— En êtes-vous bien sûr ?

— Dame ! autant qu'on peut l'être d'un signalement.

— En ce cas, vérifiez, car si M. Gouffé mesurait exactement un mètre soixante-quinze ou un mètre soixante-seize, ce cadavre ne pourrait être le sien, par la bonne et excellente rai-

son qu'il mesure au moins un mètre soixante-dix-huit.

Immédiatement, je télégraphiai à mon secrétaire de s'assurer d'urgence si une erreur n'avait pas été commise dans le signalement de Gouffé et de se procurer son livret militaire.

Quelques heures après, je recevais une dépêche disant qu'en effet il y avait une erreur dans le signalement, que le livret militaire avait été retrouvé et que la taille qui y était inscrite était exactement de un mètre soixante-dix-huit.

Cette rectification, arrivée après que l'autopsie du praticien était terminée et avait identifié en tous points le cadavre, ajoutait encore à la preuve certaine, décisive, triomphale de l'exactitude des savants travaux du médecin-légiste. Aucun doute n'était plus permis. Le cadavre de Millery avait un nom...

Quand l'autopsie fut terminée, j'accompagnai le docteur Lacassagne chez M. Chenest, procureur de la République à Lyon.

— Monsieur le procureur, dit le savant médecin, en entrant dans le cabinet, je viens vous annoncer que la succession de M. Gouffé est ouverte.

CHAPITRE XIII

LA MALLE ENCHANTÉE

Néanmoins, les Lyonnais n'étaient point encore tout à fait convaincus, et le lendemain même du jour où le docteur Laccassagne avait si savamment levé l'anonymat du corps de Millery, le juge qui avait dirigé l'instruction basée sur les dénonciations de Laforge, faisait venir dans son cabinet et interrogeait longuement un brigadier d'octroi, voulant jouer un rôle, qui prétendait avoir vu le 6 juillet la fameuse malle arrivant de Paris. Mais cela m'importait peu ; il est impossible de nier longtemps la lumière. Cette fois, je considérais la bataille comme bien gagnée.

Cependant, nous n'avions pas fini ; il restait à découvrir les assassins, ce qui dans une

affaire judiciaire n'est pas sans avoir une certaine importance ; mais, avouons-le, ce n'était pas chose facile.

Nous n'avions guère qu'un indice, la fameuse malle, que le parquet de Lyon avait eu l'excellente idée de faire reconstituer par des ouvriers habiles et patients, qui avaient su réunir tous les débris, et redonner au funèbre colis à peu près sa forme première. Il n'était même pas aisé de déterminer sa provenance. Elle était faite d'un bois de peuplier très léger avec lequel se fabriquent les caisses d'oranges venant d'Espagne.

L'extérieur était recouvert d'une moleskine de fabrication anglaise. On en avait tiré des épreuves en photochromie très exactes qui avaient été envoyées, à Paris, à tous les marchands d'articles de voyage. Cela ne donna aucun résultat. Mais tous s'accordèrent à dire que la malle était incontestablement de fabrication étrangère, plutôt allemande. Était-ce parce que le bois était espagnol et la moleskine anglaise ?

C'était vague. Mais je me souvenais de la vieille valise et du manifeste socialiste qui, lors de l'affaire Pranzini, étaient les seuls indices que je possédais, quand je m'étais lancé à la recherche de Gessler à travers l'Europe.

La malle était une pièce plus sérieuse pour aider nos recherches.

Nous savions qu'elle était partie de Paris; c'était donc là qu'elle avait le plus de chances d'être reconnue.

Revenu à Paris, je me la fis expédier par l'intermédiaire de M. Dopffer; mais en voyant le colis, je me dis immédiatement que cette malle, d'abord brisée en mille morceaux, ne présentait pas, malgré sa reconstitution habile, une malle utilisable. Personne n'avait pu la voir ainsi. C'était une ruine reconstituée, mais c'était une ruine.

Il fallait, pour que l'expérience fût bien faite, présenter au public un objet susceptible d'avoir été vu par lui. Je chargeai donc des ouvriers, je dirai même de véritables artistes, de faire une reconstitution qui donnât l'illusion aussi complète que possible de ce que pouvait être ce colis quand il avait, comme tout semblait l'indiquer, quitté la gare de Lyon, le 26 juillet.

Pour arriver à un résultat, il était nécessaire que beaucoup de bruit fût fait, et comme le seul moyen était d'intéresser la presse à la découverte de l'assassin, je donnai aux reporters tous les renseignements qu'ils me demandaient. Je fis mieux, je n'hésitai pas à faire

parler dans les journaux d'une façon plus précise de l'indication fournie à la justice par M. R... Cela était absolument nécessaire, si comme je le croyais cette piste était la bonne.

Il fut donc résolu que les deux malles, l'authentique et la reconstituée, seraient exposées à la Morgue.

Les articles des journaux eurent l'avantage de passionner la population parisienne, car le premier jour d'exposition à la Morgue, l'affluence fut énorme, et c'était par milliers que les curieux défilaient dans la lugubre maison, si bien qu'on avait dû installer un important service d'ordre.

On avait placé les deux malles à l'extrémité et on les avait surmontées d'une pancarte ainsi libellée :

AVIS

Pour tous renseignements à fournir, prière de s'adresser soit au greffe de la Morgue, où se trouve en permanence un inspecteur de la Sûreté ; soit à M. Dopffer, juge d'instruction, au Palais de Justice, cabinet n° 10 ; soit à M. Goron, chef du service de la Sûreté, 36, quai des Orfèvres.

Description de la malle.

N° 1. — Malle ayant servi à transporter le cadavre de M. Gouffé de Paris à la Tour-de-Millery (Rhône). Cette

malle, brisée en une vingtaine de morceaux, a été découverte dans un buisson, à environ dix kilomètres du cadavre. On a pu la reconstituer ainsi.

Le poids de la malle avec le corps était de 105 kilos.

N° 2. — Malle fabriquée avec les fournitures semblables à celles de la malle authentique, exposée ci-contre.

Il est à peu près certain qu'avant son départ de Paris, la malle qui a transporté le cadavre était dans l'état où se trouve le spécimen.

L'exposition dura plusieurs jours, et aucune déclaration utile ne fut recueillie. La famille Gouffé, qui s'ingéniait à favoriser tout ce qui pourrait éclairer la justice, avait fait insérer dans les journaux une note disant que pour l'indemnité due pour dérangement, tout cocher ou toute personne qui reconnaîtrait la malle toucherait 500 francs.

On ne peut s'imaginer le nombre de cochers qui vinrent déclarer qu'ils reconnaissaient le colis pour l'avoir conduit à la gare de Lyon, mais il suffisait d'un interrogatoire de quelques minutes pour se convaincre que tous ces automédons étaient suggestionnés par la prime promise et qu'aucun d'eux n'avait de renseignement utile à donner.

En même temps, je commençais à être assailli de communications des plus fantaisistes. Je me souviens d'une somnambule extra-lucide et surtout extra-idiote qui disait :

« Si le cadavre de l'huissier disparu est le même qui fut découvert dans les bois de Millery, il faut, de toute nécessité, qu'il ait été transporté dans un fiacre. Que la police me donne un morceau du drap de cette voiture et je me charge de dire exactement le numéro du fiacre. »

Les recherches reprises sur le compte d'Eyraud, n'avaient donné aucun résultat. Néanmoins je m'y attachais avec autant d'opiniâtreté que j'en avais mis à identifier le cadavre de Millery. Le silence d'Eyraud et de Gabrielle s'ils étaient innocents me semblait bien étrange, après tout le bruit fait sur leur nom dans tous les journaux du monde.

Certes, ce n'était point la lettre de dénonciation anonyme que je reçus un beau matin qui pouvait me faire changer d'avis; mon correspondant, — d'ailleurs toujours resté inconnu — me disait que si je voulais connaître l'affaire Gouffé, c'était à Jersey qu'il fallait me rendre, car le véritable criminel était le général Boulanger. Débiteur de l'huissier pour une très forte somme, il l'avait fait assommer pour supprimer en même temps créance et créancier.

Je crois qu'il faut avoir passé par la police pour se rendre compte du nombre vraiment

extraordinaire de fumistes, de fous, d'imbéciles ou de maîtres-chanteurs que contient une grande ville comme Paris.

Cependant, au milieu de ce fatras de missives qui, tous les jours, encombraient mon bureau, un matin j'en trouvai une qui m'intéressa extraordinairement. Elle était datée de Londres et point du tout anonyme. Le signataire, M. Chéron, cuisinier, 151, Gower street, écrivait :

« Monsieur le chef de la Sûreté,

» En lisant dans le *Petit Journal* tous les détails découverts par la police sur la vie de Michel Eyraud et de Gabrielle Bompard et sur la malle trouvée à Millery, j'ai pensé que je pouvais donner un renseignement utile.

» Or, un M. Michel et une demoiselle Gabrielle ont habité chez nous. C'étaient certainement Michel Eyraud et Gabrielle Bompard. Ce sont bien eux, nous n'en pouvons douter. Nous avons lu dans le *Petit Journal* ce que nous leur avons entendu dire à eux-mêmes.

» J'ajoute que Gabrielle Bompard est repartie pour Paris, le 14 juillet. Elle a pris la voie de New-Haven et Dieppe et a fait enregistrer, pour la gare Saint-Lazare, une malle presque

vide, qu'elle avait achetée chez un marchand de Londres. »

Puis, mon correspondant me donnait une description de la malle de Gabrielle, telle qu'elle était restée dans son souvenir.

J'éprouvai en lisant cette lettre une grande satisfaction : il me semblait que je touchais au but.

Je courus au cabinet de M. Dopffer, qui me fit observer, non sans raison, que la description de la malle de Gabrielle, donnée par mon correspondant, ne concordait pas exactement avec celle de la malle de Millery.

Ceux qui ont lu mes « Mémoires » savent que je n'ai jamais attaché la moindre importance à des différences de détail de ce genre, qui presque toujours proviennent d'une absence de mémoire de la part d'un témoin. Je rappelai même au juge, que le premier médecin qui avait examiné le cadavre de Gouffé avait déclaré que les cheveux en étaient noirs, longs et bouclés. M. Dopffer n'avait peut-être pas une foi bien ardente ; mais il était des plus courtois et avait autant que moi à cœur la découverte de la vérité. Il m'autorisa donc à envoyer à Londres un agent afin de vérifier les déclarations de mon correspondant.

Houllier partit le soir même, emportant non la malle elle-même dont on avait besoin pour l'exposition à la Morgue, mais les photochromies qui en avaient été faites.

Soudais, qui possédait tous les détails de l'affaire Gouffé, était à Jersey, suivant une fausse piste d'Eyraud, qui n'était pas, — ai-je besoin de le dire, — celle du général Boulanger. Je lui télégraphiai l'ordre d'aller rejoindre Houllier.

Non seulement M. Chéron et sa femme reconnurent formellement la malle, mais un M. Lauterbach, employé d'un fabricant de Euston Road, déclara que c'était lui qui l'avait vendue à un Français, répondant au signalement d'Eyraud. Néanmoins, il y avait encore un *cheveu*, comme disait Soudais en rentrant à Paris.

Il s'agissait de la longueur de la malle. Soudais me fit remarquer que la malle reconstituée avait quatre-vingt-dix centimètres de longueur, tandis que la malle d'Eyraud, d'après la déposition du fabricant de Londres, ne devait avoir que quatre-vingts centimètres.

Et pour mieux me convaincre il m'apportait une ficelle, donnant exactement la longueur de la malle. Allais-je donc voir encore

compromis l'échafaudage de faits laborieusement élevé ?

Non. Tout cela m'importait peu. Quel que fût le soin mis à la reconstitution de la malle, il était possible que la dimension exacte en eût été modifiée. Et puis, au fond, je n'avais qu'une confiance très limitée en cette ficelle de mon agent.

Plus que jamais contre tout le monde, je voulais m'en tenir à la coïncidence des deux disparitions et à l'absence de toute protestation de la part d'Eyraud, qui ne pouvait ignorer à ce moment-là les accusations sous le coup desquelles il se trouvait, puisque tous les journaux du monde avaient reproduit les articles de la presse parisienne.

Alors, je pensai qu'il fallait à la reconnaissance de la malle une sanction officielle, et que si cette reconnaissance du funèbre coffre était faite devant témoins sous la foi du serment, en présence de magistrats anglais et français, l'instruction aurait fait un grand pas.

Pour emporter à Londres ce qui avait servi de cercueil à M. Gouffé, il fallut l'autorisation du Parquet de Lyon ; cela donna lieu à quelques négociations ; mais j'étais très soutenu par mon chef, M. Lozé, et les magistrats lyonnais consentirent au voyage.

M. Lascoux, juge d'instruction, précédemment chargé par son collègue de Lyon de rechercher l'origine de la malle, me remit une commission rogatoire, invitant les magistrats anglais à entendre les témoins que je désignerais.

J'étais en ce moment fort malade ; l'influenza sévissait alors à Paris et j'en avais été un des premiers atteints, mais j'estimais qu'il fallait aller vite et, sans attendre l'autorisation des médecins, je partis avec Jaume et mon secrétaire Guillaume, aujourd'hui officier de paix, emportant dans mes bagages la fameuse malle pour laquelle j'avais fait confectionner une enveloppe en toile presque élégante, afin de dissimuler, dans la mesure du possible, le côté macabre de ma pièce à conviction.

Le voyage eut un incident burlesque. En arrivant à Victoria Station, les douaniers anglais, qui sont presque aussi ennuyeux que les nôtres, voulaient absolument rompre les scellés apposés à la fameuse malle pour s'assurer qu'elle ne contenait pas du thé ou du tabac.

Elle était, du reste, complètement vide. Mais ils trouvaient qu'elle avait une odeur extraordinaire. Je crois bien ! elle sentait le cadavre ! Et tous les désinfectants que j'y

avais mis n'avaient fait qu'accentuer sa mauvaise odeur.

Je ne parlais qu'imparfaitement l'anglais. Jaume et Guillaume n'étaient pas plus ferrés que moi dans la langue de Shakespeare et le quiproquo aurait pu s'éterniser, si je n'avais eu la bonne idée de faire transporter mon colis à Scotland-Yard, la préfecture de police de l'endroit. Quelques jours après les formalités étaient remplies, la malle était transportée au tribunal de Bow-Street, je comparaissais devant sir James Ingham, magistrat du « The Court Of Police », un vieillard de quatre-vingt-cinq ans d'une grande distinction et très solennel.

La séance du tribunal de Bow-Street fut empreinte de cette majesté toute particulière que les Anglais savent donner aux choses de la justice. Quand j'entrai, sir James Ingham se leva, et me fit faire le serment suivant :

— Jurez de dire toute la vérité au sujet de la commission rogatoire qu'on exécute en ce moment :

— Je le jure, répondis-je en baisant la bible qu'on me présentait.

— Que Dieu vous soit en aide, fit alors le magistrat anglais.

Je commençai un rapide historique de l'af-

faire, puis brisant les scellés, j'ouvris la malle et en montrai l'intérieur aux témoins. Ceux-ci me donnèrent des témoignages encore plus nets, plus précis que je ne pouvais l'espérer.

La malle fut reconnue par M. Chéron et par le marchand qui l'avait vendue ; ce dernier donna même ce détail que le papier de l'intérieur semé d'étoiles bleues était spécial à sa maison, il affirma avoir lui-même posé les ferrures et fit remarquer que près de la serrure il existait une petite déchirure qu'il avait dissimulée avec de l'encre. Quant à la fameuse différence constatée par Soudais, elle fut expliquée : le marchand n'avait donné à Soudais qu'une mesure approximative et la fameuse ficelle avait servi à mesurer, non une malle identique à celle d'Eyraud, mais l'espace que cette caisse, désormais historique, avait occupé dans le magasin de l'emballeur, ce qui ne pouvait être d'une grande précision.

Les dépositions des époux Chéron eurent une grande importance au point de vue de la préméditation du crime.

Comme madame Chéron s'était étonnée que Gabrielle eût choisi une si grande malle pour y mettre simplement une robe et un chapeau :

— Oh ! soyez tranquille, avait répondu

celle-ci, toujours souriante, à Paris nous avons bien de quoi la remplir.

Enfin, Eyraud avait quitté Londres le 21 juillet au reçu d'un télégramme de Paris ainsi conçu :

« Tout est arrangé. Revenez.

» GABRIELLE. »

Je télégraphiai l'heureux résultat de mon voyage à M. Lozé, qui me répondit en me félicitant d'avoir réussi et avisa le Parquet.

J'avais désormais une certitude et je devais seulement la compléter. Il fallait retrouver la maison où le crime avait été commis et mettre la main sur Eyraud et sa maîtresse.

Une des choses qui me frappèrent le plus dans cette séance de Bow-Street fut le peu de mystère, la publicité même que donnent les Anglais aux affaires judiciaires.

On peut dire que ces choses se traitent là-bas, pour ainsi dire, *coram populo*.

Il y avait au tribunal, sinon un nombreux public, tout au moins des reporters des principaux journaux français et anglais, ce qui équivaut, je crois, à un public bien plus considérable que la salle n'en eût pu contenir.

J'y rencontrai mon ami Johnston, alors cor-

respondant du *Figaro*, décédé depuis, et auquel a succédé un des hommes les plus charmants que j'aie connus, M. Villars. Il y avait aussi M. Barbereau, du *Matin*, et M. Henri Touzeau, correspondant anglais du *Progrès de Lyon*, actuellement professeur au collège de Mende (Lozère).

Les recherches auxquelles je me livrai à Paris furent vaines. Il était certain que Gabrielle Bompard ou Eyraud avaient commis le crime dans une maison ou dans un appartement qu'ils n'habitaient pas d'ordinaire ; mais quelle était cette maison ? Le service des garnis ne pouvait nous fournir aucun renseignement.

Un beau matin, en ouvrant mon courrier, je trouvai un pli volumineux, daté de New-York Machinalement, j'allai tout de suite à la signature et je lus avec une stupéfaction profonde : Michel Eyraud.

CHAPITRE XIV

LA VENGEANCE DU MALE

Quand je me mis à lire les vingt pages bien serrées de cette étrange lettre écrite d'une manière bizarre et décousue, j'éprouvai comme une désillusion. C'était une défense si maladroite, si stupide même que je crus d'abord à une fumisterie ; je pensai avoir sous les yeux l'élucubration d'un farceur.

Cette missive mérite de trouver place ici, car je ne connais pas de document plus curieux pour étudier la psychologie de l'amour chez les criminels.

La bestialité de l'homme qui l'avait écrite, sa jalousie aveugle, l'entraînant à dénoncer sa complice, et par conséquent à se perdre lui-même, offrait un violent contraste avec

l'habileté qu'il avait montrée dans l'exécution de son crime. Il était impossible qu'Eyraud ne comprît pas le danger de cette lettre, mais il l'envoyait tout de même ; la jalousie en lui était plus forte que la raison. Sa Gabrielle lui avait été prise, elle était dans les bras d'un autre et il ne pouvait supporter cela. Il n'avait plus qu'une pensée, empêcher sa maîtresse d'ête aimée par un autre. Pour lui, le reste ne comptait plus.

Je vais seulement citer les passages typiques de cette longue épître en respectant le style et l'orthographe et analyser le reste.

« Monsieur Goron,

» Depuis déjà trois mois, je me trouve, par la fatalité, compromis dans une affaire où je ne comprends absolument rien et pourtant les coïncidences m'accusent et même me condamnent. Je suis parti le jour de la disparition de mon ami Gouffé.

» Une malle achetée par moi est celle, d'après les dépositions, qui a transporté le cadavre. Que dire, mon Dieu ! Tout cela est frappant jusqu'à l'évidence et tous les journaux me traitent comme un assassin. Ah ? que je souffre de douleurs pour ma pauvre famille, et tout cela pourtant n'est que le fait de la fatalité.

» Je suis absolument innocent, comme je vais vous le démontrer et vous le prouver surabondamment bientôt devant votre tribunal ; il faut que la lumière se fasse sur cette affaire.

» Oui, je ne suis ni le complice, ni l'assassin, et ne connais rien dans l'affaire que par les journaux.

» Je vous le jure, j'étais ami avec M. Gouffé.

» C'était mon huissier.

» Croire que je l'ai assassiné, mais pourquoi ? La veille nous étions au café ensemble avec M. R... avec qui je dînais ainsi que sa maîtresse.

» J'estimais beaucoup M. Gouffé, pourquoi aurais-je fait disparaître cet ami ? Peut-être parce qu'il était aimable avec Gabrielle Bompard ; mais hélas ? s'il fallait que je tue tous ceux qui étaient dans le même cas, j'aurais du courage. »

Ici, Eyraud donnait la liste des amants qu'il attribuait à Gabrielle. On comprendra que je taise ces noms dont quelques-uns sont fort connus.

Et il ajoutait :

« Vous me direz : mais pourquoi une pareille maîtresse ? Ah ! la fatalité, je me suis laissé prendre ; je la pardonnais (*sic*) et je disais que

tout était faux. Elle me faisait des démonstrations d'amour à faire perdre la tête ; comme vous voyez, ce n'est pas ce motif qui aurait pu me donner un grief contre Gouffé.

» Il pourrait exister l'appât de l'argent, mais je savais qu'il n'avait jamais beaucoup d'argent sur lui quand nous sortions ; alors, quoi ? Sa montre, ses bijoux ! Mais, croyez-le bien, si j'avais voulu devenir canaille, je pouvais mieux faire sans devenir assassin.

» Je passe pour une canaille dans la presse.

» J'ai été distillateur, j'en suis sorti sans le sou ; sans les 6,000 francs de la mort de ma mère et les 40,000 francs que m'a prêtés ma cousine..., je serais mort de faim.

» Je me suis fait voler par les X..., et sans un ami de la famille je serais mort dans la misère.

» Vous pouvez dire : Mais comment vous, sans argent, aviez-vous une maîtresse ? Je dois l'avouer, je suis un misérable, un lâche ; la chair est faible ; j'avais trouvé Gabrielle si malheureuse, je la croyais si digne de pitié, que je ne pouvais me résigner à la voir mourir de faim.

» Je me suis bien trompé sur cette vipère, mais j'étais confiant dans mon étoile. »

En longues périodes alambiquées, Eyraud

se représente comme une victime des juifs et, si l'on s'en rapporte à ce qu'il disait dans cette charge à fond contre ceux qu'il rendait responsables de sa déchéance, il est permis de penser que si Deibler n'y avait mis bon ordre, l'antisémitisme aurait aujourd'hui, en la personne d'Eyraud, un adepte fanatique.

Après avoir établi les raisons qui déterminèrent sa fuite à Londres, l'auteur de la lettre continue :

« C'est pendant ce séjour à Londres, qu'un soir Gabrielle Bompard arriva sans bagages ni linge, en me disant :

» — J'ai été arrêtée pour toi, en voulant savoir où tu étais ; aussitôt relâchée, j'ai pris la fuite et me voilà.

» Comme elle était toute déchirée et que je venais de vendre quelques titres des miens qui me restaient, je lui achetai des effets et du linge, et quand, quatre ou cinq jours après, je voulus qu'elle repartît, elle me fit acheter une malle en me disant :

» — Prends-la assez grande, car tu sais, nous devons partir à Buenos-Ayres : les deux miennes sont complètement brisées. J'achetai une malle selon son goût. Elle partit.

» Jamais depuis je n'ai revu cette malle.

» Quelques jours après, je fis rembourser

par mes pauvres parents le gérant et je rentrai libre.

» Par là vous verrez que pendant cette absence, je n'ai fait aucun voyage à Lyon comme il a été dit.

» Je n'ai pas vu cette ville depuis 1860.

» Du reste, M. et madame Chéron pourront vous dire le temps que je suis resté chez eux.

» Après mon retour, le syndic de la faillite me fit appeler et me dit : « Vous êtes bien gravement compromis », et que j'avais bien à faire attention à moi. Alors je devenais responsable des flibusteries de la juiverie. Il me fit promettre de revenir le lundi, ce que je lui promis.

» Je crois que cela se passait le vendredi : il était quatre ou cinq heures quand je quittai le syndic : il pleuvait à verse et je n'avais pas de parapluie. Je me souviens de cela, je me mouillai comme un chat. Je me réfugiai dans un café près du pont et, à six heures, je fis avertir ma femme que je ne rentrerais pas à la maison. »

Toujours dans le même style contourné, Eyraud raconte qu'il voulait voir son conseil à Sèvres, mais il ne le trouvait pas assez fort en matière judiciaire et cette visite fut remplacée par une « dînette » avec une fillette qu'il connaissait et qu'il avait rencontrée à

la buvette des tramways de Saint-Cloud.

Après avoir « noyé son chagrin en compagnie de la petite », Michel rentre très tard chez sa femme, lui fait faire sa malle, prend quelque argent et file.

« Je partis, écrit-il, laissant ma pauvre femme et ma fille dans les larmes ; j'étais fou de douleur ; je suis parti par le train de neuf heures pour Londres, Dieppe-New-Haven ; je descendis à l'hôtel International, en face de la station de London-Bridge. »

Après ces remords sincères ou non, il reparle de Gabrielle, qu' « il a peu vue pendant son séjour à Paris » ; il avoue qu'elle n'a jamais beaucoup reçu d'argent de lui, qu'il l'a quelquefois « corrigée », mais qu'elle était incorrigible.

« Au désespoir, dit-il, je partis et lui pardonnai, une fois à Londres. »

Bientôt, d'après lui, Gabrielle lui écrivait qu'elle ne pouvait plus se passer de lui, qu'elle allait lui revenir après s'être procuré 2,000 francs.

Reprenons la lecture de la lettre :

« Vers le 20 août, elle arriva toute joyeuse, me jurant que dorénavant elle me serait fidèle.

» Nous restâmes huit jours à Liverpool à attendre un bateau ; elle était furieuse d'attendre

si longtemps. Il n'y avait pas de place sur les vapeurs ; elle arriva avec ses deux malles brisées, qu'elle avait avant.

» Je lui dis : — Qu'as-tu fait de la grande malle que je t'ai achetée ?

» Elle me répondit, tout naturellement :

» — Ce grand bahut, je l'ai vendu presque aussi cher que tu l'avais payé. J'ai eu besoin de feu.

» Je ne dis rien, nous achetâmes une nouvelle malle et nous partîmes pour le Canada et, de là, à San-Francisco.

» Là, le hasard me fit lire un journal français parlant de moi comme soupçonné dans l'affaire de la rue Montmartre. Je lui en fis part ; elle rit aux éclats. Alors je me procurai le *Petit Journal* et je vis mon nom. J'étais fou de douleur et elle riait. Que dire ? Je pleurais comme un enfant, j'errais, et la nuit je pensais à ma fille, à ma femme et à toute ma famille. Elle me consolait en me disant :

» — Ne crains rien de la lumière.

» J'espérais et je me disais : plutôt dix condamnations pour une affaire commerciale que d'être soupçonné d'assassinat.

» Un jour, un ami, M. K..., rencontré là-bas, se mit à parler de cette malheureuse affaire, et dit :

» — A-t-on trouvé l'huissier ?

» J'eus la gorge serrée en pensant que j'étais soupçonné avec Gabrielle. Je devenais fou !

» J'avais été avec Gouffé la veille de sa disparition, mais je jure que le jour même je ne l'ai pas vu, j'étais trop affairé avec mon syndic.

» Puis, quand en novembre, je me vis avec Gabrielle attaqué de front, je voulus aller chez le consul et lui dire : « Je suis Eyraud, rapa-» triez-moi. »

» Gabrielle s'y refusa ; je faillis lui casser les reins ; mais surtout ce qui m'effrayait, c'était de revenir en France, garrotté. Jamais, mille fois la mort, je ne suis pas un coupable et ne supporterai jamais les menottes, c'est ce qui m'a retenu. Je pleurais, j'étais fou. »

Après de nouveaux regrets pour sa famille, que cette accusation injuste compromettait, après un couplet pathétique où, il « voulait mourir », il déclarait avoir exigé que Gabrielle revînt à Paris pour se disculper avec lui.

Elle refuse, puis, à force de menaces, elle accepte ; mais il faut de l'argent.

Alors, il s'adresse à M. K..., qui était l'ami de Gabrielle.

Quelle que soit l'incohérence du récit, je

crois devoir le citer sans en changer un mot :

» J'étais en train de faire des cognacs, et M. K... était avec moi ; il croyait que j'étais riche quoiqu'il me prêtait de l'argent.

» Un matin, à l'absinthe, devant M. D..., je lui dis : « Je viens de recevoir une dépêche et » une tante à Berthe — c'est ainsi que Ga- » brielle se faisait appeler — est très malade ; » Berthe peut hériter de 4 à 500,000 francs. »

» Si rien ne vient me déranger, car je savais qu'il aimait Berthe et qu'il lui faisait une cour très assidue, je lui dis : « Je ne sais comment » faire en plein travail, je ne puis accompa- » gner Berthe », il me dit de revenir.

» Je crois que déjà ils avaient des relations, je ne pouvais rien dire. Berthe était ce qu'elle était à Paris, folle de jeunesse, aimait rire et s'amuser et voulant essayer tous les hommes ; j'étais triste et j'aimais à m'amuser, elle m'appelait le « Père Bougon », et K... pourra le dire.

» Mais après notre conversation, K... se ravisa et ne parlait plus de partir. Je pressai Berthe et, comme cela ne marchait pas, je lui donnai une calotte ; elle eut un œil tout noir. K... l'a vue et, après, cela n'allait pas encore. Comme rien n'avançait, je pris K... à part, je lui dis : « Berthe me tracasse de partir pour

» voir sa tante ; c'est tout naturel, c'est elle
» qui l'a élevée. Vous avez proposé de la con-
» duire : ça me fera bien plaisir. »

» Il n'avait pas l'air bien satisfait. Je lui dis : « Je n'ai pas d'argent ici, mais à Paris
» tout vous sera remboursé. »

» Enfin, il accepta.

» Il me dit : « J'irai à Vancouver, je verse-
» rai de là les fonds que je dois vous verser
» pour vos cognacs. »

» J'étais heureux, je me voyais déjà devant vous et mes juges, et mes juges prouveront mon innocence ; il partirait le 7 décembre, et il m'avait donné 100 dollars. »

Ces 100 dollars, Eyraud prétend que sa complice les a dépensés pour s'acheter « une robe propre, un manteau et quelque chose pour voyager ».

Enfin Gabrielle part avec K... après bien des discussions, dont Michel ne nous fait pas grâce.

Et le voilà seul à New-York, sans argent, obligé d'emprunter 70 dollars à un ami. Il achète une montre, une chaîne et des effets, qu'il revend ensuite.

Le pauvre homme s'inquiète d'être sans nouvelles ; il tombe enfin sur un journal venant de France :

« Ah ! malheur ! s'écrie-t-il, que lis-je ! la malle que j'avais achetée à Gabrielle était celle qui avait transporté Gouffé.

» Ah, je suis bon, ce journal était de France, du 22 décembre, et nous étions au 1er janvier. J'ai écrit plus de vingt lettres, j'étais fou, je suppliais que Berthe revienne, je pleurais ; j'ai voulu me tuer, j'ai avalé du chloroforme, mon maître d'hôtel a appelé un docteur et avec un vomitif, je suis revenu.

» Ah ! ah ! je suis mort, j'écris à tous les échos qu'il faut retrouver Gabrielle, qu'elle dise à qui elle a vendu cette malle, ce qu'elle en a fait jusqu'à ce jour ; le 8 janvier, pas de nouvelles.

» Ils sont partis. Gabrielle, la femme la plus rusée du monde, qu'aurait-elle dit à K... ? je ne le sais, mais ils sont partis.

» K... m'avait laissé une malle et une grande valise. Avait-elle peur de la lumière. Pourtant je dois le dire : je ne la crois pas coupable, car nous parlions de cette malheureuse affaire, ça ne lui produisait rien, elle en riait. »

Il continue sur le ton sentimental, parlant de sa souffrance : il pleure, s'accuse de ses fautes, mais il est incapable d'avoir trempé dans cette affaire.

Il veut qu'on recherche M. K... et il donne

toutes les indications pour cela. Gabrielle doit être avec lui. Il faut qu'on la retrouve.

Et la lettre se termine ainsi :

« Je ne crois pas Gabrielle coupable, elle m'a juré qu'elle ne comprenait rien et surtout qu'elle avait vendu la malle.

» Le malheur de cette créature c'est qu'elle ment trop et a toujours une douzaine d'amants.

» M. K... voulait visiter l'Autriche ; je crois qu'à Honolulu on pourrait le trouver ou à Yokohama, car il peut se faire qu'ils aient pris la ligne du 14 décembre à Vancouver.

» Pour mon compte, je désire qu'ils soient arrêtés aussitôt que possible ; avec le télégraphe, c'est chose de quelques jours.

» Je m'engage, aussitôt Gabrielle en France, d'y revenir libre, seul. Je me présenterai chez vous, mais une prière : faites-moi conduire où vous voudrez, mais pas de menottes ou plutôt la mort. Aussitôt que j'apprendrai par les journaux le retour de Gabrielle, je partirai.

» Je vais décider un vieux camarade à qui j'ai raconté ma mésaventure. Je demeure chez lui, et il me fera les fonds nécessaires pour rentrer et payer un avocat. Je ne puis rentrer sans Gabrielle, elle si intrigante. Qui sait ce

qu'il peut y avoir sur cette malle ! Mais une fois entre vos mains, tout se décidera.

» Je vous quitte et me propose de bien me cacher, car je comprends que vous allez me chercher, mais je me rendrai seul.

» J'ai bien l'honneur d'être votre tout dévoué,

» *Signé :* Michel EYRAUD ».

Tout ce fatras épistolaire équivalait à un aveu. En réfléchissant un peu, je compris que ce dénouement était logique, et qu'une fois de plus la jalousie du mâle le perdait.

Pour moi, cette lettre avait une grande importance. J'avais la certitude que les deux complices, Eyraud et sa maîtresse, avaient passé par l'Amérique ; on y retrouvait au moins leurs traces ; enfin, ce M. K..., dont parlait l'amant lâché, pouvait nous servir ; c'était un atout de plus dans le jeu de la justice. En le retrouvant, je pensais mettre la main sur Gabrielle, et par elle nous atteindrions bientôt Eyraud.

Le misérable ne pouvait supporter d'être séparé de sa maîtresse. Désormais il était perdu, son amour le condamnait aux maladresses, aux imprudences...

C'était la fin inévitable du drame, l'épi-

logue fatal de la plupart des amours criminelles, de celles des souteneurs et des pierreuses, comme de celles des bandits en habit noir, les uns, comme les autres, étant victimes de la violence de leurs passions.

La rupture avait fait de ces deux êtres, qui s'étaient embrassés peut-être sur la malle-cercueil, deux ennemis acharnés à la perte l'un de l'autre.

Je ne savais encore rien des dispositions de Gabrielle, mais il était évident pour moi qu'à cette heure Eyraud et elle se détestaient.

La vérité ne serait pas difficile à connaître le jour où l'un ou l'autre serait devant nous. La colère, le désir de vengeance leur arracherait l'aveu.

Quelques jours après, je recevais, dans deux courriers successifs, deux nouvelles lettres d'Eyraud... deux missives plus affolées que la première, et dans lesquelles se montrait encore plus clairement l'état d'âme particulier de ce criminel, rêvant d'employer la police à la satisfaction de ses rancunes amoureuses.

« Montréal, 9/1, 90.

» Monsieur Goron,

» Après avoir mis ma lettre à la poste, je recevais une dépêche d'un ami, ci-incluse, m'annonçant que K... et Berthe étaient partis depuis quelques jours pour Montréal.

» Je suis venu ici, j'ai fait télégraphier aux trains venant de Vancouver et je n'ai rien trouvé.

» Il doit y avoir erreur, car, le 20 du mois passé, à l'hôtel Windsor, M. et madame K... sont restés un jour et sont partis pour une direction inconnue.

» Je quitte, car il fait 28 degrés au-dessus de zéro.

» Votre serviteur,

» M. EYRAUD. »

« Philadelphie, le 11 janvier 1890.

» Monsieur Goron,

» Avant de quitter Montréal j'ai vu M... qui m'a dit : j'ai vu les personnes dont vous parlez et j'ai été avec eux dîner. La petite dame pleurait et disait : « Vous me perdez. » M. K... répondait : « Je réponds de tout ; venez avec

moi, je verrai le consul et il n'y aura aucune police qui puisse vous prendre. »

» Ils sont partis pour Halifax et de là en Angleterre, au lieu de venir à New-York.

» Comme vous le prouve sa lettre, Gabrielle lui a ouvert son cœur et lui veut la sauver. J'espère que vous arriverez à temps.

» Aussitôt arrêtée, je partirai.

» Je vous présente mes salutations empressées.

» M. Eyraud.

» *P.-S.* — M. K... et Gabrielle ont dû partir dans les premiers jours de janvier de Halifax.

» M. K... doit peut-être l'avoir cachée en Angleterre ou au Canada ; mais lui doit vous dire où elle est... »

J'avais résolu d'envoyer deux agents en Amérique, quand se produisit un coup de théâtre.

J'étais gravement malade. L'influenza dont je souffrais au moment de mon départ pour Londres s'était aggravée pendant ce voyage fatigant, et m'était tombée sur les yeux.

Un médecin anglais, voulant voir ce que j'avais dans l'œil gauche, y avait introduit un instrument pointu, et il m'était arrivé une

complication si sérieuse que sans doute j'aurais perdu la vue sans les bons soins de mon médecin oculiste, le sympathique docteur Dehenne. J'étais donc obligé de rester dans une chambre noire, lorsque mon sous-chef, Domergue, vint m'avertir que Jaume avait été appelé de la part du préfet de police pour arrêter Gabrielle Bompard.

CHAPITRE XV

APPARITION DU « PETIT DÉMON »

Nous trouvons ici un nouvel exemple de la difficulté que, parfois, les assassins éprouvent à se faire arrêter quand, poussés par le repentir ou las de lutter contre la société, il leur prend fantaisie de se rendre.

Dans mes *Mémoires*, j'ai raconté l'odyssée funambulesque du jeune Ducret, l'assassin de la rue de Trévise, chassé, à grands coups de pied dans le derrière, des postes de police où il se présentait.

Les coups de pied en moins, Gabrielle Bompard n'avait été guère mieux reçue, le soir où, vers quatre heures, elle s'était présentée chez le Préfet de Police.

— Avez-vous une lettre d'audience ? lui avait demandé sèchement un huissier.

— Non, mais je suis mademoiselle Gabrielle Bompard.

O miracle ! l'huissier du Préfet était-il le seul Parisien ignorant l'affaire Gouffé dans tous ses détails, ou bien, chez lui, le respect de la forme primait-il tout autre sentiment ?

Toujours est-il qu'il renvoya la voyageuse en disant :

— Demandez une lettre d'audience, vous ne serez pas reçue autrement.

Fort heureusement la bonne amie d'Eyraud n'eut pas la pensée de réfléchir à la gravité de son cas, ni de consulter un avocat. Tout comme Ducret, elle tenait absolument à voir « le Préfet de Police ».

Le lendemain matin, vers dix heures, à l'heure où commencent à arriver, boulevard du Palais, les personnes munies de lettres d'audience, les huissiers virent réapparaître la visiteuse de la veille, une petite femme toute jeunette, gentille dans son très simple costume noir, les cheveux relevés sous une toque sombre.

— M. Lozé, préfet de police? demanda-t-elle d'une voix très douce.

— Avez-vous une lettre d'audience ? répondit encore un autre huissier.

— Non, mais j'ai besoin de le voir pour une affaire extrêmement urgente.

— Veuillez donner votre nom.

— Je suis Gabrielle Bompard, fit la nouvelle venue, toute souriante.

Cet huissier-là, plus intelligent et mieux renseigné que celui de la veille, fit un haut-le-corps et, sans même prendre le temps d'avertir M. Lozé, il fit entrer Gabrielle dans le cabinet préfectoral.

Un homme d'une cinquantaine d'années, élégamment mis, accompagnait cette revenante ; il se nomma : c'était M. K..., dont m'avait parlé Eyraud dans ses diverses lettres. Il fut également introduit dans le cabinet de M. Lozé, et Gabrielle commença sa confession.

— Je suis, dit-elle, complice du crime, mais complice inconsciente et involontaire. J'étais la maîtresse d'Eyraud, et il m'avait fait louer, sous le nom de Labordère, 3, rue Tronson-Ducoudray, un appartement meublé au rez-de-chaussée.

Là, sur l'ordre d'Eyraud, je donnai rendez vous à Gouffé.

Le soir même du crime, Michel s'arrangea pour m'éloigner, et il a assassiné l'huissier de complicité avec un individu que je ne connais

pas, mais que j'ai vu deux ou trois fois : c'est un blond un peu fort portant une grosse moustache rousse.

Le lendemain, nous partîmes pour Lyon. Eyraud avait emporté la malle et m'avait dit : « Mets tes affaires dans l'autre malle, ne t'occupe pas de celle-ci : c'est pour moi. »

A Lyon, toute la journée et toute la nuit, j'ai attendu mon ami dans un hôtel ; c'était le moment où il transportait le funèbre colis à Millery. Nous partîmes ensuite pour Marseille, et, de là, nous revînmes à Paris ; mais très peu de temps après nous gagnâmes Londres et Liverpool, où nous nous embarquâmes pour l'Amérique, et ce ne fut que sur le bateau, pendant la traversée, qu'Eyraud me confessa le crime qu'il avait commis.

Nous voyagions sous le nom de Labordère, et je passais pour la fille d'Eyraud.

A San-Francisco, nous rencontrâmes M. K..., qui revenait du Japon. Eyraud se lia avec lui, et comme il avait appris que le voyageur était porteur d'une somme considérable, il me demanda de l'aider à l'assassiner et à le dépouiller.

Alors je suppliai M. K... de m'emmener, lui avouant que je n'étais pas la fille du prétendu Labordère. Il m'a ramenée en France, et c'est

lui qui m'a conseillé de venir devant la justice raconter ce que je savais de l'assassinat de Gouffé. Me voici.

Tel est, brièvement résumé, le récit très long, entrecoupé d'incidents, voire même de plaisanteries, que fit la maîtresse d'Eyraud avec un sans-gêne extraordinaire. A un moment donné, elle poussa le mépris des convenances jusqu'à s'asseoir sur le bureau de M. Lozé.

M. K..., honorable négociant français établi en Birmanie, confirma, du moins pour tout ce qui le concernait personnellement, le récit de la jeune femme ; mais M. Lozé se rendit bien compte, dès la première minute, que si cette partie du récit était exacte, l'autre ne l'était certainement point, et que Gabrielle Bompard avait pris dans le crime une part beaucoup plus importante qu'elle ne voulait le dire.

De toute façon, elle était le principal témoin et probablement la principale complice. Le Préfet envoya immédiatement chercher Jaume, et quand celui-ci entra dans son cabinet, il le questionna :

— Connaissez-vous madame ?

— Mais certainement, répliqua mon inspecteur principal, c'est Gabrielle Bompard.

Puis il ajouta avec un sourire :

— J'ai même quelque chose pour madame.

Tout en parlant, il sortit de son portefeuille un mandat d'amener.

— J'espère qu'on ne va pas m'arrêter, s'écria Gabrielle Bompard.

— Mais comment donc, dit Jaume, esquissant une moue peu rassurante.

M. Lozé, très courtois comme toujours, pria Jaume de conduire Gabrielle et M. K... au domicile particulier de M. Dopffer, qui n'était point encore dans son cabinet. Tous trois partirent en fiacre, et pendant le voyage, Gabrielle ne cessa de plaisanter et de rire sans paraître se douter un seul instant de la gravité de sa situation.

Je me souviens que, le soir, en venant me rendre compte de ce qu'il avait fait dans la journée, Jaume me définit ainsi le caractère de la maîtresse d'Eyraud :

— C'est une gamine vicieuse, menteuse et inconsciente.

La séparation entre Gabrielle et M. K... fut particulièrement douloureuse. M. K... était très ému, car, en donnant à Gabrielle le conseil de se présenter à l'autorité, il ne s'imaginait nullement, dit-il, que l'arrestation de sa maîtresse dût être le résultat fatal de cette dé-

marche. Il avait eu, Jaume me l'apprit, le plus grand mal à s'arracher des bras de la pauvre fille.

De son côté, cinq minutes après, Gabrielle plaisantait avec les agents de la Sûreté.

Je ne la vis qu'un mois plus tard, dans le cabinet de M. Dopffer. Et je la jugeai, moi aussi, évaporée, inconsciente dans une certaine mesure, mais fort intelligente tout de même, ne disant que ce qu'elle voulait dire et douée d'un sang-froid remarquable.

— Connaissez-vous monsieur ? lui demanda M. Dopffer en me désignant.

— Parfaitement, répondit-elle ; c'est M. Goron, le Chef de la Sûreté.

On avait publié de moi, dans les journaux, un portrait à moitié ressemblant, et cela lui suffisait pour me reconnaître. En examinant la prisonnière, je fus frappé de son manque d'élégance. On eût dit une fillette ; mais ses yeux, très vifs, avaient une expression vicieuse. Elle n'avait rien du cachet parisien des petites femmes de Grévin. On l'eût plutôt prise pour quelque boutiquière boulotte à la taille courte et « engoncée ».

En l'écoutant parler, on ressentait l'impression que, malgré son intelligence, elle avait certainement des lacunes dans le cerveau.

Le premier ennui de son arrestation passé, elle ne s'occupa que de sa réclame, et, avec une anxiété de cabotine, elle demandait aux agents qui la gardaient :

— Ai-je au moins une bonne presse, ce matin ?

Cependant, peu à peu, dans le calme de sa cellule du Dépôt, elle finit par comprendre qu'il était inutile de chercher plus longtemps à duper tout le monde.

Successivement, elle reconnut que tout ce qu'elle avait dit à M. Lozé n'était qu'un petit roman assez bien imaginé.

Elle donna une seconde version, puis une troisième, puis une quatrième. Enfin son cinquième récit parut à peu près exact.

Ce qui est certain, c'est que Gabrielle s'y cramponna jusqu'à la cour d'assises ; c'était d'ailleurs le plus vraisemblable.

Un matin qu'on l'avait amenée à la Sûreté avant de la conduire chez le juge d'instruction, pendant qu'elle déjeunait d'une côtelette, d'un morceau de fromage et de la vulgaire chopine prise chez un marchand de vins voisin, elle se laissa aller au besoin de bavardage, qui toujours la tourmentait.

— Dès le commencement de juillet, déclara-t-elle, Eyraud se trouvait dans une position

tout à fait précaire. Il me dit qu'il était résolu à faire un coup, sinon nous étions perdus.

D'abord, il me parla de M. X..., un bijoutier qu'il connaissait et qu'il voulait faire venir avec 50,000 francs de bijoux dans un logement loué pour la circonstance.

Mais il réfléchit que cette aventure était trop dangereuse, attendu que le bijoutier pouvait oublier chez lui l'adresse qu'on serait bien forcé de lui laisser. Cet homme disparu, la police serait peut-être mise trop rapidement sur les traces du crime.

« Eyraud renonça à cette affaire et M. X... fut sauvé.

» C'est alors qu'il songea à Gouffé. »

Puis Gabrielle fit un récit complet des moyens employés pour attirer l'huissier, ne niant pas cette fois qu'elle avait aidé Eyraud, mais prétendant qu'elle avait obéi à une force supérieure à sa volonté.

Le 26 juillet, Eyraud, qui connaissait les habitudes de Gouffé et savait qu'il se rendait tous les jours à son étude vers deux heures, se posta au coin de la rue Rougemont et du boulevard Poissonnière ; pendant ce temps, Gabrielle attendait au coin du faubourg Mont martre.

Gouffé, sortant de chez lui, se heurta à

Eyraud, qui affecta une grande surprise. Les deux hommes causèrent, et tout à coup Eyraud raconta que, Gabrielle devenant embarrassante et même compromettante, il l'avait quittée.

— Du reste, maintenant, ajouta-t-il, elle est richement entretenue et habite 3, rue Tronson-Ducoudray.

Les deux hommes se serrèrent la main, Eyraud s'en allant vers la Bastille et Gouffé du côté de son étude.

Au coin du faubourg Montmartre, Gouffé se trouva nez à nez avec Gabrielle Bompard, qu'il aborda aussitôt.

— Ainsi, dit-il, c'est bien vrai ce que vous m'avez confié l'autre jour à la brasserie. Vous avez quitté Eyraud ?

— Qui vous a donc reparlé de cela ?

— Eyraud lui-même que je viens de rencontrer s'en allant à la Bastille. Il m'a même donné votre adresse.

— Ah ! il vous a dit tout cela. Eh bien, venez me voir. Tenez, ce soir, je vous attendrai jusqu'à huit heures ; n'oubliez pas, 3, rue Tronson-Ducoudray.

Ce rendez-vous donné, Eyraud s'occupa de tout préparer au plafond : il fixa une poulie destinée à soutenir une suspension et y passa

une longue corde terminée par un nœud coulant...

Le lendemain de cette confession, on emmena Gabrielle rue Tronson-Ducoudray, et, dans la chambre même où le crime avait été commis, elle retraça l'horrible scène avec une précision de détails vraiment curieuse. Après avoir montré comment fonctionnaient la corde et le nœud coulant, elle dit :

— Voici la porte, n'est-ce pas ? Il est huit heures un quart, les bougies sont allumées, illusion complète.

Ding. Ding. On sonne. J'ouvre. C'est Gouffé.

— Bonsoir, mignonne.

— Bonsoir.

— Vous m'attendiez, c'est gentil.

— Entrez donc.

Je viens ici, dans la chambre à coucher. Il me suit. Il se débarrasse et place son chapeau sur cette table. Oh ! un beau chapeau, bien luisant, pas un chapeau d'huissier !

Il s'avance vers moi et me dit :

— Petit démon, nous avons donc quitté Eyraud ? Il n'était pas gentil, hein ! pas généreux ?

— Oh ! non. Mais asseyez-vous donc !

— Peste ! ça manque de sièges ici...

— Cette chaise longue ?...

— Mais je ne suis pas fatigué, au contraire.

— Allons ! asseyez-vous, asseyez-vous !

Il ne voulait pas, il semblait se méfier. Enfin, il s'assit, et il me parla de la pluie et du beau temps. Je me tenais ici, devant lui, n'approchant pas trop, un peu émue.

— Est-ce que je te fais peur, petit diable ? dit-il.

Ce furent ses dernières paroles.

A ce moment, les rideaux s'entr'ouvrirent. J'aperçus Eyraud, pâle, la corde à la main.

Couic ! Le nœud coulant s'enroule autour de la gorge de l'huissier. Mais il porte vivement la main à la corde, se débat. Il va crier. Eyraud se jette sur lui, ils tombent tous deux.

Je tremble, que va-t-il se passer ? Michel a étranglé l'huissier. Tout cela n'a pas duré plus de deux minutes.

— Il ne bouge plus... C'est fait, balbutie Eyraud.

Essoufflé et très rouge, mon amant se repose pendant quelques minutes, et je lui sers un verre de cognac.

Alors, il se met à déshabiller le mort.

D'abord, il le fouille, retire de ses poches cent cinquante francs, sa montre, son trousseau de clefs, ses papiers.

Il examine les paperasses. Il s'écrie :

— Des protêts.

Je réponds :

— Voilà des gens qui ne pleureront point.

Gouffé est bientôt enfermé dans la malle, qu'on traîne ici, dans ce coin. Eyraud s'en va après avoir brûlé quelques papiers. Et voilà.

Je retrouve ces notes dans mes papiers.

Pendant ce terrible récit, Gabrielle n'avait cessé de sourire ; mais le soir même, elle éclatait en sanglots au moment où on la conduisait au service anthropométrique. Ce n'est pas qu'elle ne voulût point se faire photographier, tout au contraire, mais elle était désespérée qu'on reproduisît son image avec la vilaine toque qu'elle portait ; elle suppliait qu'on allât chercher à l'hôtel Terminus, où elle était descendue avec K..., son grand chapeau, chapeau à plumes.

— Je suis épatante avec celui-là, disait-elle en faisant un grand geste.

Telle était l'étonnante créature qui avait subi l'ascendant d'un nouvel amant au point de venir se constituer prisonnière à Paris, et qui, sur le théâtre même du drame où elle avait joué un rôle si important, n'avait pas montré une seconde de repentir et disait des mots drôles pour faire rire les agents.

CHAPITRE XVI

DES INCONVÉNIENTS DU SUCCÈS

J'estime que la meilleure école de philosophie est l'administration française. Je suis loin de me croire infaillible, et pendant que j'étais chef de la Sûreté, quoiqu'ils n'aient pas été très nombreux, j'ai eu mes ratages comme les autres.

En revanche, de toutes les affaires que j'ai menées, celle où mon intuition me servit le mieux fut incontestablement l'affaire Gouffé.

Néanmoins, c'est peut-être celle qui m'a causé le plus de désagréments.

Le Parquet de Lyon ne pouvait me pardonner d'avoir eu raison contre lui, et il n'avait cessé de me créer une foule d'ennuis ; il avait

fini même par m'accuser d'avoir fait aux journalistes des indiscrétions coupables.

En même temps, paraissaient dans les journaux de Lyon des articles ayant tout l'air de communiqués du Parquet, où il était dit carrément que les magistrats lyonnais seuls avaient pu établir l'identité de Gouffé, et que je n'avais voulu admettre l'hypothèse que le cadavre de Millery était bien celui de l'huissier parisien qu'après tout le monde et quand il avait fallu me rendre à l'évidence !

J'étais à ce moment extrêmement malade ; comme je l'ai déjà dit, le surmenage que je m'étais imposé pour arriver à prouver l'authenticité de la malle, et à la suite de mon voyage en plein hiver à Londres, l'influenza m'était tombée sur les yeux, et les médecins m'obligeaient à ne point sortir d'une chambre noire.

Nerveux comme je l'étais, on pense quelle fut mon émotion quand mes secrétaires vinrent me mettre au courant des dernières prétentions du Parquet de Lyon.

Ab irato, je dictai la note suivante :

« A chaque instant revient dans les journaux la question de la prime promise à la personne ou aux personnes qui retrouveraient le corps de Gouffé ou qui mettraient sur la trace des assassins.

» Si l'on s'était tenu à la lettre de cette promesse, c'est le service de la Sûreté de Paris et le docteur Lacassagne, de Lyon, qui auraient eu droit à cette prime.

» Mais ni l'éminent chef légiste, ni le chef de la Sûreté n'auraient voulu accepter quoi que ce fût.

» Ce sont cependant eux qui ont établi d'une façon irréfutable l'identité de l'huissier de la rue Montmartre.

» C'est le service de la Sûreté qui a établi la culpabilité d'Eyraud, dans le voyage à Londres, avec la malle de Millery.

» Une partie de cette prime a déjà été distribuée dans les circonstances suivantes : sur la demande de M. Goron, une somme de 1,500 francs a été répartie entre le cantonnier qui a découvert le cadavre sans en connaître l'identité, le marchand d'escargots qui a retrouvé la malle brisée à Saint-Genis-Laval, et l'intelligent garçon d'amphithéâtre qui a permis de reconnaître le cadavre de Gouffé, alors que le Parquet de Lyon l'avait abandonné à tout jamais et fait enfouir dans la fosse commune.

» Quand M. Dopffer, juge d'instruction, et le chef de la Sûreté, firent exposer la malle de Millery à la Morgue de Paris, on annonça de

nouveau qu'une récompense serait donnée aux personnes qui pourraient fournir des renseignements sur le propriétaire de ce funèbre colis.

» La description de la malle fut publiée avec soin par les journaux. C'est alors que les époux Chéron, ayant lu les articles se rapportant à cette malle, écrivirent au chef de la Sûreté et à M. X... pour faire connaître qu'un sieur Eyraud, leur ancien locataire, avait acheté une malle chez M. Schwarwziger, malletier à Euston-Road à Londres.

» On sait que grâce à cette lettre et aux renseignements recueillis ensuite à Londres, la malle de Millery fut reconnue comme ayant appartenu à Eyraud et à Gabrielle Bompard.

» Ne serait-il pas de toute justice de faire remettre aux époux Chéron ainsi qu'au sieur Lauterbach, l'employé du malletier, une somme égale à celle qui a servi à récompenser les personnes de Lyon?

» Toutefois, il est certain que M. K..., qui a ramené à Paris la fille Bompard, pourrait revendiquer cette prime, mais nous ne croyons pas qu'il accepterait une somme quelconque de la famille Gouffé.

» A propos du cocher Laforge, que le parquet de Lyon veut toujours faire figurer dans

le drame Gouffé, il est nécessaire de faire remarquer qu'à l'époque du transport à Lyon de la malle renfermant le cadavre de l'huissier, ce cocher ne conduisait plus de voiture depuis le 3 juillet.

» Cet homme, qui est le H... de Lyon, paraît être tout simplement un crétin, comme H... n'est qu'un alcoolique.

» Paris s'est montré plus généreux que Lyon. Après quelques jours de détention, H... a été rendu à la liberté. Mais Lyon, plus féroce, veut absolument une proie, et Laforge est sous les verrous depuis le 25 août. »

La colère est toujours mauvaise conseillère.

Une fois de plus je m'en aperçus.

Je ne m'étais pas encore bien rendu compte, à ce moment-là, des faiblesses humaines, et, dans l'état maladif où je me trouvais, j'avais oublié que les magistrats ne sont point toujours exempts de ces faiblesses.

La plupart des journaux, je pourrais même dire tous, avaient reproduit ma note : cela fit un peu, au ministère de la justice, l'effet d'une bombe éclatant sur la place Vendôme ou rue Cambon.

Le télégraphe marcha dur entre Paris et Lyon. Le parquet de cette ville était d'autant plus froissé dans sa dignité, que j'avais, en

termes très vifs, peut-être un peu trop vifs, dit la vérité.

Il est certain que l'on ne gardait en prison le cocher Laforge, que pour ménager l'amour-propre des magistrats qui l'avaient fait arrêter. Je dois même ajouter que ces petits compromis entre la conscience et l'amour-propre sont plus fréquents qu'on ne le croit, bien qu'on ne les avoue jamais.

Pour n'avoir plus à revenir sur Laforge, voici la fin de son histoire : ce fut le seul bénéficiaire de mon accès de mauvaise humeur.

On considéra qu'il était difficile de le garder en prison éternellement, mais comme il faut que les magistrats ne se trompent pas, que l'infaillibilité est le dogme que voudraient toujours voir proclamer ceux qui ont la charge d'administrer la justice, on ne voulut pas le remettre purement et simplement en liberté. On fit encore des efforts tout à fait extraordinaires, mais inutiles pour le mêler à l'affaire Gouffé, ce qui était absurde.

Enfin, quand, le mois suivant, Gabrielle fut conduite à Lyon pour la reconstitution du crime, on la confronta avec le prisonnier qu'on ne voulait pas lâcher.

— Qu'est-ce que c'est que cet homme-là,

s'écria la fille, je ne l'ai jamais vu, mais Dieu qu'il est laid !

On s'arrêta alors à une solution bâtarde qui permettait aux magistrats de ne pas reconnaître publiquement leurs torts.

Laforge fut envoyé en police correctionnelle pour outrage à la magistrature. On considérait qu'il avait commis l'outrage en racontant aux policiers et aux magistrats la série de mensonges absurdes, sur lesquels ceux-ci s'étaient emballés. On le condamna donc à six mois de prison, et on le remit immédiatement en liberté, attendu qu'il avait fait six mois de prévention.

De plus, comme il était Suisse, on l'expulsa.

Pendant quarante-huit heures, toute la presse s'occupa de l'incident, et l'épilogue de l'affaire Laforge excita quelques railleries. Cela mit le comble à la mauvaise humeur du parquet lyonnais, et le bruit ayant couru que le procureur général de Lyon allait partir pour Paris, afin de demander ma révocation, M. Lozé, sur ma propre demande, du reste, se vit obligé de me frapper d'une suspension de traitement de quinze jours pour couper court à toute cette agitation, dont je pouvais finir par être victime, malgré la justice de ma

cause. J'avais eu l'imprudence de m'attaquer à plus puissant que moi.

Il est même probable que, malgré cela, j'aurais pu être sacrifié, si je n'avais été très énergiquement défendu par mon chef, qui connaissait mes luttes contre les incrédules, dès le premier jour, et qui savait protéger ceux qui étaient sous ses ordres.

On m'a raconté, qu'aux ministres qui lui parlaient de ma révocation, comme d'une nécessité pour maintenir le respect de la magistrature, il répondit :

« Soit, mais alors je libellerai le décret de révocation : pour services exceptionnels — et pour avoir déployé une grande énergie et une rare persistance dans les recherches de l'affaire Gouffé. »

Inutile de dire que la satisfaction donnée au parquet de Lyon fut toute platonique.

Je me suis attardé à raconter cet incident personnel, non point pour me donner une satisfaction qui serait puérile, mais parce que c'est un trait utile à noter dans l'histoire de la justice et de la police.

Je n'ai pas de rancune, et aujourd'hui, bien loin de toute cette lutte, de la fièvre que j'éprouvais à ce moment-là, je me dis qu'après tout, les magistrats lyonnais, se refusant

d'avouer leurs erreurs, avaient obéi à un sentiment très humain.

Cependant, il ne faut point oublier non plus que l'entêtement des magistrats, leur volonté de rester infaillibles, est l'origine de bien des erreurs judiciaires. L'aventure du cocher Laforge n'est point du tout une exception, et les magistrats les plus honnêtes ont parfois d'étranges capitulations de conscience quand il s'agit de maintenir cette réputation d'infaillibilité qu'on prétend indispensable au prestige de la justice, et à laquelle pourtant tant d'erreurs constatées depuis quelques années ont porté le plus sérieux préjudice...

L'incident Laforge est un chapitre à ajouter aux mésaventures des agents secrets, accidentels ou non. Il vient à l'appui de tout ce que j'ai dit dans mes « Mémoires » au sujet de ces auxiliaires douteux de la police.

Cet épisode prouve avec quelle circonspection on doit accueillir les indications de ces individus.

Une affaire actuelle, l'affaire d'espionnage dans laquelle a trempé l'ancien agent secret Decrion, est encore une autre preuve de ce que j'ai avancé.

Heureusement que ce personnage, qui faisait le honteux métier d'inventer des complots,

est tombé sur des chefs de la valeur de MM. Cavard et Hénion, de la Sûreté générale, qui n'ont accueilli ses déclarations que sous bénéfice d'inventaire, et se sont vite empressés de se priver de ses dangereux services. Sans leur clairvoyance, ce provocateur n'eût pas manqué de faire conduire au bagne des gens parfaitement innocents. Je n'entrerai pas dans les détails de ce procès que le lecteur suivra dans les journaux, mais je tenais à en dire un mot parce que j'ai à cœur de démontrer le peu de confiance que la police doit accorder aux auxiliaires accidentels, indicateurs et provocateurs.

Je n'insisterai pas plus qu'il ne convient sur les conflits perpétuels qui existent, aussi bien à Paris qu'ailleurs, entre la magistrature et la police.

Tout le monde sait que les parquets ont toujours été jaloux de ce fameux article 10, qui donne au Préfet de police des pouvoirs judiciaires assez étendus.

On n'ignore pas, également, que les policiers, soucieux de leurs devoirs et de la réussite de leurs recherches, s'efforcent de se dégager le plus possible des impedimenta qui peuvent être apportés à l'occasion par les formalités judiciaires. Du reste, ne vaut-il

pas mieux le dire franchement, les magistrats, aussi bien que les policiers, sont des hommes, et comme tels ils ont tous les défauts et les vices inhérents à la nature humaine.

N'a-t-on pas vu maintes fois des causes criminelles souffrir de l'entêtement ou du caprice d'un policier ou d'un magistrat ?

Depuis 1887, époque où la débâcle a commencé en France par l'affaire des décorations, combien d'événements politiques et littéraires se sont succédé, dans lesquels la justice et la police, à tour de rôle, prises à partie par les diverses opinions, se sont rejeté ensuite l'une sur l'autre les responsabilités.

N'y a-t-il pas des gens chargés de rendre la justice qui ont une tendance marquée à voir partout des coupables, tandis que d'autres, au contraire, sont plutôt portés à la plus grande indulgence ?

Défauts et qualités, tout se rencontre, et c'est logique, puisque c'est à des hommes que l'on a affaire.

Comme il existe, dans toutes les classes de la société, des catégories un peu fantaisistes, je n'oublierai pas de citer les fonctionnaires qui ne sont exagérés ni pour ni contre, et qui ne voient qu'une chose, couler une existence

tranquille. Pas d'affaires! pas d'histoires! telle est leur devise.

J'en ai connu un qui avait décerné un mandat d'amener contre un individu inculpé de je ne sais plus trop quoi.

Un samedi soir, je m'en souviens, je fais conduire et j'accompagne mon bonhomme dans le cabinet du juge d'instruction.

C'était, du reste, un homme fort aimable, ayant une certaine fortune et un goût très prononcé pour la chasse.

Or, le lendemain dimanche et le surlendemain lundi, le magistrat avait congé comme la plupart de ses collègues de Paris.

— Quelle diable d'idée avez-vous eue, me dit-il, d'arrêter cet individu justement un samedi soir?

— Que pouvais-je faire, monsieur le juge? répondis-je. Ce n'est pas trop ma faute, allez! Cet animal-là ne connaît pas, paraît-il, les usages du parquet. Il vient à l'instant de se constituer prisonnier et je ne pouvais vraiment pas le mettre à la porte. D'ailleurs, si vous voulez, monsieur le juge, comme c'est vous qui avez décerné le mandat...

Le magistrat se mit à rire et fut bien obligé d'accepter de passer sa journée du dimanche à procéder à l'interrogatoire serré du prévenu.

Comme je l'ai dit, c'était un homme charmant, et je suis convaincu que sa chasse manquée n'a pas eu pour conséquence de faire subir au prisonnier sa mauvaise humeur.

Comme magistrat fantaisiste, il me semble qu'il en est un qui dans ces temps a fait assez parler de lui, et s'il fallait prendre à la lettre tout ce qu'il a raconté, les malfaiteurs en arriveraient à récuser, pour manque de garantie, les magistrats chargés de les juger.

Je ne me suis pas permis de fourrer mon nez dans toute cette histoire de cantine, ni d'essayer de savoir si les grogs servis aux témoins de la cour de cassation étaient au rhum ou au cognac ; j'ai constaté seulement une chose : c'est que M. Quesnay de Beaurepaire, qui s'était montré si crâne et si brillant dans la lutte contre l'anarchie en offrant sa poitrine aux vengeurs de Ravachol, avait jeté lui-même, au milieu de tous les gens à robes noires ou rouges, avec ou sans hermine, une marmite à renversement peut-être plus meurtrière que celles qui faillirent faire sauter le président Benoît et l'avocat-général Bulot.

Mais, revenons à l'affaire Eyraud, et, pour clore ce débat personnel, qu'on me permette de citer un témoignage, qui eut tout au moins le mérite d'être bien désintéressé.

M. Lefèvre, directeur du *Rappel*, avec lequel j'avais dîné le jour qui précéda mon départ pour Lyon, raconta ce dîner quelques mois plus tard, à la veille du procès Eyraud. Je cite textuellement :

« La conversation tomba fatalement sur l'affaire Gouffé. On doutait encore, à cette époque, que le cadavre de Millery fût celui de l'huissier ; M. Goron partait pour Lyon pour s'en assurer.

» — J'en suis convaincu, nous dit-il, le cadavre enterré à Lyon est celui de Gouffé ; pourra-t-on le reconstituer ? Le corps est plié, tordu, mais une malle, retrouvée à quelque distance, porte le timbre de Paris ; c'est dans cette malle qu'il a dû être transporté...

» — Mais alors, l'assassin ? demandâmes-nous.

» — Ah ! voilà, reprit M. Goron, c'est, pour moi, incontestablement quelqu'un de ces agents d'affaires dont Gouffé faisait sa société habituelle. Fait étrange, il a disparu, le lendemain de l'assassinat, un nommé Eyraud qui a eu affaire à l'huissier.

« Qu'est-il devenu ? Je n'ai de lui que des signalements insuffisants que j'ai néanmoins télégraphiés en France et à l'étranger. D'autres

individus sont observés. Mais cet Eyraud est bien suspect !

» Et la conversation continua sur des suppositions longuement appuyées, qui n'étaient que des prévisions, et qu'il serait peut-être délicat de reproduire ici.

» Mais il n'en est pas moins vrai que si l'on réfléchit que ce dîner avait lieu dans les premiers jours de novembre, que ni le cadavre, ni la malle, n'avaient encore été reconnus et que les journaux n'avaient même pas prononcé le nom d'Eyraud, on doit reconnaître que M. Goron était singulièrement inspiré pour que ses soupçons portassent précisément déjà sur celui qui se trouve être aujourd'hui le véritable assassin.

» L'événement a justifié ses prévisions. »

CHAPITRE XVII

LE TRIOMPHE DE GABRIELLE

Il est incontestable qu'à Paris un criminel, qui a de l'envergure, qui sait tuer son semblable, d'une façon peu banale, devient rapidement aussi populaire qu'un grand acteur de drame.

Pourtant, j'en ai peu connu qui eurent la vogue de Gabrielle Bompard. N'était-ce pas aussi un peu parce que notre race garde toujours un vieux fonds de galanterie et qu'on fait toujours plus de succès aux femmes.

On disait qu'elle était jolie. Il n'en fallait pas davantage. Ce qui est certain, c'est que jamais prisonnier ou prisonnière ne passionna autant l'opinion publique.

Chaque matin, les journaux donnaient avec

un soin touchant le menu de son dîner de la veille, et l'on polémiquait pour savoir si la côtelette que lui avait apportée le restaurateur était aux pommes ou aux petits pois. De même on se disputait l'honneur de donner sa dernière toilette de jour.

La mâtine, qui savait cela, intriguait auprès des sœurs du Dépôt pour qu'on l'autorisât à changer souvent de chapeau, et surtout à mettre le *grand*, celui qui la faisait *épatante*. Alors, dès que la porte du couloir de M. Dopffer s'entr'ouvrait, elle montrait vivement son minois chiffonné et adressait aux journalistes un aimable sourire.

Le lendemain il n'était question dans la presse parisienne que de la gentillesse de la maîtresse d'Eyraud.

En même temps, la belle Gabrielle, ménageant savamment ses effets, racontait tous les jours un fait nouveau au juge : c'était souvent un mensonge, mais aussi quelquefois un aveu. Il fallait une patience aussi grande que celle de M. Dopffer pour arriver à démêler un peu de vérité dans le flot de paroles souvent contradictoires débitées par cette hystérique, affectant de ne pas avoir conscience de ses mensonges.

Mais, le public emballé sur Gabrielle Bom-

pard d'une façon extraordinaire (on n'a jamais su pourquoi), se passionna pour les contradictions, les vérifications, les récits dramatiques de l'héroïne du drame. On lisait, chaque matin, dans les journaux, le feuilleton de l'affaire Gouffé, avec plus d'intérêt que les romans de Richebourg, qui était alors à l'apo gée de son succès ?

Je dois avouer, du reste, que c'était captivant et que ce l'eût été bien davantage si les journalistes avaient connu certains détails de l'instruction que M. Dopffer et moi parvînmes à cacher au public.

Gabrielle avait fini par donner sur son voyage à Londres et sur son retour à Paris des détails confirmant toutes les dépositions que j'ai résumées dans un précédent chapitre...

— En revenant, avait-elle dit, nous allâmes coucher à l'hôtel Bellevue, d'où le lendemain Eyraud me conduisit à l'hôtel Prosny, où nous restâmes deux jours...

C'est là qu'il me fit faire le sac dans lequel nous avons mis Gouffé !

Et elle donnait des détails sur la confection de ce linceul :

— Il faisait très chaud, je cousais à la fenêtre et comme le beau temps me met en joie,

tout en travaillant, je chantais une vieille chanson de mon enfance :

C'est le jardin de Jenny l'ouvrière,

. . . .

En me racontant cela, elle riait. Cette gaieté lui semblait toute naturelle au souvenir de la chanson qui avait accompagné la confection d'un sac destiné à contenir le cadavre d'un officier ministériel.

Ce qui nous frappait le plus chez cette gamine vicieuse, ce qui intéressait le plus la foule, c'était l'énergie dont elle avait fait preuve après le crime !

Elle n'avait pas hésité à raconter qu'une fois Gouffé mort, Eyraud l'avait mis dans le sac « en le poussant devant lui comme s'il lui mettait un gant. »

Et elle avouait que le sac mis dans la malle, la malle fermée, Eyraud l'avait quittée et qu'elle était restée toute la nuit seule en tête-à-tête avec ce cercueil improvisé !

Quand on raconta, dans les journaux, que cette femme de vingt ans avait couché dans la chambre où se trouvait le corps de l'homme qu'elle avait aidé à tuer, il y eut des névrosés qui admirèrent son courage !

Cette popularité malsaine fut à son comble

lors du voyage que Gabrielle fit à Lyon en compagnie de M. Dopffer, pour reconstituer la scène de Millery.

Une foule énorme se pressait aux abords de toutes les gares ; à Laroche, où elle déjeuna, cette fille perverse prit, en sortant du buffet, le bras d'un des agents qui l'accompagnaient, puis, éclatant de rire en voyant les gendarmes faire des efforts surhumains pour refouler les curieux, elle s'écria :

— Hein ! je crois que j'en ai un succès ?

A Lyon, si je m'en souviens bien, on fut même obligé de faire venir de la cavalerie pour dégager les abords de la gare !

Avant de quitter Paris, elle avait fait à l'avance le récit de son voyage avec Eyraud :

« Le lendemain du crime, Eyraud arrivait vers sept heures du matin rue Tronçon-Ducoudray, dans un fiacre à quatre places de la Compagnie l'Urbaine dont le cocher l'aida à charger sur la voiture la malle qui était très lourde.

» Mon amant donna l'ordre au cocher de nous conduire à la gare Saint-Lazare, où il retira de la consigne deux petites malles noires qu'il avait apportées, le matin même, de Levallois-Perret. De là, on se rendit à la gare de Lyon avec les trois malles ; Eyraud

prit deux billets de première classe pour Lyon-Perrache ; avec le sien, il fit enregistrer la grande malle, pour laquelle il paya un supplément de bagage de 18 fr. 60. Il s'est servi de mon billet pour faire enregistrer les deux autres malles.

» A Lyon, ce fut Eyraud qui retira la grande malle de la salle des bagages, et sans la moindre difficulté, sans qu'un employé d'octroi eût la pensée de la faire ouvrir.

» Nous allâmes à l'hôtel situé juste en face de la gare.

» On mit la malle dans le cabinet de toilette attenant à notre chambre à coucher.

» Le lendemain, à huit heures, Eyraud sortit. Il revint bientôt avec un cabriolet à quatre places qu'il conduisait lui-même. Deux garçons d'hôtel portèrent la lourde malle sur la voiture, et, après l'avoir enlevée, l'un d'eux remarqua sur le parquet du cabinet de toilette des taches rouges : c'était du sang qui avait filtré entre les planches de la malle.

» — Qu'est-ce que cela ? demandai-je.

» — On dirait de la teinture, dit l'un des garçons.

» — En effet, reprit Eyraud avec assurance, c'est de la teinture, le flacon s'est brisé dans la malle.

» Et il essuya rapidement, avec un pan de sa redingote, les maculations sanglantes du parquet.

» Aussitôt, on se mit en route pour la Tour Millery. Rien ne lui a été aussi facile que de se débarrasser du cadavre, de briser la malle et de jeter les débris dans un taillis.

» Le soir même, nous partions pour Marseille. »

Cette fois Gabrielle avait dit la vérité. Les constatations faites à Lyon le prouvèrent. Elle désigna elle-même l'hôtel de Toulouse où elle était descendue avec Eyraud, et monta à la chambre numéro 6 qu'elle avait occupée.

Il se passa alors un incident curieux. La chambre était louée à un journaliste qui refusa absolument de sortir, disant avec assez de raison qu'il était chez lui. Il fallut le laisser là et procéder devant lui aux constatations, qui bien entendu, le lendemain, furent connues de tout le public.

Avec une étonnante présence d'esprit, le sourire aux lèvres, Gabrielle raconta ses souvenirs.

« Tenez, voici l'endroit où était placée la malle, et c'est là qu'était la tache de sang effacée par Eyraud sur le parquet... Au milieu

de la nuit nous fûmes réveillés par un bruit sourd qui venait du côté du colis :

» — Ce n'est rien, fit Eyraud, c'est lui qui se vide.

» Et nous nous endormîmes. »

Elle disait cela avec une insouciance d'enfant, comme s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde.

Ensuite on partit en voiture pour Millery. Arrivée à l'endroit où le cadavre avait été découvert, Gabrielle s'écria :

« C'est bien là. Je reconnais l'endroit. Seulement alors c'était bien plus joli : il y avait de la verdure et des oiseaux qui chantaient. »

Le pendant du jardin de Jenny l'ouvrière !

Ensuite elle raconta comment Eyraud s'y était pris pour vider la malle. Elle l'avait aidé à la faire basculer par-dessus le parapet... seulement un arbre avait arrêté le corps qui n'avait pu rouler jusqu'en bas. A quelques kilomètres plus loin, Eyraud avait brisé la malle.

En rentrant à Lyon, elle désigna avec le même sang-froid, chez le loueur, la voiture qu'avait prise Eyraud, le cheval qui les avait conduits.

Cette précision dans les souvenirs suscita l'enthousiasme d'un assez grand nombre de

Lyonnais, car il se passa au moment du départ pour Paris une scène insensée...

Gabrielle Bompard fut l'objet d'une manifestation inexplicable et rappelant vaguement les tournées triomphales du général Boulanger.

Un grand nombre de spectateurs, pris sans doute d'un accès de folie subite, parvinrent à rompre le cordon des agents et des gendarmes et se précipitèrent vers le wagon où Gabrielle se tenait à la portière, heureuse et souriante.

Il y en eut qui lui donnèrent des fleurs, tous furent fiers de serrer les mains qu'elle leur tendait ; et ces mains avaient cousu le linceul de Gouffé et aidé Eyraud à y mettre son cadavre !

Enfin quand le train s'ébranla, la *gracieuse créature* envoya des baisers à ses admirateurs qui poussèrent des hourras.

Quelques jours après son retour à Paris, M. Dopffer, impressionné sans doute par l'inconscience que ne cessait de témoigner la complice d'Eyraud, commit les docteurs Brouardel, Mottet et Ballet pour procéder à une expertise médico-légale au sujet de l'état mental de l'inculpée.

Je ne pus alors m'empêcher de faire remarquer que pendant qu'on y était, on aurait dû étendre l'enquête médicale au cas particulier

des manifestants lyonnais, qui me semblaient avoir besoin de douches, au moins autant que Gabrielle.

Hélas ! qui trouvera jamais l'explication sérieuse, scientifique des enthousiasmes subits, ou des colères inattendues de la foule, cette mer dont les vagues sont aussi capricieuses que celles de l'Océan ?

Les constatations médico-légales durèrent jusqu'au procès et je serai obligé d'y revenir quand je raconterai les disputes des médecins, et la controverse entre l'école de Nancy et celle de Paris. Je ne saurais d'ailleurs, sur cette grave question de la responsabilité entière ou mitigée, me prononcer avec la compétence des savants dont j'aime mieux enregistrer les doctes oracles.

Seulement, si Gabrielle apparaissait facilement comme une déséquilibrée, et même une hystérique, il faut bien dire qu'un très grand nombre de femmes criminelles sont aussi déséquilibrées que l'était la complice d'Eyraud, et l'on n'invoque pas leur irresponsabilité.

A ce moment, je commençai à recueillir des documents utiles pour l'explication de la nature de cette fillette malfaisante et menteuse.

Quand on retrouva le premier amant qu'elle

avait eu dans sa ville natale, celui-ci donna à la justice un certain nombre de lettres de son ancienne maîtresse, qui la montrèrent sous son jour véritable.

Elle aussi avait l'instinct de la vengeance amoureuse, tout comme Eyraud ! Après que son premier amant eut rompu avec elle, elle lui écrivit : « Je travaille à vous rendre méprisable aux yeux de tous. » Puis elle change tout à coup : elle arrive à Paris, et elle écrit :

« Georges,

» Je n'ai pas le droit de vous en vouloir de ce que vous avez fait. Vous m'en auriez fait cent fois plus que je n'aurais qu'à courber la tête.

» Si j'ai été méchante envers vous, je vous jure que je l'ai payé bien cher. Mais soyez un peu moins sévère pour cette fois. Si vous saviez comme je souffre par moments !

» Je ne puis me vanter que d'une chose, c'est d'être tranquille : je n'ai pas autour de moi cette maudite gouvernante qui me cherchait misère de tous côtés ! Je n'ai que cela. Quant au cœur, il est vide, c'est un mal qui tue. Vide sans l'être, car n'y êtes-vous pas toujours ?

» Vous oublier, je ne le puis pas. Si dans la

journée je cherche à éloigner votre pensée, la nuit entière je vous vois en rêve. »

Peu après cela, elle annonce qu'elle s'est fait un ami, — un bien brave homme qui va assurer son existence, qui ne lui donne que de bons conseils, et voudrait la réconcilier avec son père. Elle dit même :

« Je lui suis certainement reconnaissante, mais l'aimer, jamais !

» Il croit cependant que je l'aime, pas autant, bien entendu, que je lui ai dit que je vous aimais, vous. Il espère qu'avec le temps je vous oublierai pour ne penser qu'à lui.

» Pauvre homme ! En voilà un au moins qui vit d'illusions. »

L'homme si bon dont il s'agissait était tout simplement Eyraud.

Dans le besoin qu'elle avait de mentir constamment, elle disait qu'il était riche et généreux...

Ces documents rétrospectifs, à mon sens, jetaient une lumière toute particulière sur le caractère de Gabrielle.

Bientôt tout change avec une rapidité vertigineuse, et elle écrit à Georges que cet homme si « bon, si généreux, » la bat.

. . . .

« Hier, j'ai failli être tuée par mon amant, qui m'a mise dans un état déplorable. C'est au lit que je vous écris, et cela parce qu'il m'a trouvée en train de vous écrire.

» Je ne vous disais rien qui puisse le rendre jaloux. Mais il en a conclu, et il n'était pas dans son tort, que je vous aimais toujours. C'est la fin, mon cher ami. J'ai assez expié ce que je vous ai fait. Je suis défigurée par les larmes.

» Je ne puis souffrir davantage. »

Toutes ces tirades ne l'empêchent pas de commettre un crime de complicité avec cet homme qui la maltraite, et de fuir avec lui en Amérique !

Mais quand elle rencontre M. K... en Amérique, elle n'hésite pas à l'aimer beaucoup et à quitter Eyraud qui ne peut plus lui offrir que la misère. « J'aime M. K..., écrit-elle, plus encore que je n'ai jamais aimé Eyraud », et cet « ange gardien » empêche son nouvel ami d'être à son tour victime de l'assassin de Gouffé.

Très pratique en même temps, elle écrit alors à un ami de la famille d'Eyraud, celui qui toujours était venu au secours du misérable :

« Mai 1889.

. . . .

» Si de nouveaux ennuis ne me forçaient pas à vous écrire, peut-être aurais-je encore attendu ! Mais je ne le puis pas.

» Ce n'est pas sans beaucoup de mal que j'ai pu empêcher une seconde fois ce qui avait été fait une première fois.

» Inutile de préciser, vous le savez aussi bien que moi. A tout prix il faut qu'il s'enrichisse, peu importe comment.

» Consolez-vous, c'est sa dernière bêtise, car je crois bien que je puis peut-être vous assurer que quand vous aurez reçu cette lettre, il ne sera plus...

» Désormais vous n'aurez plus d'ennuis ; ce n'est vraiment pas malheureux. »

En bonne roublarde qu'elle était, Gabrielle cherchait à avoir de l'argent, et elle songeait à planter là Michel qui devenait très gênant pour elle.

Comme l'a dit le docteur Lacassagne, elle se rendait bien compte du désespoir dans lequel son départ plongerait Eyraud.

Espérait-elle réellement que son complice, navré de son abandon, se suiciderait et que sa disparition lui permettrait de conter, sans

crainte de démenti, la fable qu'elle avait préparée pour la justice française ?...

Avait-elle, au contraire, été prise de remords et, obéissant aux conseils de M. K..., s'était-elle livrée sans arrière-pensée, afin d'expier sa participation au crime ?

Il est difficile d'exprimer une certitude à ce sujet ; l'attitude tour à tour insouciante et repentie de Gabrielle était bien faite pour dérouter le meilleur observateur ; mais il est permis de croire qu'en sa cervelle d'oiseau... de proie, elle avait échafaudé un système de défense qu'elle pensait infaillible. Mais, une fois sous les verrous, dans le silence de la cellule, prise d'assaut par les questions des juges, elle n'avait pas tardé à perdre sa belle assurance et il lui avait bien fallu avouer toute la part qu'elle avait prise à l'assassinat du malheureux huissier.

Lors de son voyage à Lyon, dans le cabinet du procureur de la République, le docteur Lacassagne lui ayant demandé si elle voudrait bien écrire pour lui quelques pages de ses mémoires, elle lui adressa le lendemain la lettre suivante :

« Monsieur Lacassagne,

» Le directeur vient de me faire demander ;

il désirait savoir si ce que je vous avais promis avait été dit chez le procureur ; j'ai cru devoir lui répondre oui, puisque c'est là que vous me l'avez demandé.

» Je ne veux pas entreprendre de vous écrire en entier les mémoires demandés, ce serait trop long ; d'après ce que j'ai cru comprendre, vous ne vous étonnez que sur certains détails.

» Vous vous étonnez surtout de mon retour à Paris, quand je pouvais être bien tranquille en Amérique, non seulement à l'abri de la police, mais d'Eyraud, que je crains encore beaucoup plus. Je ne l'ai pas fait, voici pourquoi : Quand Eyraud a assassiné Gouffé, voici ce qu'il m'a dit : « Si je t'ai mise dans » cette affaire, que j'aurais très bien pu faire » seul, c'est parce que je veux que tu me restes ; » je suis certain maintenant que tu ne me quit- » teras plus ; d'abord, tu ne le peux plus, tu » dois me suivre partout ; de plus, si un jour » je suis arrêté, je dirai que j'ai tué Gouffé par » jalousie : de cette façon, je suis sûr de mon » acquittement. »

» J'ai cru, en effet, ce qu'il me disait ; je l'ai suivi, puisque j'y étais forcée, mais sans le lui dire, je réfléchissais bien souvent et, à la suite de ces réflexions, je me disputais bien souvent.

» Si je t'échappe, je dirai tout. Je savais que

j'aurais été arrêtée, gardée, rien n'aurait pu m'arrêter, pas même M. K... que j'aimais beaucoup ; je comprenais que je serais séparée de lui pour toujours. J'aurais pu lui dire de fuir plus loin encore avec moi, il l'aurait fait, eh bien ! non ; je lui ai dit : Ramenez-moi à Paris. Aussitôt arrivée, je suis allée moi-même me livrer à la police.

» Pourquoi l'ai-je fait ? Parce qu'Eyraud est disposé à recommencer sur d'autres ce qu'il a fait sur Gouffé. »

Pour compléter la silhouette de cette fille bizarre, qu'on me permette d'anticiper un peu sur les événements, et de raconter ce qu'elle me dit un jour en fiacre, quelques mois après le voyage de Lyon, le jour même où je la menais rue Tronçon-Ducoudray, pour la confronter avec Eyraud.

Il n'était point difficile de la faire parler, et j'amenai la conversation sur les impressions qu'elle avait dû éprouver durant cette nuit passée en tête-à-tête avec la malle-cercueil.

« Vous ne savez pas ? fit-elle soudain, avec son sourire énigmatique, pendant cette nuit-là, il m'était venu une drôle d'idée ! Je m'ennuyais, vous comprenez, en tête-à-tête avec ce mort, et quoi qu'on en ait dit, je dormais mal !

» Alors, tout à coup, je pensai à m'habiller, à descendre sur le boulevard et à « raccrocher », dans les environs du Grand-Hôtel, une bonne tête de provincial !

» Vous voyez d'ici la scène, n'est-ce pas, monsieur Goron ? L'homme entre dans la chambre ; je suis gentille, je le décide à se déshabiller et à se coucher, en riant avec lui, mais je garde mon chapeau. Tout à coup, je lui aurais dit :

» — Veux-tu voir un huissier saisi ? Brusquement, j'aurais ouvert la malle, puis je me serais élancée dehors, fermant la porte à clef, pendant que mon bonhomme médusé par la vue du cadavre serait tombé en pâmoison, ou aurait poussé des cris d'orfraie, tandis que je gagnais la rue, et que je disais aux deux premiers sergents de ville rencontrés :

» — Messieurs, allez donc voir ce qui se passe au n° 3 de la rue Tronçon-Ducoudray. On vient de commettre un crime au rez-de-chaussée.

» Hein ! monsieur Goron, supposez un instant que mon type fût un haut fonctionnaire de province venu à Paris pour rigoler ! Quelle drôle de tête il aurait fait devant le cadavre que je lui laissais pour compte, quand les agents seraient arrivés ! »

La créature qui avait une imagination aussi désordonnée pouvait-elle être bien responsable ? La réponse à cela n'est pas de ma compétence, mais tout en n'étant pas un savant, je me permis de remarquer que cette histoire ne lui avait évidemment pas été suggérée par Eyraud.

Le cabotinage particulier de Gabrielle avait excité l'enthousiasme d'une partie de la population. On trouvait des excuses à son crime, et certains recherchaient le moyen de découvrir pour elle une excuse légale !

Bien qu'on ne pût croire à son innocence, puisqu'elle avouait, elle eut un instant, dans le monde scientifique, des partisans presque aussi dévoués que ceux de madame Lafarge.

La badauderie humaine est infinie... même chez les intellectuels.

CHAPITRE XVIII

FACE A FACE

La justice n'avait encore que la complice à sa disposition. Il lui manquait l'auteur principal du crime. J'avais bien envoyé en Amérique Soudais, simplement parce qu'il connaissait à fond tous les détails de l'affaire Gouffé, et Houillier, qui parle bien anglais, et dont le dévouement m'était assuré ; mais les dépêches que j'avais reçues d'eux jusqu'alors me disaient que s'ils avaient retrouvé les traces d'Eyraud, dès leur arrivée, ils ne tenaient pas encore l'amant de Gabrielle Bompard.

Il était nécessaire, pourtant, de mettre les amants face à face : c'était le seul moyen de discerner la vérité au milieu des mensonges de tous deux.

M. K... nous avait remis les lettres folles qu'Eyraud lui avait écrites, quand il s'était aperçu de la fuite de Gabrielle. On y trouvait l'abracadabrante version de la culpabilité unique de Gabrielle ; comme dans celle qu'il m'avait envoyée, la note dominante était une incohérence de passion, qui montrait la place énorme tenue par cette femme dans sa vie. On y sentait aussi la terreur de la justice, paralysant évidemment son intelligence.

Je vais citer quelques passages textuels de ces lettres. Mieux que tous les commentaires, elles font éclater au grand jour la rage folle que Michel éprouvait d'avoir été lâché par sa maîtresse.

« Monsieur,

» Votre infamie est consommée. Vous avez enlevé Gabrielle Bompard, la fille publique que l'on accuse de l'assassinat de Gouffé.

» Cette malheureuse, que j'avais retirée de la boue, vient de commettre une autre infamie. Tous les journaux français vous diront qui elle est et où je l'ai prise.

» Votre lâcheté, car il y a lâcheté, me cause bien des larmes.

» J'étais si heureux de rentrer en France avec Berthe (on sait qu'elle s'appelait ainsi

là-bas) afin de nous justifier, car lorsque je lui montrais les articles du *Petit Journal* nous accusant, elle jurait ses grands dieux qu'elle était innocente... Vous deviez me faire des fonds qui auraient servi à me rapatrier, mais elle et vous en avez décidé autrement. Peut-être cette p... craint-elle la justice et aura-t-elle voulu filer ailleurs.

» Elle vous aura dit ce qu'elle me disait : « Je t'adore », puis : « je suis enceinte de toi ». La comédie, comme elle la jouait chez... la mère X... Tout Paris connaît cette antienne.

» Elle m'avait jeté à l'eau, déshonoré, je ne vaux plus rien. Vous, vous êtes riche ; enfin, tout cela me cause bien du chagrin. »

Eyraud parle ensuite de la lettre qu'il m'avait adressée ; il veut faire croire à son désir de se justifier tout en laissant planer le soupçon sur sa maîtresse, et il conclut :

» Voilà pourquoi je viens vous supplier, maintenant que vous connaissez la bête à puces à qui vous avez affaire. Car s'il fallait que je vous raconte toutes ses fourberies et la comédie même qu'elle a jouée, vous la tueriez. Laissez ce soin à d'autres ; ne vous salissez plus ; mais moi il faut que je la voie. Il y va de mon honneur et de ma vie. »

Eyraud essayait aussi d'intimider M. K... Il se livrait vis-à-vis de lui à un chantage imbécile.

« Alors, lui écrivait-il, je dis qu'au reçu de la présente, il y a deux vapeurs pour San Francisco, elle puisse en prendre un sans être arrêtée, et qu'elle vienne à New-York.

» Si Gabrielle revient et que je puisse lui causer, tout en restera là ; sans ça, j'ai commencé une petite brochure intitulée : *Les Amours d'un explorateur diplomate.* — Quatre mois de cour à une p... — Divulgation des secrets d'État sur Constans et consorts... Il est arrêté, sa femme jugée, guillotinée ; et lui, cinq ans de prison pour l'avoir soustraite à la justice. Son portrait est mis à côté de celui de sa femme au musée Grévin et au musée Tussaud.

» Enfin, c'est là l'actualité, et ça aura un succès fou ; je l'enverrai aux journaux ennemis du gouvernement.

» Mais si Berthe cause avec moi, que je sache l'histoire de cette malheureuse malle, je laisse tout cela tranquille.

» J'ai des cartes pour voir madame K..., née Gabrielle Bompard, au musée Grévin.

» Visite tous les jours : Paris, musée Grévin ; Londres, musée Tussaud.

» Aux armes de San-Francisco, Vancouver, Paris, Tonkin, Chine, Birmanie. »

Dans une autre lettre, le chantage continuait.

« Maintenant, je crois que, quoi qu'il arrive, Berthe votre adorée sera arrêtée; je dois vous prévenir que vous serez un témoin dans cette affaire. Si je n'ai pas le temps de confesser Gabrielle et que ce ne soit pas de votre faute, je garderai le pamphlet en lieu sûr.

» Mais je dois vous dire que si dans vos dépositions vous contrariez la vérité d'une syllabe, le pamphlet sera publié. La vérité tout entière, voilà ce que je veux. »

Les injures abondaient ; toute la rage de l'amant trompé, toute la bassesse de cette âme boueuse éclataient dans ces lettres.

Elle le détestait, lui la haïssait.

Il fallait confronter ces deux haines. De la discussion jaillirait la lumière.

Je fus donc très désappointé quand Houillier et Soudais, après avoir parcouru les États-Unis, le Canada, le Mexique, fait un peu plus de la moitié du tour du monde, revinrent bredouilles.

Néanmoins leur voyage n'avait pas été inutile, comme on put bientôt s'en convaincre. Non seulement ils avaient intéressé à cette

cause, désormais célèbre, tous les magistrats et tous les policiers des deux Amériques, ainsi bien entendu que les représentants de la France, mais ils étaient parvenus, en se laissant interviewer par des journalistes américains, à passionner tous les liseurs et toutes les liseuses de faits-divers émouvants depuis le Canada jusqu'au Mexique, en passant par New-York et la Havane. De telle sorte qu'on vivait l'affaire Gouffé à Honolulu ou à Cuba, presque avec autant de passion que rue Montmartre ou sur le boulevard des Italiens.

Enfin, ils découvrirent les hôtels où avaient passé Eyraud, retrouvèrent partout ses traces et purent même recueillir quelques précieux renseignements, des détails sur les innombrables escroqueries de cet homme, et jusqu'à des preuves matérielles du crime pour lequel on le recherchait.

A San-Francisco, ils trouvèrent, dans un Mont-de-Piété, deux boucles d'oreilles engagées par le fugitif, et qui étaient montées avec des diamants arrachés à la bague de Gouffé.

Enfin, Houillier et Soudais étaient très riches en anecdotes. La physionomie de cet étrange bandit s'accentuait. Il continuait à être dévoré de luxure et à chercher des remplaçantes à Gabrielle Bompard.

En voilà un qui ne savait pas se passer de femmes !

Chaque jour, il était à l'affût. Tantôt c'était une pianiste à laquelle il vendait très cher les nippes oubliées par Gabrielle, dans sa fuite précipitée avec M. K... ; c'était ensuite une, deux, trois filles publiques, qu'il courtisait pour les dépouiller ; car, s'il continuait à être toujours le même fauve, il continuait aussi à être le même escroc et le même ruffian.

Pour vivre, son imagination lui avait inspiré des escroqueries extravagantes. Il en était une surtout qui, racontée par Houillier et Soudais, eut un succès prodigieux.

On peut dire que tous les journaux du monde la répétèrent, et cette reproduction eut une grande influence sur le dénouement de ce drame.

Il s'agissait d'un tour rappelant les exploits d'Allmayer.

A New-York, Eyraud avait fait la connaissance d'un Turc, assez riche négociant, qui possédait de superbes costumes ruisselants d'or.

— Mon cher ami, dit-il un jour à l'Oriental, je voudrais bien me faire photographier en Turc ; vous seriez fort aimable en me prêtant un de vos costumes.

— Mais volontiers, répondit le Turc, qui n'y entendait pas malice. Prenez donc celui qui vous ira le mieux.

Eyraud, bien entendu, prit celui qui lui sembla le plus riche et s'en fut chez le photographe.

Depuis, le pauvre marchand n'avait jamais reçu de ses nouvelles et avait vainement fait rechercher son costume, auquel il tenait beaucoup, chez tous les fripiers de New-York.

... Néanmoins, les mois passèrent, et nous ne reçûmes aucune nouvelle d'Eyraud et de son beau travesti turc.

Le seul incident nouveau de l'affaire était la remise du rapport des docteurs Brouardel, Motet et Ballet, chargés d'examiner l'état mental de Gabrielle Bompard, et leur conclusion était : « Si profondes que soient les lacunes du sens moral, l'intelligence est assez nette, pour que Gabrielle Bompard sache ce qui est bien, et ce qui est mal. Elle n'est pas atteinte d'aliénation mentale, rien n'établit qu'elle ait subi une contrainte, de quelque nature qu'elle soit. Elle ne saurait donc être considérée comme irresponsable des actes qui lui sont imputés. »

Las d'attendre Eyraud, qui, décidément, ne voulait pas se laisser prendre, M. Dopffer avait

clos l'instruction pour Gabrielle, et celle-ci devait comparaître seule en cour d'assises.

Elle attendait du reste avec patience à Saint-Lazare, et s'amusait à confectionner une collerette en dentelles, qu'elle envoya à l'Union française pour le sauvetage de l'enfance.

Elle avait sans doute exécuté ce petit travail manuel, presque artistique, avec la même insouciance qu'elle avait eue en cousant le fameux sac qui servit de linceul à l'huissier de la rue Montmartre...

Eyraud avait la manie, disons plutôt la rage d'écrire.

Un beau matin, l'*Intransigeant* commença la publication de trois lettres du fugitif. Cette autobiographie, très longue, qui avait la prétention d'être une confession, n'était autre chose qu'un roman baroque où l'assassin se posait en martyr et en victime de Gabrielle.

La version fantaisiste qu'il essayait de faire avaler aux Parisiens prouvait que Michel avait de l'imagination et qu'il avait en outre beaucoup lu les feuilletons populaires.

Il racontait que, pendant son séjour à Londres, Gabrielle Bompard était venue lui proposer une *petite affaire*. Il ne s'agissait tout bonnement que de voler à l'étude de Gouffé

un reçu de 120,000 francs. Sa maîtresse lui offrait cette opération pour le compte d'un personnage dont elle ne lui avait même pas dit le nom !

On était revenu à Paris d'accord sur l'affaire et Gabrielle s'était chargée d'attirer l'huissier dans le petit appartement de la rue Tronçon-Ducoudray, loué pour la circonstance.

Le scénario inventé par Gabrielle était aussi simple que pratique ! Elle devait griser Gouffé et profiter de cela pour s'emparer des clefs de son étude.

Eyraud faisait le quart devant la porte et le pauvre, nouveau Tantale, trouvait les minutes longues. Il entendait les éclats de rire de Gabrielle et de son invité ; il percevait le bruit des bouteilles de champagne dont les bouchons sautaient.

Enfin, Gabrielle parut et lui remit les clés. Il partit alors en courant, et, d'une traite, il arriva rue Montmartre pour s'emparer du fameux reçu. Il ne trouva rien, — naturellement, — et s'en revint, tout déconfit, rue Tronçon-Ducoudray. Là, un spectacle terrifiant l'attendait. En entrant dans l'appartement, où tout à l'heure retentissaient des rires joyeux, il se trouva face à face avec un pendu : c'était l'huissier !

« Que veux-tu, avait dit Gabrielle, le « monsieur » a été plus loin qu'il ne voulait, il s'est trompé. Tandis qu'excité par le champagne mon convive devenait très entreprenant, je lui ai passé ma belle cordelière autour du cou. Le « monsieur » avait préparé tout à l'avance. Dans l'alcôve il avait placé un gros clou et une poulie avec la corde que tu vois. J'ai attaché ma cordelière à la corde.

» L'inconnu qui était caché dans l'alcôve, a tiré quand l'huissier s'est évanoui, j'ai pris les clés dans sa poche et te les ai portées.

» Mais quand je suis revenue et que nous avons voulu ranimer le pendu, c'était trop tard, il était mort. Et l'autre s'est sauvé. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur la puérilité de cette fable ; mais dans le récit ridicule de l'homme qui avait audacieusement commis le plus étrange, peut-être même le mieux combiné des crimes célèbres depuis de longues années, il était facile pour la justice de démêler l'aveu complet du criminel.

Désormais, l'affaire devait aller à pas de géant. Quelques jours à peine après la publication du petit roman analysé plus haut, l'*Agence Havas* nous apprit l'arrestation d'Eyraud à la Havane.

Michel, qui se cachait dans cette ville sous

le nom de Gorski, avait été dénoncé par une modiste française.

Quand cette nouvelle fut confirmée par l'ambassade d'Espagne, on expédia par le premier paquebot deux agents avec mission de ramener le prisonnier aussitôt les formalités d'extradition remplies. Il était inutile pour les faire partir d'attendre les détails de l'arrestation.

Nous les connûmes bientôt et ils sont vraiment curieux et pittoresques.

Eyraud, en fort piteux état, errait par les rues de la Havane, vêtu d'un mauvais costume de toile grossière, coiffé d'un chapeau de jonc verni. Pour pouvoir manger, il cherchait une dupe, un pigeon à plumer, quand ses yeux s'arrêtèrent sur la devanture d'un magasin de modes dont l'enseigne portait : « Casa francesa » (Maison française). Le propriétaire de ce magasin était, en effet, un fils de France, M. P... Il raconta longuement comment il s'était trouvé en présence de l'assassin de Gouffé.

« Je vis entrer, dit-il, un individu mal mis qui m'exposa que, manquant d'argent pour continuer son voyage, il voulait se défaire d'un coupon d'étoffe orientale. Il prétendait venir de Turquie et aller à Mexico. Tout en

bavardant, il me dit en riant : « J'ai un su-
» perbe costume et quand je le mets j'ai l'air
» d'un pacha ! »

» Quand il fut parti, ma femme et moi, en échangeant nos impressions sur l'allure bizarre de l'homme, nous nous demandâmes si ce n'était pas Eyraud.

» Etait-ce cette histoire du riche costume turc s'accordant si peu avec les vêtements misérables de mon inconnu ? Etait-ce parce qu'aussi bien à la Havane qu'en France, nous vivions l'affaire Eyraud ? Il m'est impossible de vous expliquer pourquoi nous eûmes cette impression. Toujours est-il que je ne m'étais pas trompé, particulièrement en ce qui concerne la défroque orientale, puisque deux mois plus tard, quand l'arrestation d'Eyraud fut connue dans le monde entier, les journaux des Etats-Unis racontèrent le vol de costume commis par Eyraud.

» Le même jour, vers deux heures de l'après-midi, j'aperçus de nouveau, devant ma porte, celui que je supposais être Eyraud. Je l'invitai à entrer.

» Il me parla beaucoup de ses récentes aventures au Mexique, et me déclara qu'il était commissionnaire d'une maison de Paris. Il m'offrit même une représentation de tabacs.

Je profitai de cette offre pour le prier de repasser, me promettant de prendre les dispositions nécessaires pour m'assurer si mes soupçons étaient fondés.

» Exact au rendez-vous, il revint, et je le fis asseoir en face d'une compatriote, notre ouvrière. Je me plaçai près de lui, de façon à pouvoir étudier son visage. Nous avions projeté, au cours de la conversation, de parler à brûle-pourpoint de l'assassinat de la rue Tronçon-Ducoudray.

» La conversation fut d'abord très gaie ; notre interlocuteur nous narrait mille histoires amusantes.

» Tout à coup, madame H..., la modiste française, parla brusquement de l'affaire.

» — On dit qu'Eyraud est au Mexique, dit-elle ; le connaissez-vous ? L'avez-vous aperçu pendant son séjour là-bas ? Etiez-vous à Paris à l'époque où il commit le crime ?

» Il répondit négativement, mais son visage était contracté et sa voix tremblait.

» Nous changeâmes le cours de la conversation ; mais il avait perdu sa gaieté, il était inquiet, tourmenté, et cherchait visiblement un biais pour partir au plus vite.

» Finalement, il prit congé de nous en me demandant si je voulais bien l'accompagner

un peu pour nous entendre sur l'affaire des tabacs.

» Il nous parut de plus en plus certain que nous avions Eyraud devant nous.

» Il partit d'abord, puis je sortis ensuite avec ma femme et notre modiste pour aller voir l'enterrement des victimes d'un terrible incendie qui venait de consterner la Havane.

» Quand il nous rejoignit, il nous montra un numéro de la *République illustrée*, où figuraient les portraits des assassins de Gouffé. Ces images étaient peu reconnaissables et il espérait peut-être dérouter nos soupçons.

» — Voyez donc, nous dit-il, en nous montrant le portrait d'Eyraud, quels yeux canaille sa cet homme !

» Sur ces entrefaites, nous le quittâmes pour aller le signaler au consulat de France. »

Le moyen employé par Eyraud pour rompre les chiens ne manquait pas d'habileté. Les portraits, que j'ai eus entre les mains, étaient méconnaissables. Mais, M. P..., convaincu, malgré tout, de l'identité du personnage, avait prévenu M. de Monclan, alors consul de France à la Havane.

M. de Monclan se souvint à propos qu'un français, M. G..., habitant la ville, avait été, autrefois, à Sèvres, l'employé d'Eyraud.

Appelé au consulat, M. G..., en sortant de son entrevue avec M. de Monclan, se trouva nez à nez avec son ancien patron.

Celui-ci, jouant d'audace, prit M. G... par le bras et, avec une foule de protestations d'amitié, l'entraîna dans un café voisin.

Le fugitif avait eu connaissance des soupçons de M. P..., il l'avait suivi et l'avait vu entrer chez le consul. Puis il était resté là pour voir ce qui allait se passer.

Il avait fort bien compris que cette visite le concernait.

Il se sentait perdu, à la merci de la police, attendu qu'il n'avait pas d'argent pour fuir bien loin.

Est-il possible de rencontrer une preuve plus frappante de la justice immanente, finissant toujours par atteindre le criminel ?

Cela n'ouvre-t-il pas aux philosophes des réflexions variées sur l'intervention de la Providence ou du hasard dans les événements de ce monde ?

Si, dans un drame ou dans un roman, un auteur s'était permis d'accumuler des circonstances pareilles à celles qui précèdent, on n'eût pas manqué de crier à l'invraisemblance ; la critique eût tapé à bras raccourcis sur de pareilles « ficelles » vraiment trop gros-

ses et employées visiblement pour amener la « scène à faire ».

Mais le hasard mène les choses à sa guise, sans souci des railleries de la critique.

Et dans cette ville de la Havane, à des milliers de kilomètres de France, dans un pays où il y a très peu de Français, qui donc aurait osé penser qu'Eyraud allait précisément se trouver en présence d'un ex-commis de sa distillerie de Sèvres, le jour où il avait le plus besoin d'être ignoré ?

Les faits sont pourtant là, indéniables, et jamais le vers fameux :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable

ne fut mieux en situation.

Ce n'est pas par ce seul récit de mes souvenirs que se révèle ce qu'on pourrait appeler la fantaisie du hasard, que moi, Breton croyant, j'appelle quelquefois la Providence.

Ceux qui me suivent depuis le commencement de mes « Mémoires » ont pu s'en rendre compte.

Allez-y donc carrément, romanciers, auteurs dramatiques, vaudevillistes, etc..., vous pouvez imaginer tout ce que vous voudrez, vous n'aurez rien inventé du tout. Vous n'atteindrez jamais l'invraisemblance du vrai.

Une fois au café, Eyraud dit à son ancien commis :

— C'est pour me reconnaître que le consul vous a envoyé chercher. Je suis découvert ; si vous parlez, je suis perdu... Vous ne me trahirez pas, n'est-ce pas ?...

Vers minuit, on sortit du café. Michel, sous le prétexte de causer un peu, voulait entraîner M. G... dans les quartiers déserts de la ville ; mais ce dernier, méfiant à bon droit, évita de quitter les rues bien éclairées. Il se borna à donner à son ancien patron de vagues indications pour se cacher dans l'intérieur de l'île, et, ayant aperçu un fiacre, il le héla et disparut.

Eyraud avait-il l'intention de se débarrasser d'un témoin fort gênant pour lui ? Avait-il pensé à le tuer pour s'emparer de l'argent qu'il pouvait avoir sur lui ? Cela n'a pas été établi. Toujours est-il que, le lendemain, M. G..., craignant une vengeance d'Eyraud, n'osa point aller revoir le consul ; mais, pour soulager sa conscience, il confia à M. D..., président de la Chambre de commerce française, l'entretien qu'il avait eu avec l'assassin de Gouffé.

M. D... remonta le courage de M. G... et le conduisit chez le gouverneur civil, M. Batista,

un homme très énergique, grand ami de la France.

Le gouverneur ne voulut pas trop se préoccuper des formalités légales et décida de s'emparer de la personne d'Eyraud, bien qu'il n'eût contre lui aucun mandat. On en avait lancé dans le monde entier... sauf précisément à la Havane.

Si M. Batista eût été formaliste et s'il avait exigé que toutes les formalités fussent remplies, il est bien probable que l'assassin se fût échappé.

Mais la police de la Havane, habilement et très énergiquement dirigée, se mit tout de suite en campagne.

Pendant que le signalement d'Eyraud donné par M. G... était envoyé à toutes les gares, le « celador », M. Lecal, ordonnait des recherches dans toutes les maisons borgnes de la Havane. On les fouilla de fond en comble sans trouver trace du personnage. Parmi toutes ces maisons, on n'en avait oublié qu'une et c'était justement celle où le coupable avait passé la soirée.

Mais, comme disait Homère, les dieux avaient jugé que le terme fatal était arrivé.

M. G... était retourné chez le consul et, toute la soirée, il avait attendu l'arrestation de

son ex-patron, afin de le reconnaître. Vers minuit, il se retira.

Pour rentrer chez lui, il devait traverser une rue assez mal famée, où se trouvait justement la maison oubliée par le « celador ». Comme il passait devant cette maison, M. G... vit un homme s'avancer vers lui. C'était Eyraud; mais il avait modifié son visage et portait un autre costume.

Il semblait accablé et se contenta de dire à M. G... :

— Je suis perdu !

Puis il s'en alla.

M. G..., surmontant cette fois toutes les craintes de représailles, avisa les deux premiers gardes de nuit qu'il rencontra et les pria de l'aider à arrêter un assassin.

Ces gardes faisaient partie de la police municipale, tout à fait séparée de la police du gouverneur, et, comme ils ignoraient absolument les ordres donnés pour l'arrestation d'Eyraud, ils n'osèrent obéir à ce Français.

Mais, pendant toutes ces tergiversations, l'assassin s'était échappé. Il ne devait plus courir longtemps !

Le « celador » Lecal, qui avait mis un zèle tout particulier à la poursuite de ce criminel célèbre dont il voulait assurer l'arrestation,

explorait encore les quartiers mal famés, vers deux heures, en compagnie de son secrétaire.

Tout à coup, à un endroit appelé Calle Villegas Amargura, il aperçut un individu qui faisait les cent pas et semblait préoccupé, nerveux.

Il avait l'air de ne pas bien savoir de quel côté se diriger.

Mais, tout à coup, l'homme sembla s'éveiller d'un rêve en entendant le bruit des pas. Il hésita un moment, puis, prenant une rapide décision, il vint directement vers le *celador* et lui jeta ces mots : *Buena noche* (bonne nuit).

M. Lecal eut, à ce moment, un des vagues pressentiments qui font les coups de police heureux. Il lui parut que cet inconnu prononçait l'espagnol à la française.

Il se dit que c'était sans doute Eyraud. Mais il n'osa cependant arrêter le passant sur un simple pressentiment, d'autant plus qu'il ne répondait nullement au signalement donné de l'assassin.

Néanmoins, il le questionna :

— Qui êtes-vous ? Où allez-vous ? demanda-t-il brusquement.

Celui à qui parlait le gouverneur parut

embarrassé et resta un instant sans répondre, puis il dit d'une voix sourde.

— Gorski, hôtel Roma !

Cette fois, aucun doute n'était possible, M. Lecal tenait l'assassin.

En un clin d'œil, Eyraud saisi, ligotté, fut porté chez les époux P..., qui affirmèrent que c'était bien l'individu qu'ils avaient vu chez eux et que l'on recherchait.

On enferma le prisonnier au poste de police le plus près, dans le petit local que nous appelons, nous, le violon.

Le lendemain matin, quand toutes les autorités prévenues arrivèrent à la Police pour procéder aux constatations, on leur apprit qu'Eyraud était très malade, ayant essayé de se tuer.

Cette tentative de suicide dénotait chez celui qui l'avait exécutée une singulière énergie.

Eyraud avait passé la nuit sur une chaise, les mains attachées.

On avait négligé de lui enlever ses lunettes ; il parvint à les prendre entre ses doigts et en brisa les verres.

Alors, avec les fragments, il se taillada profondément les jambes et le bras gauche. Les blessures étaient sérieuses, mais il n'était pas

parvenu à toucher l'artère. Plus tard, il m'a déclaré qu'au moment où il allait atteindre l'artère, son morceau de verre rencontra un nerf.

La douleur fut si vive qu'il s'évanouit, lâchant le verre qui se brisa sur le sol.

On saisit ses deux malles dans un cabaret voisin de la gare. où il les avait portées la veille, en quittant l'hôtel Roma ; on y retrouva un portefeuille sur lequel était frappé en lettres d'or son nom : M. Eyraud, et un grand nombre de papiers. Il ne fit du reste aucune difficulté pour avouer son identité :

— Eh bien ! oui, je suis Michel Eyraud ! Tout ce que je regrette, c'est de n'avoir pas su me tuer pour éviter le déshonneur à ma femme et à ma fille.

L'enquête qui fut faite à la Havane eut un côté particulièrement intéressant. Encore une fois, c'était la passion exagérée de ce satyre pour les femmes qui l'avait perdu.

Celui-là était un amoureux, mais pas platonique du tout. Depuis qu'il n'avait plus Gabrielle avec lui, il ne pouvait séjourner dans un pays sans y trouver une maîtresse.

A la Havane, c'était une fille publique qu'il avait honorée de son amour. Or, se sachant poursuivi, traqué, au lieu de partir au plus vite

vers l'intérieur de l'île, où il avait quelque chance d'échapper à la police, il voulait, avant tout, passer une dernière nuit avec cette femme.

La fille en question n'avait aucune tendresse pour son vieux client ; comme elle était justement occupée cette nuit-là, elle s'était contentée de le mettre à la porte.

Et c'était en sortant de chez elle, tout déconfit de sa nuit d'amour manquée, que Michel s'était pour ainsi dire jeté dans les bras des policiers qui l'avaient arrêté.

— *Quos vult perdere Jupiter dementat... Cupido.*

CHAPITRE XXI

LES DEUX AMANTS

Enfin, toutes les formalités d'extradition se trouvant remplies, vers le milieu du mois de juin, les agents français embarquèrent Eyraud sur le *Lafayette*, le même transatlantique qui, tout récemment, continuant ses escales à la Havane, malgré le blocus, fut capturé par les Américains.

L'amant de Gabrielle Bompard fut très malade pendant la traversée ; mais, fort bien soigné par le médecin du bord, il était sur pied le 30 juin 1890, quand le *Lafayette* entra dans le port de Saint-Nazaire.

J'allai recevoir mon prisonnier à la gare Saint-Lazare, encombrée par une foule immense.

Mon excellent ami Bacot, qui était alors officier de paix de l'arrondissement, dut venir avec une centaine d'hommes de renfort qui maintinrent la foule ; et, quand la locomotive du train siffla, je pus m'avancer vers le wagon où se trouvait Eyraud, sans avoir trop de journalistes près de moi.

Au moment où je montais, il se produisit une bousculade nouvelle, telle qu'Eyraud, penchant la tête à la portière, affolé de peur, en entendant la rumeur de la foule, criant : « A mort ! A mort, l'assassin ! » me tendit ses deux mains enchaînées dans un mouvement instinctif comme pour me demander ma protection.

C'est ce qui fit dire le lendemain, à quelques reporters blagueurs, que nous avions échangé une affectueuse étreinte.

Enfin Eyraud, très pâle, put être poussé jusqu'au petit omnibus où je montai derrière lui, avec plusieurs agents. Il fallut un énergique effort des gardiens de la paix pour dégager le véhicule qu'entourait la foule, criant toujours :

« A mort ! A mort ! »

Eyraud, blême de peur, ne retrouva un peu de sang-froid que lorsque nous traversâmes la place de l'Opéra.

Le premier mot que j'entendis sortir de ses lèvres fut une grossièreté !

— N... de D... ! fit-il, on aurait pu me promener à califourchon sur un bourriquet, au moins tous ces c... m'auraient vu ! C'est honteux !

Bien entendu, ni mes agents, ni moi ne lui répondions et, jusqu'au quai des Orfèvres, j'eus le temps d'examiner tout à mon aise ce bandit étrange qui, après avoir commis un crime affreux, avec une habileté, une présence d'esprit tout à fait extraordinaires, s'était sottement livré, uniquement parce que sa maîtresse l'avait abandonné et que la jalousie le torturait au point de lui faire perdre la tête.

Cet homme, que l'amour avait anéanti, n'avait point une physionomie aimable ; son regard avait une expression dure, méchante même ; son visage, que ravageaient des rides profondes, s'encadrait d'une véritable broussaille de poils gris. Et je me demandais comment il avait pu plaire à une maîtresse jeune, plutôt gentille. Il est vrai que l'amour a des surprises que l'on ne discute pas, et il faut dire aussi qu'Eyraud avait bien vieilli.

En entrant dans mon cabinet, il se planta devant la glace, et s'écria :

— Dieu ! que je suis changé, je ne me reconnaîtrais pas moi-même !

Il refusa de manger et ne dit plus que quelques mots aux agents qui le conduisirent au Dépôt.

En franchissant la lourde porte grillée, sur laquelle tant de misérables semblent voir l'infernale inscription de Dante : « O vous qui entrez, laissez ici toute espérance ! », il posa une question à ses gardiens :

— Vais-je rester longtemps ici ?

Les agents ne répondirent pas.

— Ah ! fit Eyraud, comme j'aimerais mieux que tout cela fût fini de suite...

M. Dopffer, de qui relevait désormais le prévenu, le fit venir. Les magistrats, sans bien connaître tous les détails, étaient fixés sur la culpabilité des deux amants, mais on se demandait ce qui allait résulter de la confrontation de ces deux êtres qui s'étaient aimés, et qui maintenant se haïssaient violemment.

Tout d'abord Eyraud essaya de maintenir le récit qu'il avait envoyé à l'*Intransigeant*. Il commença par dire : « J'ai trouvé Gouffé pendu dans l'alcôve quand je suis revenu de l'étude de la rue Montmartre... Le crime avait été commis pendant mon absence... » Le juge l'interrompit et longuement lui démontra l'absurdité de sa version.

L'assassin, enfin las de lutter contre l'évi-

dence, s'écria en pleurant : « Eh bien ! soit, je reconnais que c'est Gabrielle et moi qui avons fait le coup ! »

Après cet aveu, il était à bout de forces et supplia qu'on le reconduisît dans sa cellule, où il tomba comme assommé sur le lit.

Le lendemain, le dur calvaire devait recommencer ; mais cette fois on eût dit qu'il en avait trop lourd sur le cœur et qu'il voulait en finir le plus tôt possible. Le juge eut à peine besoin de l'interroger. Tout d'une haleine, il fit un nouveau récit du crime, qu'il devait toujours maintenir, même devant la cour d'assises !

« — A bout de ressources, déclara-t-il, j'avais été obligé de m'enfuir à Londres, quand, tout à coup, je vis arriver Gabrielle.

» — Tu as été mon sauveur et mon bienfaiteur, s'écria-t-elle dans un grand mouvement d'exaltation, je veux te sauver à mon tour !

» — Comment? demandai-je.

» — Couchons-nous, je suis éreintée ; je te le dirai demain.

» Le lendemain, en effet, elle me le dit.

» Elle connaissait un bijoutier fort riche qui avait toujours sur lui des bijoux et de l'argent. Il s'agissait de l'attirer dans un guet-apens... et de le voler. Je protestai d'abord avec indignation, mais elle revint si souvent à la charge,

que je finis par me faire à cette idée... Elle me disait : « Je prendrai un appartement à mon nom, il n'y aura que moi de compromise. »

» C'est elle qui eut l'idée de la corde.

» On devait faire le simulacre de pendre le bijoutier, pour l'amener à nous donner tout ce qu'il avait sur lui, et nous signer une reconnaissance... C'est alors que j'ai acheté la poulie, la corde, la malle... et un peignoir pour qu'elle fût élégante quand elle recevrait notre victime. »

Dès la première partie de ses aveux, Eyraud, qui d'ailleurs connaissait la version de Gabrielle publiée par les journaux, se déchargeait sur elle de la première responsabilité du crime. de la pensée initiatrice. Il était évidemment moins préoccupé de se sauver lui-même, que de l'entraîner avec lui dans sa perte...

Nous étions bien loin de la fable de Gabrielle se prétendant hypnotisée...

Eyraud affirmait au contraire avoir cédé à la suggestion de l'amour tout-puissant...

Au fond, ce devait être tout le débat judiciaire.

Je dois dire que dans son interrogatoire, il donna des détails précis qui, tout en accusant nettement sa propre culpabilité, permirent de

prouver à Gabrielle qu'elle avait menti. Il avoua formellement que Gabrielle et lui avaient longuement discuté sur la possibilité d'un... accident et que c'était pour cela qu'on avait d'abord acheté la malle, puis la toile nécessaire à confectionner le sac...

Mais s'étant aperçue qu'avec le bijoutier, d'un caractère méfiant, cette affaire pouvait devenir trop dangereuse, alors Gabrielle avait désigné Gouffé.

Sur ce point Eyraud exagérait certainement la culpabilité de sa maîtresse. Il savait que l'huissier portait la plupart du temps de grosses sommes sur lui et c'était lui seul qui avait dû choisir la victime.

Mais tout ce qu'il disait démontrait que Gabrielle avait bien mis, comme on dit vulgairement, « la main à l'ouvrage ».

« Nous finîmes par nous apercevoir, continua-t-il, qu'il serait dangereux de jeter un nœud coulant au cou de Gouffé. Gabrielle pensa dès lors à la cordelière de son peignoir qu'elle pourrait passer au cou de l'huissier sans qu'il s'en méfiât... quand elle serait près de lui. Mais, pour cela, il fallait un porte-mousqueton. Elle songeait à tout. Pour empêcher Gouffé d'apercevoir la corde, elle avait recouvert celle-ci d'une gaine qui la faisait

ressembler aux cordons de tirage des rideaux... Enfin, elle alla place de la Madeleine, au rendez-vous fixé à Gouffé, et ils revinrent tous deux rue Tronçon-Ducoudray.

— Il est gentil, ton petit nid, fit l'huissier.

— Oh! c'est pour me distraire, répondit-elle; mon amant ne le connaît pas...

» Il s'était mis sur la chaise-longue, et Gabrielle s'était assise sur ses genoux... Elle riait nerveusement et jouait avec sa cordelière adroitement, avec des gentillesses dont il s'amusait; elle la lui passa autour du cou, et y attacha le porte-mousqueton! J'étais caché derrière les rideaux, l'oreille au guet; j'entendis le petit bruit sec du porte-mousqueton... et je tirai brusquement la corde. Alors, je regardai; l'homme était inanimé. Je le descends vite, je lui tape dans les mains, je lui souffle dans la figure. Hélas! il était mort!... J'étais désespéré! Nous ne voulions que lui faire signer des billets, et nous l'avions tué! Il n'avait sur lui que cent cinquante francs, et une assez belle bague... Plus tard, avec les diamants, Gabrielle se fit faire des boucles d'oreilles... »

Eyraud, dans son élan de franchise, avait été extraordinairement roublard... Il voulait échapper à la préméditation d'assassinat et

n'être jugé que comme complice ; mais l'achat de la malle, la confection du linceul, cousu par Gabrielle, sur son ordre, tout le condamnait !... D'ailleurs, ce qui lui importait le plus, c'était d'entraîner avec lui la misérable qui l'avait trahi, pour suivre M. K...

Le reste de son récit concordait avec celui de Gabrielle.

Il raconta le voyage à Lyon et à Marseille, et surtout ce stupéfiant retour à Paris, moins d'un mois après le crime... alors que tous deux savaient par les journaux que le corps avait été retrouvé à Millery.

— En partant le lendemain du crime, dit-il, j'avais pris par erreur le chapeau de Gouffé et laissé le mien à la place. Ce pouvait être une pièce compromettante, dès qu'on trouverait l'identité du cadavre trouvé à Millery ! Nous revînmes rue Tronçon-Ducoudray, et la concierge ne fit aucune difficulté pour me rendre mon chapeau !

CHAPITRE XX

ÉPILOGUE

La vérité apparaissait très claire entre les contradictions des deux complices.

Du reste, la justice, qui doit épuiser tous les moyens pour rechercher la vérité, résolut de mettre Gabrielle et Eyraud en présence dans des circonstances particulièrement dramatiques.

On décida de procéder en même temps à la confrontation et à la reconstitution du crime dans l'appartement de la rue Tronçon-Ducoudray. Ce fut une journée mouvementée.

D'abord, comme il arrive souvent, l'officier de paix du quartier, en voulant prendre des précautions trop minutieuses et en exagérant les mesures de police, attira l'attention de la

foule. En quelques minutes, les boutiques se fermèrent dans le quartier, et plusieurs milliers de curieux furent massés aux alentours de la Chapelle expiatoire, lorsque les deux voitures, amenant les inculpés, arrivèrent.

Dans la première se trouvait Eyraud avec le juge. Dans la seconde j'amenais Gabrielle Bompard, et, durant le trajet, elle m'avait raconté ce qui lui était passé par la tête pendant cette nuit où elle était restée seule à côté de la malle contenant le cadavre de Gouffé.

En apercevant Eyraud qu'elle n'avait pas vu depuis des mois, Gabrielle pâlit un peu :

— Dieu ! qu'il est changé ! murmura-t-elle.

Quant à Eyraud, il détourna vivement la tête...

Il y avait un monde énorme dans la maison même, si bien qu'on étouffait dans la chambre du crime — les architectes, les médecins, le concierge, les agents de police, les magistrats...

Ce fut devant tout ce monde que sur les indications d'Eyraud on reconstitua le crime, un de nos agents jouant le personnage de Gouffé...

C'est alors que se produisit entre les deux amants la scène violente attendue.

Quand Eyraud déclara que c'était elle qui

lui avait donné l'idée de choisir Gouffé pour victime, Gabrielle sursauta.

— Oh ! quel toupet, s'écria-t-elle. Mais ce n'est pas vrai ! Est-ce moi qui savais que Gouffé avait toujours beaucoup d'argent sur lui ?

Enfin, après une reconstitution du crime très complète, si complète que le lendemain des journaux prétendaient que les magistrats avaient fait de la pornographie, — on en vint à la fameuse question de la cordelière.

— C'est Eyraud qui l'a étranglé avec ses mains ! s'écria Gabrielle.

— Madame ment, répond Eyraud ; c'est elle qui a passé au cou de Gouffé sa cordelière, en lui disant : « Cela te ferait une belle cravate ! »

Je sortis de ma cachette, criant : « Il est pris. »

Alors je vis qu'il était inanimé. Gabrielle l'avait étranglé.

— Menteur ! menteur ! criait la femme.

Eyraud, imperturbable, une flamme mauvaise dans les yeux, continuait à accuser sa maîtresse.

On devinait qu'à ce moment une dernière espérance faisait battre le cœur du misérable. De temps en temps, il regardait le juge, puis moi, comme s'il eût cherché à lire notre impression sur nos visages...

Je suis sûr qu'à cet instant précis, Eyraud bien joyeusement eût posé sa tête dans la lunette de la guillotine, s'il avait pu voir Gabrielle guillotinée à côté de lui !

La haine féroce de ce monstrueux amant pour sa maîtresse infidèle éclatait. Son visage se contractait, ses lèvres frémissaient de rage ; il était effrayant à voir.

De son côté, Gabrielle, violente, la face congestionnée et tenue à grand'peine par deux agents, répétait :

— Menteur ! Menteur ! Lâche ! Lâche !...

Elle méritait bien, à ce moment, le surnom de « petit démon » qu'on lui avait donné.

Mais il était facile de comprendre que ce qui l'indignait le plus, ce n'était pas l'attitude d'Eyraud à son égard, c'était l'anéantissement de son petit roman personnel.

Elle prétendait n'avoir pris aucune part au crime et s'être refusée à toucher le corps de Gouffé mort. A cela, Eyraud répondait qu'il lui eût été impossible de mettre dans un sac un cadavre de $1^{m}78$, sans être aidé. Il prouvait par une foule de détails que Gabrielle avait eu un rôle actif dans le drame.

Le lendemain, les journaux publièrent sur cette confrontation des renseignements si complets, que des hommes politiques s'émurent

de ce qu'ils appelaient les indiscrétions de la police — ou plutôt les indiscrétions de M. Goron — car c'était toujours moi qu'on visait dans cette affaire, et le Ministre de l'intérieur, qui était alors M. Constans, fut menacé d'une interpellation.

J'ai déjà dit deux mots de cet incident dans mes *Mémoires*.

Il est donc inutile de le rappeler ici.

Inutile aussi, n'est-ce pas? d'ajouter que je ne pouvais être rendu responsable des indiscrétions, commises ou non, puisque nous étions seulement dix-sept à assister à la confrontation !

Est-il vraiment possible qu'on puisse exiger la discrétion la plus absolue de dix-sept personnes, quand il y a si souvent trop de deux personnes à connaître un secret !

Il n'y avait, du reste, disons-le, aucun secret à garder.

« Menteur ! menteur ! » Ces derniers mots, sur lesquels s'était terminée la confrontation, furent le refrain de tous les interrogatoires de Gabrielle, et c'est ainsi qu'elle répondit à la cour d'assises aux affirmations précises de son amant établissant sa complicité...

Les dénégations qu'Eyraud et sa maîtresse se jetaient l'un à l'autre, avec un égal entête-

ment, pour atténuer leur responsabilité devant la justice, inspirèrent au regretté Jules Jouy une de ces chansons parisiennes à l'ironie tantôt cruelle, tantôt gouailleuse, qu'il rimait avec tant de verve. Je ne puis résister au plaisir de la citer en entier. Elle reposera un peu le lecteur des scènes atroces qui précèdent, et jettera un rayon de gaieté sur le tableau sombre que je viens d'évoquer.

CHANSONS DE PARIS

LA RECONSTITUTION DU CRIME

(*Scie du jour*)

Air : *C'est pas vrai !*

— Racontez la scèn', Gabrielle.
— C'est Eyraud qu'a mis la ficelle.
— C'est pas vrai !

— Puis, d'une façon très polie,
Il a tiré sur la poulie.
— C'est pas vrai !

— De peur que l'huissier ne le morde,
Crac ! Il a fait ça sur la corde.
— C'est pas vrai !

Moi, du fait, je suis innocente ;
Car, en esprit, j'étais absente.
— C'est pas vrai !

Ah ! vous entendez Gabrielle,
Eyraud ! Vous mîtes la ficelle ?
— C'est pas vrai !

— Puis, d'une façon très polie,
Vous tirâtes sur la poulie ?
— C'est pas vrai !

— De peur que Gouffé ne vous morde,
Vous avez fait ça sur la corde ?
— C'est pas vrai !

Gabrielle, elle, est innocente ;
En esprit, elle était absente ?
— C'est pas vrai !

Elle ment, la sale vipère ;
C'est ell' qu'a mis la cordelière.
— C'est pas vrai !

— Pour lui serrer la margoulette,
Elle a tiré sur la roulette.
— C'est pas vrai !

— De peur que l'huissier ne se sauve,
Elle l'a pendu dans l'alcôve.
— C'est pas vrai !

— Mais moi, je ne suis pas coupable.
Car d'un crim' je suis incapable.
— C'est pas vrai !

— Vous entendez Eyraud, ma chère ?
C'est vous qui mît's la cordelière.
— C'est pas vrai !

— Pour lui serrer la margoulette,
Vous tirâtes sur la roulette ?
— C'est pas vrai !

— De peur que Gouffé ne se sauve,
Vous l'avez pendu dans l'alcôve ?
— C'est pas vrai !

— Mais Eyraud, lui, n'est pas coupable ;
Car d'un crime il est incapable?
— C'est pas vrai !

Bref, à ce que dit sa complice,
Eyraud répond plein de malice :
— C'est pas vrai !

Gabrielle, quand Eyraud l'accuse,
Réplique : — Erreur, pardon, excuse,
— C'est pas vrai !

Dans la chambre où on les trimballe,
Chacun d'eux se renvoie la balle,
— C'est pas vrai !

Et le juge, par cette frime,
Croit reconstituer le crime,
— C'est pas vrai !

JULES JOUY.

Le drame d'amour se termina, d'ailleurs, dans la plus navrante banalité.

Il y eut rarement en cour d'assises des débats moins sensationnels. Il ne se produisit qu'un incident annoncé comme curieux et qui ne fut que long, la grande dispute des savants sur l'hypnotisme.

On vit un professeur de droit, à la Faculté de Nancy, magnétiseur à ses heures, venir combattre les théories des médecins aliénistes, qui avaient déclaré Gabrielle responsable. Pour lui, « le petit démon » n'était qu'un automate entre les mains d'Eyraud.

Ce pauvre M. Liégeois eut un médiocre succès. L'avocat de Gabrielle lui-même jeta par-dessus bord l'hypnotisme et toutes les théories de M. Liégeois et de « l'école de Nancy ». Il se contenta de la présenter comme une détraquée, ce qui avait le grand mérite d'être plus simple et plus juste.

Ce qui m'intéressa aussi beaucoup, ce fut l'attitude d'Eyraud, quand M. K... comparut comme témoin.

Quand il l'aperçut, il se leva. Ses yeux lançaient des éclairs, il serrait furieusement les poings. Il aurait éprouvé, j'en suis sûr, une joie intense à meurtrir celui qui lui avait pris la femme qu'il aimait.

Là encore apparaissait, dans toute son âpreté, la jalousie furieuse, féroce, qui avait perdu ce criminel et l'avait rendu plus maladroit qu'un vulgaire escarpe qui, pour se venger d'une fille, se fait condamner avec elle.

Comme je l'ai dit avant de commencer le récit de ce drame, n'est-ce pas l'affaire criminelle la plus complète sous tous les rapports? N'est-ce pas le vrai feuilleton judiciaire, avec toutes ses péripéties sans nombre : criminels et agents de police voyageant à travers le monde, somnambules extra-lucides voulant apporter leur concours plus ou moins inté-

ressé, lutte entre les polices et le parquet, défilé d'hommes d'affaires, de demi-mondaines et de filles de bas étage, tant en Europe qu'en Amérique ; enfin psychologie spéciale de deux êtres qui se désirent et se haïssent à la fois.

Il est aussi un côté bien caractéristique qui a dû frapper le lecteur, c'est l'audace inouïe et presque inconsciente dont ont fait preuve les criminels, aussi bien avant qu'après le crime.

Combien de fois, en effet, n'ont-ils pas risqué d'être pris ? En quittant la rue Tronçon-Ducoudray pour venir la nuit dans le bureau de Gouffé, Eyraud devait s'attendre à être arrêté par le concierge, sinon en entrant dans l'étude, du moins, en en sortant.

Quinze jours après le crime, au retour de Marseille, les assassins n'ont-ils pas fait preuve d'une audace incroyable en venant dans le petit appartement de la rue Tronçon-Ducoudray chercher le chapeau qu'ils avaient oublié ?

N'est-ce pas un comble ?

Ils lisaient, il est vrai, les journaux racontant nos insuccès ; mais n'était-il pas possible que, sans rien dire à la Presse, nous eussions découvert la piste, et qu'Eyraud, réclamant son chapeau, se trouvât en présence d'un agent de la Sûreté ?

Et cette malle funèbre que l'on passe à l'octroi de la gare de Lyon, avec la chance qu'un employé d'octroi ne la fasse pas ouvrir!

Que dire aussi de cette promenade en voiture sur une grande route, un dimanche, jour de fête, et de l'aplomb nécessaire pour oser jeter, en plein midi, du haut du talus de Millery, le corps putréfié de la victime?

Dix autres faits sont là pour faire voir que si la Providence finit toujours par livrer les criminels au châtiment, le hasard les protège aussi un peu quelquefois.

Et cet homme, affolé par l'amour, s'était dénoncé lui-même; il avait offert sa tête au bourreau pour se venger d'une femme! Une fois pris, il n'avait plus songé qu'à entraîner sa complice aussi loin que possible dans le châtiment; les juges et les jurés mêmes furent dégoûtés de cette attitude, et c'est pour cela, je crois, que sans pitié pour lui, ils se montrèrent indulgents envers Gabrielle.

Elle ne fut condamnée qu'à vingt ans de travaux forcés.

Eyraud mourut courageusement, mais la méchanceté, la vilenie de sa nature s'affirma encore sous le couteau de la guillotine. J'ai montré, dès la première minute, sa haine contre M. K...; mais avec cette abondance

d'imagination particulière aux criminels qui sont d'étranges fabricants de romans, il avait eu l'idée de déclarer que M. K... lui avait avoué avoir été chargé d'assassiner un gouverneur du Tonkin, par M. Constans. C'était tellement absurde, que les ennemis même du Ministre, — et Dieu sait s'il en avait alors ! — se contentèrent de hausser les épaules.

Par un phénomène assez fréquent chez les menteurs, Eyraud était parvenu à se persuader de la réalité de ses inventions ; il se prit alors contre M. Constans d'une haine imbécile qu'il satisfit au pied de la guillotine en criant : « Constans est plus assassin que moi ! »

Les malédictions d'Eyraud n'ont pas porté malheur à l'ancien Président du conseil, puisque, aujourd'hui, il est titulaire d'un des postes les plus importants de la diplomatie.

Peut-être même — les hasards sont si grands ? — M. Constans rencontrera-t-il dans les salons officiels du palais du sultan le riche négociant turc, dont Michel avait volé le costume au Mexique.

. . . .

Ainsi finit Eyraud, ce sinistre bandit, en qui semblaient s'être réunis les sentiments les

plus pervers qu'on puisse trouver chez un être humain.

Cette sombre tragédie eut un autre épilogue singulièrement macabre.

Mazarin disait qu'à Paris tout finissait par des chansons. Ce drame hideux de la passion donna naissance à une parodie d'amour répugnante.

Depuis quelques semaines, Eyraud avait, suivant un cliché, « payé sa dette à la société », quand on vint me faire part de choses tout à fait contraires aux bonnes mœurs. Je fis faire une enquête et voici ce que j'appris :

Dans ce même quartier Saint-Honoré, non loin du petit entresol désormais célèbre, on avait loué à une demi-mondaine assez jolie, mais surtout commerçante, un appartement qu'elle avait meublé, à peu de chose près, comme la chambre du crime. Madame de la R... avait imaginé d'exploiter le goût de ses contemporains pour les aventures macabres.

Elle avait fait placer tous les accessoires, sans oublier la poulie et la corde.

Le décor ainsi bien préparé, de une heure de l'après-midi à onze heures du soir, comme on dit dans les « petites annonces », l'aimable hétaïre recevait les clients.

Il paraît que pas mal d'Anglais et d'Améri-

cains notamment venaient lui rendre visite.

Vêtue d'un peignoir rose, fait exactement sur le modèle de celui de Gabrielle Bompard, elle accueillait les visiteurs avec un sourire aussi alléchant que celui du « petit démon ».

Mais la « bonne dame » n'oubliait pas la recette :

— Monsieur vient pour assister à la reconstitution du crime ? — C'est vingt francs !

Quand il avait payé, le client s'asseyait sur la chaise-longue et la dame lui passait au cou la cordelière de son peignoir.

Le lecteur comprendra qu'il me serait difficile de donner des explications plus longues !

Nous fîmes fermer ce... musée d'un nouveau genre, mais il avait eu un si gros succès, que l'habile metteuse en scène qui le dirigeait avait eu le temps de gagner une somme très rondelette.

Il me paraît impossible de clore le récit de cette importante affaire sans signaler un fait qui a beaucoup frappé tous ceux qui se sont occupés de la recherche du cadavre de l'huissier de la rue Montmartre.

J'ai dit et redit combien la publicité avait été grande ; au moment où j'écris, j'ai près de moi des centaines et des centaines de journaux de presque tous les pays du monde ra-

contant par le menu les moindres détails du drame judiciaire qui passionnait l'opinion publique à ce moment, presque autant qu'aujourd'hui l'*Affaire*, avec la différence qu'il y avait moins de *coups de tampon* dans l'air.

Donc, sauf peut-être l'huissier du Préfet, qui n'avait pas su ce qu'était Gabrielle Bompard quand elle était venue se constituer prisonnière, tout le monde vivait le drame mystérieux.

Eh bien ! malgré la Presse, malgré les appels pressants faits de tous côtés, il est un homme, un comparse, qui ne devait pourtant avoir rien à craindre de la justice et qui, au contraire, devait plutôt s'empresser de venir chercher la prime offerte ; il est un homme, dis-je, qui ne se présenta pas et que la police ne retrouva jamais, même quand les détails du crime furent avoués par les assassins. C'est le cocher de la voiture à galerie qui, le 27 juillet 1889, se transformant à son insu en cocher des Pompes funèbres, transporta la malle sanglante de la rue Tronçon-Ducoudray à la gare de Lyon.

A quoi attribuer le silence de cet automédon ? Etait-il ivre dès le matin, quand il chargea ses sinistres clients et leur funèbre colis ? Est-il mort du 27 juillet au jour où l'on a

connu le transport du cadavre ? Est-ce tout simplement parce que l'on était en pleine Exposition et qu'au milieu de ce brouhaha il n'a pas fait attention à ce détail de sa vie ? S'il n'y avait pas eu cette prime en perspective, je dirais que c'était simplement pour ne pas venir perdre son temps à poser des journées entières, soit à la Police, soit au Parquet, comme les témoins importants le font la plupart du temps. Mais il y avait une prime, et alors la question reste encore pendante.

CHAPITRE XXI

QUI N'A PAS SA DAME VOILÉE ?

Bien que je considère — comme presque tout le monde, du reste, — la femme comme la plus belle moitié du genre humain, il ne faudrait pas s'imaginer que je suis un féministe enragé, et que je ne cherche dans cet ouvrage qu'à faire valoir la supériorité du sexe faible.

Il y a des femmes terriblement perverses, — Gabrielle Bompard entre autres — ma galanterie a été obligée de le constater... et je serai amené à en donner des preuves nombreuses dans cet ouvrage — mais combien de femmes sont aussi victimes innocentes de fatalités sociales, ou de crimes infâmes, destinés à rester impunis!

Je veux finir cette étude de l'amour criminel par le récit d'une aventure bizarre, romanesque, qui m'arriva il y a bien longtemps déjà, alors que j'étais sous-chef de la Sûreté. J'avais cru devoir passer sous silence dans mes Mémoires cette anecdote étrange, mais elle trouve si bien sa place ici, que je ne puis résister à la tentation de la raconter.

Un matin de la fin du mois de mai 1887, dans mon courrier personnel, je trouvai la lettre suivante :

« Monsieur Goron,

» J'ai lu souvent votre nom dans les journaux, et, dans un portrait publié par un journaliste américain, il est dit que vous étiez très bon pour les femmes (*sic*). — Je suis une étrangère, Américaine, et n'ai personne à Paris pour ma protection. Je voudrais demander la vôtre, mais impossible pour moi d'aller vous voir ; je suis étroitement surveillée et, si l'on me voyait entrer dans vos bureaux, le soir je serais morte. Après-demain, 26 mai, je puis avoir une heure de liberté, vers neuf heures du soir ; voulez-vous vous trouver, exactement à cette heure, place du Carrousel ? Je vous connais suffisamment par les portraits qui ont été publiés de vous. Je descendrai de voiture

et viendrai à vous. Vous me reconnaîtrez à un trèfle en pierres précieuses (1).

» Tout ce que je vous supplie de faire, c'est de venir. Ma vie est en danger. Mais ne venez pas si vous ne voulez pas donner votre parole d'honneur de ne pas chercher à savoir qui je suis avant que je vous le dise, et surtout de ne pas me faire suivre.

» Vous ne voudriez pas, d'ailleurs, être mon meurtrier, et toute intervention de la police serait ma mort immédiate... »

Telle était cette lettre, à deux ou trois mots près.

Elle était écrite sur un papier sans chiffre, ni armoiries, mais parfumé. L'écriture en était mince et allongée, ce qui est fort à la mode, maintenant que nos élégantes l'ont empruntée aux Anglaises et aux Américaines.

J'étais encore jeune alors, passionné pour mon métier et n'ayant point non plus tout à fait perdu cette violente inclination pour les aventures, qui m'avait déjà fait courir le monde depuis l'âge de dix-sept ans.

Cette lettre était-elle un piège ? Cela m'était

(1) Afin qu'il soit impossible à une famille que je ne connais pas, mais qui doit exister quelque part, de reconnaître le bijou en question, j'en donne une description volontairement inexacte

tout à fait indifférent : j'étais tombé dans d'autres traquenards chez les Indiens Tobas et ailleurs. Etait-ce plutôt une fumisterie de mauvais plaisants voulant se gausser du sous-chef de la Sûreté ? Cela me fit réfléchir un peu. J'ai toujours eu une peur horrible du ridicule, mais ce mystère avait malgré tout pour moi un attrait incomparable. Peut-être aussi que la phrase : « Je suis une jeune étrangère, » augmentait encore cet attrait. Quand on analyse, comme je le fais, les faiblesses des autres, il faut avoir le courage de confesser les siennes.

Je réfléchis que d'ailleurs mon devoir de magistrat était d'aller au secours d'une femme qui disait sa vie en danger.

C'était aussi mon devoir de prévenir mon chef, ce brave M. Taylor ! Je savais qu'il ne croyait à rien, pas plus aux lettres anonymes qu'aux femmes persécutées, et je négligeai cette formalité.

Le soir indiqué, je dînai rapidement, regardant souvent ma montre, et un peu avant neuf heures, je me dirigeai vers le Carrousel, arpentant l'asphalte des quais.

C'était une de ces belles soirées de printemps où, du haut du Pont-Neuf, on a l'admirable spectacle du soleil disparaissant au loin

dans une brume rouge derrière les hauteurs de Passy dont la crête des maisons s'illumine d'une ligne de feu.

Il était neuf heures moins le quart quand j'arrivai place du Carrousel ; il commençait à faire nuit.

Les grands lampadaires électriques jetaient leur lumière blanche sur le monument où se dresse, énergique et hautaine, l'image de l'organisateur de la défense nationale, du Danton moderne, qui tout au moins dans la défaite sauva l'honneur !

C'était l'heure où les couples amoureux viennent se promener dans les jardins, entre les grandes colonnes blanches surmontées de boules dorées qui indiquent la place où fut le palais des rois et des empereurs. Les amoureux discrets passaient devant moi, cherchant l'ombre et le mystère du square placé derrière le monument...

Tout en regardant si je ne voyais pas une voiture se diriger vers le terre-plein où je me trouvais, je voyais revivre, malgré moi, sur cette place, tout le passé ; je me souvenais qu'au lendemain du 4 septembre, en veste de turco, j'étais passé devant le palais, que j'admirais tant... Un beau jour tout cela s'était écroulé dans les flammes. Oui ! En

quelques heures, l'incendie avait tout détruit. Le terrible fléau achevait les désastres de la guerre étrangère, et de la guerre civile...

Tout à coup, je vis passer devant moi une femme enveloppée d'un grand manteau noir, la tête couverte d'une épaisse mantille de dentelles. Elle me regarda, et, d'un geste lent, elle écarta les dentelles de sa mantille, et je vis sur sa poitrine le bijou dont la lettre m'avait donné la description...

Je fis un pas vers elle. Brusquement elle s'arrêta :

— Monsieur Goron ? fit-elle avec cet accent très doux, particulier aux Américaines.

— Oui, madame. Mais vous n'êtes donc pas venue en voiture ?

— Non, c'eût été trop dangereux, le cocher aurait pu voir. Il m'attend rue de Rivoli...... Mais écoutez-moi, monsieur, je n'ai que quelques minutes... Venez là où il fait plus sombre.

Je la suivis vers le fond de la place, du côté du musée.

— Il est entendu, dit-elle tout d'abord, que vous ne ferez rien pour savoir qui je suis, avant que je vous le dise moi-même. J'ai votre parole.

— Oui, madame, je vous la donne.

— Ecoutez, je suis en danger...

Il y avait tant de terreur dans ces mots que je me demandai un instant si je n'avais point affaire à une folle ; elle ne l'était pas, du moins en apparence. La suite de son récit fut simple, dans sa fantastique horreur...

— Oui, monsieur, l'homme qui menace ma vie, c'est mon père !

— Comment ? interrompis-je, et pourquoi ?

— Ah ! monsieur, c'est effroyable ! C'est si infâme ! Il y a des choses qu'on n'ose dire... Pourtant, je vous ai fait venir, il faut que je vous parle comme à un confesseur.

Je n'ai jamais connu ma mère... Elle était morte en me mettant au monde... Tout enfant, j'ai un vague souvenir des visites que faisait mon père dans la ferme où se passa ma première enfance. — Plus tard, il vint me chercher ct me conduisit dans un grand pensionnat de New-York, où je restai plusieurs années. — Mon père était parti, bien loin, bien loin, faire fortune. Quant il revint... j'étais une femme... Il sembla frappé de cette transformation. Il m'emmena en France, m'entourant de tendresses, que dans ma naïveté je lui rendais avec bonheur, croyant que ce n'étaient que les tendresses d'un père.

Mais je me trompais ; ici, à Paris, un soir, le misérable m'emmena souper, me grisa... et... vous devinez le reste.

Depuis, je m'enferme dans ma chambre... et mon père sait que j'ai toujours un revolver sous la main...

Mais j'en ai assez de cette honte ! Et mon père s'est aperçu que je voulais le fuir !

Et depuis ce jour il me guette. Il m'a avertie qu'il me tuerait... si je quittais la maison. Que faire, monsieur ?

— Vous mettre sous la protection de la justice... qui fera une enquête et sévira comme elle doit. Seulement, pour tout cela, il faut que vous m'autorisiez à faire une enquête discrète... et à parler ensuite de cette affaire à mes chefs... en vous nommant.

— Oh ! j'ai peur ! s'écria la femme voilée... Qui sait s'il ne me tuerait pas tout de même ?... Non... non...

Tenez, monsieur, reprit-elle après un silence, je veux avoir encore le temps de réfléchir jusqu'à demain. Pardonnez-moi d'être aussi romanesque... Pardonnez-moi surtout de vous demander encore un service... Il est décidé que demain nous allons à l'Opéra-Comique... Voudriez-vous vous donner la peine d'y venir entre dix heures et onze

heures ? Au premier acte, après dix heures, je me promènerai dans le foyer du premier étage : si j'ai pris du courage... je porterai ce bijou à mon corsage ; ses dimensions, la couleur de ses pierres, le rendent facilement reconnaissable. Alors vous me reconnaîtrez, et quand vous passerez près de moi, je vous glisserai dans la main un billet... avec toutes les indications dont vous avez besoin pour agir... Si une fois de plus je suis lâche, je n'aurai pas mon bijou... Mais, jusqu'à nouvel ordre, il est bien entendu que vous ignorerez toujours qui je suis ; j'ai votre parole... Il faut qu'il en soit ainsi !...

Quand on suit un feuilleton qui vous intéresse, on va jusqu'au bout. J'ai connu d'autres périodes de ma vie, où j'aurais fort bien répondu :

— Madame, si vous avez besoin de mes services, venez quai des Orfèvres. Je ne me dérange pas deux fois pour les dames voilées.

Mais alors j'avais quelque douze ans de moins, et sans me douter qu'un jour j'écrirais un livre sur *L'Amour à Paris*, toutes les études de psychologie féminine m'intéressaient.

— Je serai demain à l'Opéra-Comique, répondis-je.

— Merci, monsieur, répliqua l'Américaine.

Elle sortit sa main droite de son manteau, d'un mouvement instinctif, et me donna un vigoureux *shake-hand*.

Je voulus dire encore quelque chose, mais déjà elle avait traversé la chaussée, se hâtant vers la rue de Rivoli, me disant encore :

— Adieu ! A demain !

J'aurais voulu la suivre... mais j'avais donné ma parole, et j'ai toujours eu l'habitude de tenir mes promesses.

Je revins à la Sûreté, rêvant à ce roman bizarre et navrant, et aux complications infinies de la perversion...

Puis je trouvai des voleurs à interroger le lendemain matin, j'eus des perquisitions à faire... Dans la fièvre de la dure besogne de la Sûreté, toutes les émotions s'émoussaient vite...

Néanmoins, je n'avais pas oublié le rendez-vous donné... et le lendemain soir, je me promenais sur le boulevard, fumant tranquillement un cigare, et attendant l'heure de me rendre à l'Opéra-Comique...

Tout à coup, j'entendis une rumeur, je vis la foule courir anxieuse...

— Qu'y a-t-il ?

— Le feu est à l'Opéra-Comique !

Emporté par le flot humain je me mis à suivre les autres. Des coups de trompe retentissaient, des pompes passaient au galop des chevaux.

Quand j'arrivai au coin du faubourg Montmartre, je vis tout à coup le ciel s'embraser. Des panaches de fumée rouge encapuchonnaient les maisons.

Au coin de la rue Favart, je trouvai encore un tel désarroi, le service d'ordre était encore si peu sévère, que je n'eus point la peine de décliner ma qualité pour passer.

L'horrible spectacle ! plus horrible cent fois que celui du champ de bataille, quand la mitraille fauche les rangs ! J'entrevois encore une malheureuse, quelque figurante sans doute, montée folle de terreur jusqu'au faîte du théâtre, puis tout à coup, voyant la flamme arriver jusqu'au toit, se laissant glisser le long de la muraille. Elle était en chemise, surprise probablement au moment d'un changement de costume. A la lueur rouge des flammes, cette grande forme blanche, les cheveux dénoués, semblait l'ombre de quelque damnée...

Un bec de gaz qui craque, un corps qui fait : floc! sur le trottoir, devant la porte du concierge, et l'on ramasse une masse informe, sanguinolente.

Des cris affreux, des cris que bien des semaines après j'entendais encore retentir à mes oreilles...

En aidant à porter une pauvre fille, dont les jambes étaient brisées, une figurante, en costume de tzigane, à la porte de la pharmacie Miahle, je vis un homme aux longs favoris blancs qu'on soutenait et qui sanglotait comme un enfant. C'était le directeur de l'Opéra-Comique, M. Carvalho, cet artiste si vaillant qui a rénové l'art français, cet honnête homme si bon, si loyal, que tous ses artistes ont pleuré, et dont des magistrats ont fait un moment le bouc émissaire de l'affreuse catastrophe.

En réalité, la véritable coupable était, comme toujours ou presque toujours... l'Administration ! Ne fut-il pas établi plus tard que le ministère des Beaux-Arts n'avait pas assez d'argent pour faire à un théâtre subventionné les réparations pouvant empêcher les spectateurs d'y griller ? De même qu'il fut établi que l'Assistance publique économise sur les fonds des pauvres, quand de misérables créatures humaines crèvent de faim, au coin des bornes...

Qu'était devenue mon Américaine dans tout ce chaos ? Etait-elle, comme tant d'autres, disparue dans l'horrible brasier ?

Le lendemain, avec M. Taylor, je parcourus les ruines de ce qui avait été l'Opéra-Comique, et je fus chargé de veiller à la récolte des débris de bijoux.

Vainement je cherchai le trèfle, que j'aurais reconnu entre mille ! Il est vrai que tant de bijoux avaient fondu !

Les jours suivants, j'attendais avec impatience mon courrier ; mais jamais plus je ne devais recevoir des nouvelles de mon inconnue.

Moi aussi, j'avais eu ma dame voilée !

FIN DE L'AMOUR CRIMINEL (1)

(1) Le volume suivant a pour titre : *Les Industries de l'Amour.*

TABLE DES MATIÈRES



ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

